



HAL
open science

Château médiéval de Clermont (Clermont, Haute-Savoie).

Loïc Benoit, Clément Tournier, Liliana Ceci, Olivier Veissière

► **To cite this version:**

Loïc Benoit, Clément Tournier, Liliana Ceci, Olivier Veissière. Château médiéval de Clermont (Clermont, Haute-Savoie).. [Rapport de recherche] UAPB; Département de la Haute-Savoie. 2017. halshs-02046520

HAL Id: halshs-02046520

<https://shs.hal.science/halshs-02046520v1>

Submitted on 2 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Château Médiéval de Clermont

(Clermont, Haute-Savoie)

Loïc Benoit (dir., UAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)

Clément Tournier (dir. adjoint, MOM)

Avec la collaboration de

Liliana Ceci (UAPB)

Olivier Veissière (Olivier Veissière – PATRIMOINE NUMÉRIQUE)

Rapport d'opération archéologique



Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Haute-Savoie

Commune : Clermont

Code INSEE commune : 74078

Opération archéologique n° : 2212558

Type d'opération : Sondages

Responsable d'opération : Loïc Benoit

Décembre 2017

Sondages

CHÂTEAU MÉDIÉVAL DE CLERMONT. (Clermont, Haute-Savoie)

Loïc Benoit (dir., UAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)

Clément Tournier (dir. adjoint, MOM)

Avec la collaboration de

Liliana Ceci (UAPB)

Olivier Veissière (Olivier Veissière – PATRIMOINE NUMÉRIQUE)

Conseil Départemental de la Haute-Savoie

Unité Archéologie et Patrimoine Bâti

Université Lumière Lyon 2

CIHAM-UMR 5648

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes

Service Régional de l'Archéologie

Décembre 2017

*« Même si les lendemains sont vides de promesses,
rien ne pourra empêcher mon retour .»*

Loveless, Acte 3.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA COMMUNICABILITÉ DES RAPPORTS DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES :

Les rapports de fouilles constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagné ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes des auteurs et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art.10).

Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du Code pénal.

REMERCIEMENTS :

BOCQUET Sylvie (INRAP)
BONNAZ Jean-Marie (TopoAlp, Géomètre expert)
DE MEO Gina et Éric (Desingy)
DEVILLARD Laure (SRA Auvergne – Rhône-Alpes, Lyon)
GROS Leslie (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Service Communication)
GUFFOND Christophe (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Unité Archéologie et Patrimoine Bâti)
LAROCHÉ Colette (SRA Auvergne – Rhône-Alpes, Lyon)
LAISSUS Denis (La Roche-sur-Foron)
LAIR Jonathan (UAPB)
LEFEBVRE DE RIEUX Amélie (Université Lumière Lyon 2 – MOM – UMR 5138)
LENFANT Pierre-Emmanuel (Archeologia.be)
LETTERLE Frédéric (SRA Auvergne – Rhône-Alpes, Lyon)
LORPHELIN Auriane (Imbrex-Patrimoine)
MERCIER Karyn (CIHAM - UMR 5648)
OLLIVIER Laurence (SRA Auvergne – Rhône-Alpes, Lyon)
POISSON Jean-Michel (EHESS, CIHAM – UMR 5648, Lyon)
SALARDON Catherine (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Service des Collections)
SIROT Elisabeth (Université Lumière Lyon 2, CIHAM – UMR 5648, Lyon)
SERRALONGUE Joël (Annecy)
SEVE Pierre (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, gardien du château de Clermont)
VEISSIERE Olivier (O. VEISSIERE – Patrimoine Numérique)
L'équipe des médiateurs du château de Clermont.
Les salariés des chantiers d'insertion AGIRE 74.

Un remerciement spécial à nos bénévoles Hugues BONNEFON, Justine FALQUE, Victorine GIRARD, Pierre GUEGAN et Jérémy ROUMET.

Merci également à toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à cette étude.

Sommaire :

PARTIE 1 : OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE : DONNÉES ADMINISTRATIVES.....	13
Résumé – Notice scientifique:	15
Fiche signalétique :	19
Pièces administratives :	23
Générique de l’opération :	26
PARTIE 2 : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L’OPÉRATION	29
Introduction :	31
1 : Le site et son histoire :	34
1.1 : Historiographie :	34
1.2 : Situation, Contexte et Chronologie synthétique :	36
1.2.1 : Situation et Rôle administratif.	36
1.2.2 : Rôle économique et ... Religieux.....	36
1.2.3 : La famille de Clermont.....	37
1.2.4 : Chronologie synthétique.	37
1.2.4.1 : Une résidence de la famille de Genève.....	37
1.2.4.2 : ... qui conserve son intérêt jusqu’au début du XVIIe siècle.	37
1.2.4.3 : Nouvelle demeure sous Gallois de Regard.....	38
1.3 : Les sources à disposition :	39
1.3.1 : Les sources documentaires manuscrites.	39
1.3.2 : Les sources documentaires éditées.	40
1.3.3 : Les sources planimétriques.....	41
1.3.4 : Peintures, lithographies et autres.	41
1.3.5 : Les photographies.....	42
1.3.6 : Inventaire	42

2 : L'opération archéologique :	43
2.1 : Contexte de l'opération :	43
2.1.1 : Contexte et secteur d'étude.	43
2.1.2 : Problématiques : La cour haute : zone de la tour maîtresse.	44
2.2 : Équipe et déroulement de l'opération :	46
2.2.1 : Équipe de recherche.	46
2.2.2 : Calendrier de l'opération.	47
2.2.3 : Intervenants extérieurs.	47
2.3 : Méthodologie :	48
2.3.1 : Stratégie et objectifs.	48
2.3.1.1 : Réunionification de la documentation.	48
2.3.1.2 : Les sondages.	49
2.3.2 : Méthode de relevés.	51
2.3.2.1 : Stratégie générale.	51
2.3.2.2 : Les relevés sur le terrain et les photographies.	52
2.3.2.3 : Les contraintes.	53
2.3.3 : Système d'enregistrement.	53
2.3.4 : Documentation.	54
2.3.5 : Études connexes.	55
3 : Description Générale :	56
3.1 : Topographie générale :	56
3.2 : Rappels géomorphologiques :	57
4 : Données des fouilles archéologiques :	61
4.1 : Plan général et état des vestiges :	61
4.1.1 : Sondages et implantations :	61
4.1.2 : Puissance stratigraphique :	63
4.1.3 : Plan des vestiges.	67
4.2 : Les structures archéologiques :	68
4.2.1 : L'espace 1.1 : la tour maîtresse :	68
4.2.2 : L'espace 1.2 : un réduit ?	74
4.2.3 : L'espace 1.3 : le fossé :	78
4.2.4 : Synthèse et premières hypothèses :	81
4.2.4.1 : Datation relative des structures archéologiques.	81
4.2.4.2 : Première ébauche de plan du Château médiéval de Clermont.	82
4.3 : Le mobilier :	85
4.3.1 : Le verre :	85
4.3.2 : La céramique :	87
4.3.3 : Le mobilier métallique :	87

4.3.4 : Matériaux de couverture et de construction :.....	88
4.3.5 : Prélèvements :.....	88
5 : Conclusions et perspectives de recherche	89
BIBLIOGRAPHIE :.....	91
1 : Sources manuscrites et publiées:.....	93
2 : Bibliographie générale :	94
3 : Rapports d'opérations et mémoires :.....	99
TABLE DES ILLUSTRATIONS :.....	101
ANNEXES :.....	103
Sommaire :.....	104
Planches :.....	106
Annexes :.....	122
Annexe 1 : Catalogue iconographique.....	122
Annexe 2 : Catalogue iconographique.....	132
Annexe 3 : Diagramme Stratigraphique.....	136
Annexe 4 : Inventaire des Entités Spatiales	139
Annexe 5 : Inventaire des Entités Archéologiques	143
Annexe 6 : Inventaire des Unités Stratigraphiques.....	146
Annexe 7 : Inventaire des Minutes	163
Annexe 8 : Inventaire des Photographies.....	165
Annexe 9 : Inventaires des Points topographiques	168
Annexe 10 : Inventaire des Prélèvements.....	170
Annexe 11 : Inventaire du Mobilier étudié.....	172
Annexe 12 : Rapport de Prospection Géophysique.....	177
Annexe 13 : Lettre de Louis XIII	190

PARTIE 1 :
OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE :
DONNÉES ADMINISTRATIVES



Fig. 1 : Vue aérienne du site des châteaux de Clermont. Cliché : J. Laidebeur (UAPB).

RÉSUMÉ – NOTICE SCIENTIFIQUE:

Auteur : BENOIT Loïc (UAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)

Numéro d'OA : 2212558

Responsable de l'opération : BENOIT Loïc (UAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)

Responsable adjoint de l'opération : TOURNIER Clément (MOM)

Nature de l'opération : Sondage du 10 avril au 29 juillet 2017

Couverture géographique : Auvergne - Rhône-Alpes > Haute-Savoie (74) > Clermont

Code INSEE de la commune : 74078

Mots-clés du thésaurus : château, fortification, tour, tour maîtresse, donjon

Chronologie : Moyen Âge, Bas Moyen Âge, Époque Moderne

Keywords : Medieval Period, Middle Age, Fortifications, Main Tower, Tower

Titre : Château médiéval de Clermont

L'opération réalisée en juillet 2017 sur le site médiéval de Clermont fait suite à la volonté du département de continuer la logique d'études castrales mise en place lors du projet européen, A.V.E.R – des montagnes de châteaux, initié en 2010. De plus, le site étant propriété départementale, un état des lieux patrimonial et une définition de l'intérêt en termes de réserve archéologique étaient demandés depuis longtemps en interne. Néanmoins, c'est également un intérêt historique et une volonté de mise en valeur des sites appartenant à la collectivité qui a dirigé ce projet. Enfin, dans une moindre mesure, le fait que ce château fasse partie d'un corpus d'étude au sein d'une thèse de doctorat a fini d'appuyer la mise en place de ce projet.

Construit à vingt kilomètres au nord-ouest d'Annecy et à cinq kilomètres de Seyssel, Clermont se situe au cœur de l'Albanais à environ 690 m d'altitude. La petite agglomération, logée au croisement d'axes routiers historiques desservant Chambéry, Genève et Annecy, possède une topographie en escalier alliant éperon rocheux et plusieurs replats et plateforme en contrebas. Il domine les plaines avoisinantes et sert ici de point de contrôle sur l'espace environnant [Fig. 1].

Le site de Clermont apparaît dans la littérature dès le XIII^e siècle comme possession des comtes de Genève. S'il est fort probable que le site soit occupé plus anciennement du fait de la présence des comtes de Clermont au XI^e siècle, la forteresse n'apparaît pas dans la documentation à ce moment-là. Le château semble rapidement prendre de l'importance au sein de la famille de Genève puisqu'il devient l'une des résidences principales de cette lignée dès la perte de la ville de Genève au profit de la maison de Savoie. Résidence d'été des comtes, les dimensions générales du site se rapprochent de celles du château d'Annecy alors capitale du comté. Clermont sera clé pour la région jusqu'au début du XV^e siècle. Le comté est alors vendu à la Savoie et la forteresse perd son intérêt défensif et son rôle de contrôle



Fig. 2 : Photo aérienne des fonds de fouille 2017. Cliché : O. Veissière (Patrimoine Numérique).

de l'Albanais. Progressivement abandonné jusqu'au XVI^e siècle, il reste malgré tout entretenu comme l'atteste la documentation. À la fin du siècle, Gallois de Regard, originaire de Clermont, fait construire, en accord avec le duc de Savoie, une demeure fortifiée d'inspiration Renaissance italienne à l'emplacement de la résidence familiale sur le plain château. Les deux bâtiments cohabitent pendant un demi-siècle environ avant que la guerre entre la Savoie et la France atteigne la région. Aussi, en 1630, les troupes de Louis XIII assiègent l'agglomération mais les villageois ouvrent les portes de la ville et se rendent. La forteresse médiévale, alors encore en état de tenir un siège, est détruite par Louis XIII et son armée. La demeure Renaissance bien que partiellement ruinée, est rachetée dans les années soixante avec le plateau médiéval par le département de la Haute-Savoie. Restaurée, elle est aujourd'hui un musée.

Après différentes opérations d'acquisition de données planimétriques et topographiques laissant présager d'un fort potentiel archéologique, une première opération de sondages a été réalisée sur le site médiéval de Clermont entre le 10 et le 29 juillet 2017. Elle a, entre autres, permis d'évaluer le potentiel stratigraphique du lieu ainsi que l'état de conservation des vestiges de la fortification. La fouille a consisté en la réalisation de deux sondages de 9 x 2 m sur le secteur dit de la tour maîtresse. Elle a alors livré de premières informations sur l'organisation de l'espace au centre du château en dévoilant en partie une tour circulaire, un espace intermédiaire, un second mur ainsi qu'une partie d'un fossé **[Fig. 2]**. Si tous les niveaux archéologiques n'ont pu être atteints étant donné la nature même de notre opération, nous avons pu documenter les différentes maçonneries apparentes ainsi qu'une partie de la chronologie relative. Aussi, la tour est conservée sur plus de 1.30 m de haut (observable), pour une largeur de mur de 3.70 m ce qui en fait l'un des murs les plus épais du département. L'appareil de construction est en pierre de taille millée à l'extérieur tandis que l'intérieur présente des moellons équarris à face dressée. Le tout est en calcaire lié au mortier de chaux. Un second mur est présent au sud, séparant la tour du fossé. Il est construit en moellons de molasse verte liés au mortier de chaux. Cette maçonnerie, conservée sur 1.60 m de haut pour 1.50 m d'épais, est construite postérieurement au bâti circulaire, fait marqué par un remblai ainsi qu'un niveau de chantier en appuie sur la tour.

Les résultats de cette campagne ont montré le fort potentiel archéologique du château de Clermont. Les vestiges sont nombreux et très bien conservés sur une hauteur considérable malgré l'absence de marqueurs de surface. L'extension progressive des secteurs de fouilles permettra à terme d'obtenir une vision complète de ce site majeur méconnu et d'en proposer une restitution fidèle. De même, sa mise en valeur par le biais d'une exposition dans la demeure Renaissance permettra au grand public d'acquérir ces connaissances.

FICHE SIGNALÉTIQUE :

LE SITE :

Nom du site : Château de Clermont
Lieu-dit : Château (médiéval)
Commune : Clermont
Département : Haute-Savoie (74)
Région : Auvergne – Rhône-Alpes
Coordonnées Lambert 93 :
X : 925206.68 m
Y : 6545699.83 m
Z : 670 m

RÉFÉRENCES CADASTRALES (2010) :

Commune : Clermont
Année : 2010
Section : À
Parcelles : 853

STATUT JURIDIQUE :

Propriétaire : Département de la Haute-Savoie
Protection : Aucune

L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE :

Type d'opération : Sondages
Arrêté d'autorisation n° : 2017/453
Opération archéologique n° : 2212558
Responsable d'opération : Loïc Benoit
Responsable adjoint d'opération : Clément Tournier

MOTS-CLÉS DES THÉSAURUS :

Chronologie : Moyen Âge, Bas Moyen Âge, Époque Moderne
Interprétation : Château, Tour maîtresse, Donjon



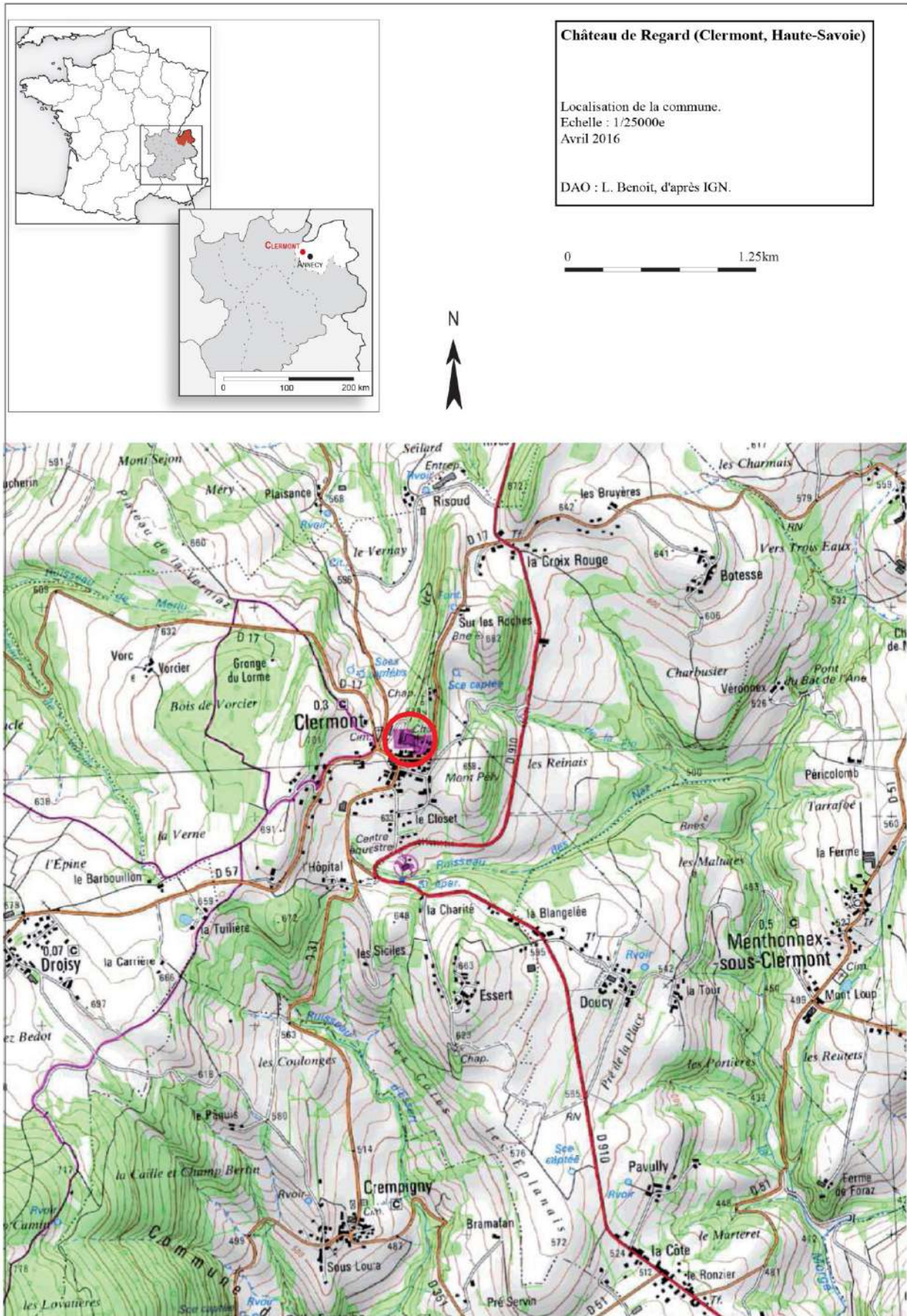
Château de Regard (Clermont, Haute-Savoie)

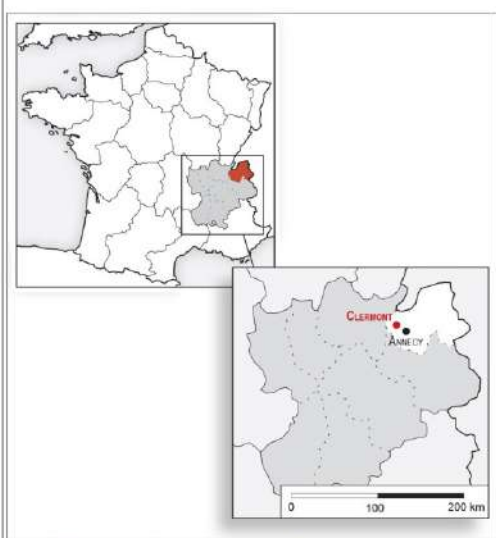
Localisation de la commune.
 Echelle : 1/250000e
 Avril 2016

DAO : L. Benoit, d'après IGN.

0 12.5km





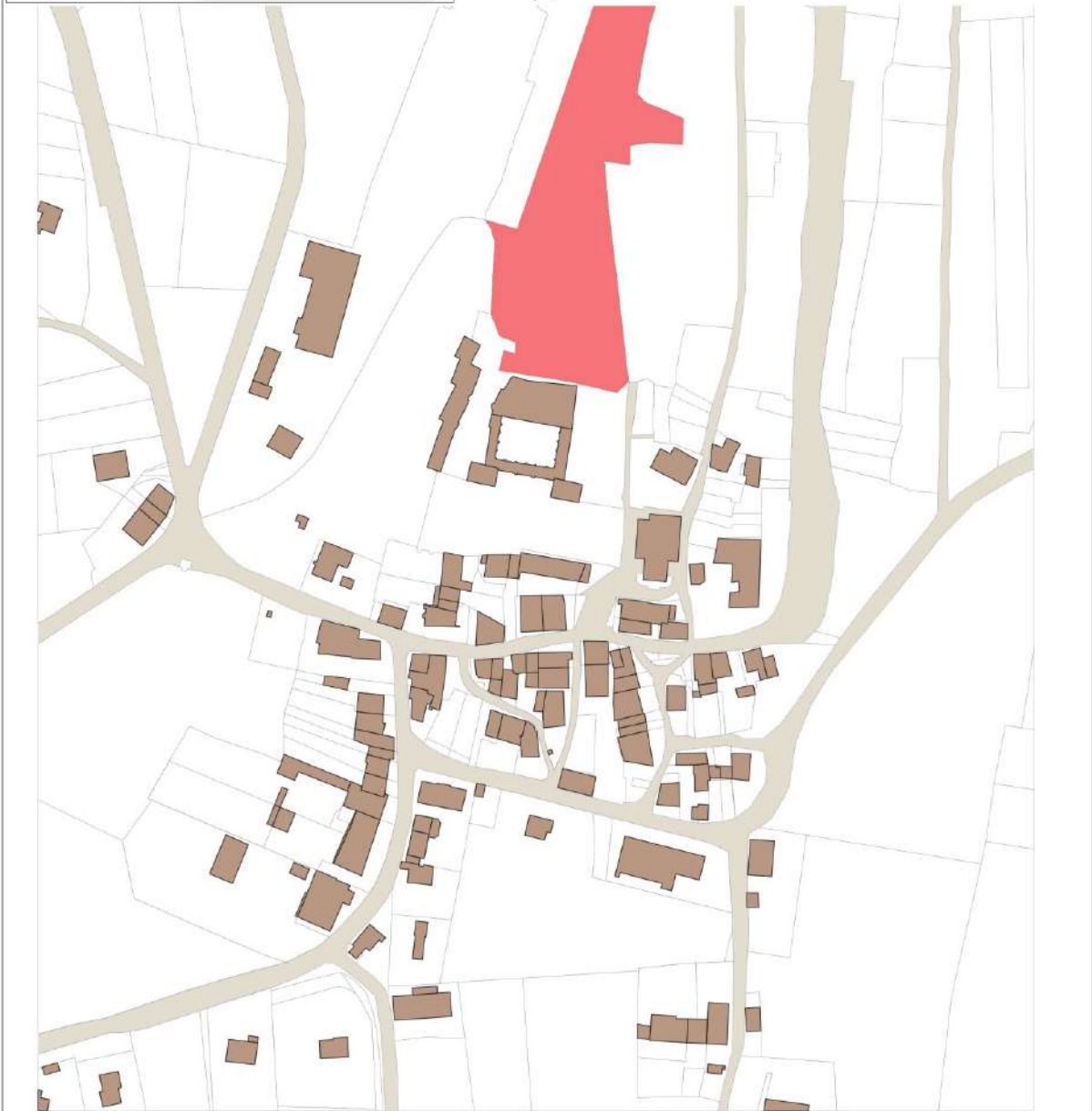


Château de Regard (Clermont, Haute-Savoie)

Localisation de l'opération sur le cadastre.
Echelle : 1/2500e
Novembre 2017.

DAO : M. Chevalier (UAPB), L. Benoit (UAPB)
Fond de plan: Cadastre

0 125m



PIÈCES ADMINISTRATIVES :

- Autorisation de travaux: DRAC Auvergne - Rhône-Alpes, Service Régional de l'Archéologie



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et patrimoines*
Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2017/453 du 12 avril 2017
relatif à une autorisation de sondage**

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté ministériel du 13 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Michel Prosic en qualité de directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017-130 du 7 mars 2017, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Eric Bultel, directeur adjoint des affaires culturelles et à Monsieur Pascal Mignerey, directeur adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoine ;

VU l'arrêté n°2017-1 du 8 mars 2017 portant subdélégation à Monsieur Stéphan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, à Monsieur Frédéric Letterlé, conservateur régional de l'archéologie et à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel et à Mme Claudine Girardy-Caillat, conservatrices régionales adjointes de l'archéologie ;

après avis de la commission territoriale de la recherche archéologique **Sud-Est**, en date des 7, 8, 9 et 10 mars 2017.

ARRETE

Article 1er :

Monsieur **Loïc BENOIT** est autorisé à procéder à une opération de **sondage** à partir de la date du présent arrêté jusqu'au 31/12/2017 concernant en région **RHONE-ALPES**,
Le(s) site(s) de :
Département : HUATE-SAVOIE
Commune : CLERMONT
Lieu-dit : château médiéval
Cadastre: Année cadastrale: Parcelle(s): OA 853
code opération patriarche : 2212558
Organisme de rattachement : COLL

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier - pour les opérations terrestre par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et en quatre exemplaires (DRAC, Sous-Direction de l'archéologie, conseil départemental, archives départementales) un rapport accompagné des plans et coupes des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Ce rapport devra comporter un résumé des résultats scientifiques destiné au Bulletin Scientifique régional (BSR) et à la revue en ligne Archéologie de la France – Informations (AdIFI), consultable sur le site Revues.org.

Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il joindra éventuellement les fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites découverts.
En tout état de cause, les études du mobilier devront être effectuées dans un délai maximum de 5 ans après l'achèvement des opérations de terrain.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Protection des vestiges : à l'issue de la campagne concernée par cette autorisation, le responsable d'opération prendra toutes les mesures nécessaires pour remblayer ou protéger efficacement les vestiges dégagés. Les modalités de protection seront précisément décrites. Des illustrations des dispositifs mis en oeuvre devront figurer dans le rapport.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du mobilier archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

A l'issue de l'opération le demandeur devra prendre contact avec le conservateur régional de l'archéologie afin d'envisager en concertation avec le propriétaire des terrains les conditions de conservation du mobilier découvert.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

Néant

Article 5 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 12 avril 2017

Pour le préfet de région, le directeur régional des affaires culturelles,
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Frédéric LETTERLÉ

COPIES A :

Intéressé(e)

Organisme de rattachement

Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Préfet de région

Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

Mairie(s)

Direction régionale des affaires culturelles

Gendarmerie

Sous-direction de l'archéologie

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION :

SUIVI ADMINISTRATIF ET SCIENTIFIQUE

Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne – Rhône-Alpes :

LETERLE Frédéric, Conservateur régional de l'Archéologie par intérim
LAROCHÉ Colette, Ingénieur

Unité Archéologie et Patrimoine Bâti, Conseil Départemental de la Haute-Savoie (UAPB) :
GUFFOND Christophe, Responsable de l'unité

Pôle Culture Patrimoine, Conseil Départemental de la Haute-Savoie :
DUGAND Caroline, conservatrice

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'OPÉRATION

BENOIT Loïc (UAPB, Université Lumière Lyon 2, CIHAM)

RESPONSABLE ADJOINT DE L'OPÉRATION

TOURNIER Clément (MOM)

INTERVENTION SUR LE TERRAIN

BENOIT Loïc (UAPB, Université Lumière Lyon 2, CIHAM), TOURNIER Clément (MOM)

Bénévoles : BONNEFON Hugues, FALQUE Justine, GIRARD Victorine, GUEGAN Pierre, ROUMET Jérémy

RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES

BENOIT Loïc, BONNEFON Hugues, FALQUE Justine, GIRARD Victorine, GUEGAN Pierre, ROUMET Jérémy, TOURNIER Clément

TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE

BONNAZ Jean-Marie (TOPOALP)
VEISSIERE Olivier (O. Veissiere – Patrimoine Numérique)

RELEVÉS LASERGRAMMÉTRIQUE ET PHOTOGRAMMÉTRIE

VEISSIERE Olivier (O. Veissiere – Patrimoine Numérique)

PROSPECTION GÉOPHYSIQUES

GEOCARTA

TOPOGRAPHIE DE CHANTIER

BENOIT Loïc, GUFFOND Christophe, TOURNIER Clément

PHOTOGRAPHIES

BENOIT Loïc, TOURNIER Clément

RECHERCHES DOCUMENTAIRES

BENOIT Loïc, GUFFOND Christophe

ÉTUDE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

CECI Liliana (UAPB)

ÉTUDE ARCHÉOZOOLOGIQUE

LEFEBVRE DE RIEUX AMÉLIE (MOM – UMR 5138)

RÉDACTION DU RAPPORT

BENOIT Loïc, TOURNIER Clément

CARTOGRAPHIE, INFORMATISATION DES RELEVÉS

BENOIT Loïc, FALQUE Justine, GUEGAN Pierre, TOURNIER Clément, VEISSIERE Olivier

MISE EN FORME ET ÉDITION DU RAPPORT

LAIDEBEUR Jocelyn (ButterMilk Design Graphique et Photo)

PARTIE 2 :
RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION

INTRODUCTION :

Acquis dans les années soixante par le département de la Haute-Savoie, le site des châteaux de Clermont a rapidement trouvé son importance dans les propriétés départementales. Restaurée puis aménagée en musée, la demeure Renaissance ou château de Regard a suscité un vif intérêt chez les historiens et les archéologues tandis que le château médiéval, malgré son importance historique, n'a pas bénéficié de ce même essor. En effet, aujourd'hui invisible pour tous, il ne reste hors sol que quelques morceaux d'enceinte dissimulés dans les pentes peu accessibles du relief local. Néanmoins, les sources historiques sont nombreuses et quelques travaux historiques ont pu mettre en avant l'importance passée de ce monument. C'est dans l'optique départementale de mettre en avant son patrimoine, de le connaître et de participer à un projet de valorisation du site des châteaux de façon plus globale, que ce projet d'études à long terme a vu le jour.



Fig. 3 : Modèle 3D du site des châteaux de Clermont. Modèle : O. Veissière (Patrimoine Numérique).

Installé sur un plateau rocheux à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest d'Annecy, le château de Clermont se dresse à 690 m d'altitude. Il dominait un plain château où est construite depuis la fin du XVI^e siècle la demeure Renaissance de Clermont ainsi qu'un bourg fortifié. De même, il se trouvait au croisement de plusieurs axes routiers desservant les grandes villes locales (Annecy, Chambéry, Genève ou encore Seyssel) et dominait largement les vallées environnantes de l'Albanais **[Fig. 3]**.



Fig. 4 : Vestiges de la tour maîtresse en 1886. Cliché : E. Bovier ; Archives Départementales de la Haute-Savoie, 52 Fi 94.

La localité apparaît dans la documentation au XII^e siècle avec les seigneurs de Clermont. Néanmoins, il faut attendre la deuxième moitié du XIII^e siècle pour voir le château de Clermont mentionné pour la première fois. Il appartient alors aux comtes de Genève et est désigné comme l'une des résidences principales de ces derniers. Au début du XV^e siècle, la forteresse ainsi que le comté passent aux mains de la maison de Savoie après leurs ventes. Le site perd alors son intérêt défensif et peu à peu son intérêt économique. Dès la fin du XVI^e siècle, une seconde bâtisse d'importance s'installe sur le plain château. Il s'agit de la demeure de Regard, nommé aujourd'hui château. Les deux sites cohabiteront pendant un demi-siècle environ. Le château de Clermont gardera une fonction militaire jusqu'au début du XVII^e siècle où il sera détruit par les troupes françaises alors ennemies de la Savoie. Des vestiges de la construction resteront visibles jusqu'à la première moitié du XX^e siècle [Fig. 4]. Les maçonneries seront alors démontées en grande partie pour construire de nouveaux bâtiments, dont une chapelle.

Le château de Clermont apparaît avoir été d'une certaine importance. Outre son statut de résidence comtale, la superficie de la plateforme fortifiée est à deux cents mètres carrés près la même que celle du château d'Annecy, alors capitale du comté de Genève. Pour M. de la Corbière il pourrait s'agir d'une capitale avortée, pour L. Blondel d'un site original de par sa conception. Toujours est-il que le site respecte dans son ensemble le schéma des *castra* locaux avec la division tripartite (haute cour, plain château et

bourg) de l'espace. D'après les différentes sources, la haute cour serait elle aussi subdivisée en plusieurs espaces par un fossé et différents murs.

Ainsi, c'est dans l'histoire importante du site médiéval, dans la méconnaissance des vestiges physiques du château, mais aussi dans sa conception originale et particulière, le tout lié à un projet de valorisation, que réside l'intérêt scientifique de cette étude. Il s'agit donc de chercher à connaître et à comprendre ce site par le biais d'études scientifiques tout en alimentant le projet de valorisation de la connaissance locale et départementale.

1 : LE SITE ET SON HISTOIRE :

L'histoire de la ville et des sites de Clermont ont fait l'objet de plusieurs études abordant toutes un sujet différent. Nous pouvons entre autres citer les études des années 2000 avec les travaux de Christian Regat ou ceux de Catherine Hermann, mais aussi ceux postérieurs à 2010, comme celle réalisée par Hadès. Pour cela, nous avons décidé de réaliser un rappel sur l'historiographie du site ainsi qu'un bref résumé concernant la situation et l'histoire de Clermont.

1.1 : Historiographie :

Dès la fin du XIX^e siècle, des chercheurs s'intéressent au site de Clermont ainsi qu'aux personnes y étant attachées comme c'est notamment le cas d'Amédée de Foras, et de son armorial¹, qui s'attachent à mettre en avant les différentes familles du duché, dont celle de Clermont.

Toutefois, il faut attendre la seconde moitié du XX^e siècle que l'aspect étude architecturale se développe. Aussi, en 1956, Louis Blondel² propose une analyse à la fois historique et archéologique du château. Ses travaux abordent l'histoire générale de Clermont ainsi que la forteresse médiévale et la demeure Renaissance. De même, Henri Baud et Jean-Yves Mariotte écrivent une longue notice sur Clermont, son histoire et ses monuments dans *Histoire des communes savoyardes*³. En 1997, une étude sur les peintures murales présentes dans la demeure de Regard est effectuée par l'ACMH Jean-Gabriel Mortamet⁴. C'est vraiment durant le XXI^e siècle que le nombre de travaux concernant Clermont explose et se multiplie. Ainsi, entre 2002 et 2011, nous ne comptons pas moins de huit travaux de recherche différents sur le site, certains se croisant quelque peu. En 2002, Christophe Guffond, archéologue au service départemental, réalise un article sur la forteresse de Clermont dans la *Revue Savoisienne*⁵. Deux années plus tard, Christian Regat, alors qu'il travaille sur l'hôtel Bagnorea d'Annecy, est obligé pour la compréhension de ses travaux de s'intéresser au château de Clermont⁶. Dans le même temps, Gérard Thollon réalise un sondage dans la tour est de la résidence Renaissance⁷. En 2009, François Châtillon, A.C.M.H., réalise une audite architecturale sur la demeure Regard et Christine Hermann publie son État des sources analytique sur le château de Clermont, Gallois Regard et sa famille⁸. Enfin, en 2010, le projet européen A.V.E.R – des montagnes de châteaux, s'intéresse aux sites castraux de Haute-Savoie et inclut Clermont dans son corpus d'étude⁹. De même, en 2011, Matthieu de la Corbière publie les comptes de châtellenie

1 FORAS 1878.

2 BLONDEL 1956.

3 BAUD, MARIOTTE 1981, p.555-9.

4 MORTAMET 1997.

5 GUFFOND 2002 p.54-55.

6 REGAT 2004.

7 THOLLON R-2004.

8 CHÂTILLON 2009 ; HERMANN 2009.

9 AVER 2010.

du XIV^e siècle tandis que Laurent D'Agostino et Évelyne Chauvin-Desfleurs réalisent l'étude archéologique du château de Regard pour le bureau d'étude Hadès¹⁰. Enfin, nous observons en 2016 une étude de sauvetage sur la partie orientale du mur de terrasse de la demeure Renaissance.

Comme nous pouvons le voir, c'est avant tout la demeure de Regard qui a fait l'objet d'observations et d'études archéologiques avancées. Bien que le château médiéval ait suscité des travaux historiques notamment sur ses sources médiévales, nous ne comptons à ce jour aucune investigation archéologique de sous-sol sur l'ancienne forteresse.

10 CORBIERE 2011 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011.

1.2 : Situation, Contexte et Chronologie synthétique :

Christophe Guffond (UAPB)

1.2.1 : Situation et Rôle administratif.

Clermont se trouve quelque peu en retrait de la grande route menant de Genève à Seyssel et non loin de la route qui va à Chambéry¹¹. Cet axe acquiert à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne une importance de premier ordre, tant sur le plan géopolitique (ralliant le nord ainsi que Genève, au sud et à la capitale, Chambéry), que sur le plan technique (pavage entre Rumilly et Aix et aménagement de la route avant Chambéry)¹². Cette localité est le siège d'un péage tenu d'abord par les comtes de Genève, puis par les comtes de Savoie à partir du début du XV^e siècle¹³. Ce péage est certainement lié au développement de cet important bourg médiéval. Clermont se trouve jusqu'en 1401 dans le comté de Genève et est le chef-lieu d'un mandement des comtes de Genève¹⁴ attesté dès le début du XIV^e siècle¹⁵.

1.2.2 : Rôle économique et ... Religieux.

La localité a un rôle économique certain, comme l'attestent les nombreux toponymes évoquant des artifices hydrauliques et surtout la tenue d'un marché probablement dès 1223¹⁶, date à laquelle le comte de Genève concède au chapitre de Genève une partie des droits sur le péage de Clermont¹⁷. Cette petite bourgade voit également l'implantation d'une maison d'Hospitaliers de Saint-Jean, connue par des mentions de 1264¹⁸ et de 1378¹⁹. Enfin Clermont connaît l'implantation d'un pôle de peuplement médiéval, au sud de l'actuelle commune et au lieu-dit l' « Essert », qui a été brièvement étudié par Christiane Boekholt²⁰ et dont la mémoire se poursuit peut-être à travers le pèlerinage à Notre-Dame de Pitié de l'Essert, toujours en vigueur de nos jours²¹. La niche creusée dans l'affleurement de molasse, sous le château médiéval, pourrait renvoyer à un autre petit site cultuel, mais il n'a pas été possible de rassembler de la documentation dessus.

11 MARIOTTE, PERRET 1979, PI XXVII, 1.

12 PALLUEL-GUILLARD 1981, p. 109-123.

13 MARIOTTE, PERRET 1979, PI XXVIII, 1.

14 Idem, PI. XXII.

15 CORBIÈRE 2002, p. 188.

16 BAUD, MARIOTTE 1981, tome III, p. 555.

17 LULLIN, LE FORT 1866, p. 161.

18 Idem, p. 240.

19 BLONDEL 1956, p. 78.

20 BOEKHOLT 1986, p. 147-151.

21 PACHOUD 1988, p. 48.

1.2.3 : La famille de Clermont.

Une famille de Clermont est attestée dès le milieu du XII^e siècle, l'un de ses membres, Uldric seigneur de Clermont, étant témoin de la fondation de l'abbaye de Bonlieu²². Le même homme est témoin d'une donation faite par le comte de Genève à la chartreuse d'Oujon vers la même date [vers 1160]²³. En 1187-1188, la fille du comte de Genève Amédée Ier est dite « dame de Clermont²⁴ ». L'acte de 1223 concernant la concession du péage au chapitre de Genève confirme également une donation faite par Oldricus seigneur de Clermont à ce même chapitre²⁵. En 1309, Geoffroy, seigneur de Clermont est témoin au mariage de Hugues, Dauphin de Viennois, et de Marie, fille du comte de Savoie²⁶.

1.2.4 : Chronologie synthétique.

1.2.4.1 : Une résidence de la famille de Genève...

Le château est une place importante dans laquelle la famille de Genève vient acter et résoudre différentes situations importantes, tel l'évêque de Langres Guy de Genève en 1278²⁷, ce qui constitue par ailleurs la première mention du château.

Le château est tenu, au début du XIV^e siècle, directement par les comtes de Genève qui en font l'une de leurs résidences régulières. Pierre Duparc l'a bien montré, en restituant la composition de la caravane du comte et de sa suite²⁸ partant d'Annecy, sous Amédée III, dès le mois de juin et jusqu'au mois de septembre pour sa résidence d'été à Clermont. Le seul événement militaire médiéval que connaît Clermont est un siège vers 1398²⁹.

1.2.4.2 : ... qui conserve son intérêt jusqu'au début du XVII^e siècle.

Après l'acquisition du comté de Genève, le château ne sert plus qu'occasionnellement pour l'hébergement de garnisons. Néanmoins le châtelain de Clermont est au milieu du XV^e siècle mieux payé que la majorité de ses homologues savoyards³⁰. Au milieu du XVI^e siècle, le châtelain de Clermont ne réside plus au château médiéval, lequel sert à peine pour « l'administration de la justice³¹ ». Toutefois, en 1616,

22 LULLIN, LE FORT 1866, p. 99.

23 Idem, p. 100.

24 Idem, p. 124 citant GUICHENON sans autre précision.

25 Idem, p. 161.

26 Idem, p. 419.

27 Idem, p. 281.

28 DUPARC 1955, p. 394-395. Voir aussi CORBIÈRE 2002, p. 213.

29 DETRAZ 1993, p. 57.

30 CASTELNUOVO 1993, p. 5-41.

31 DEVOS 1995, p. 251-252, citant ADHS, SA 18717, 93v et suivantes.

la place est encore en mesure d'accueillir les garnisons d'Henri de Genevois-Nemours pour s'emparer de la Savoie³². À la différence de Chaumont, Clermont n'est pas démantelé puisqu'en mai 1630, le château accueille une garnison savoyarde au cours de la seconde guerre du Montferrat opposant Louis XIII et Charles-Emmanuel de Savoie. Cela lui vaut, cette fois, d'être pris et détruit par les Français³³.

1.2.4.3 : Nouvelle demeure sous Gallois de Regard.

Loïc Benoit (SDAHS)

La famille de Regard est attestée dès la fin du XIV^e siècle. Elle est présente à Clermont au même moment et y exerce en tant que notaire³⁴. Cette maison reçoit du duc de Savoie la charge de châtelain à Clermont dans le courant du XV^e siècle³⁵. Dès 1511, Pierre Regard est anobli par Charles III de Savoie et son fils Gallois naît un an plus tard. Ce dernier est essentiellement connu par sa carrière au sein de l'Église et ses relations avec le pape. Toutefois, ces événements aident la famille de Regard à s'ancrer dans la noblesse du duché de Savoie³⁶. Dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, le pape Pie IV le nomme évêque de Bagnorea en Italie. Toutefois, en mauvais termes avec le pape, il rentre en Savoie en 1568 et achète divers biens que ce soit à Annecy ou dans la région de Clermont où se situe la demeure familiale³⁷. Rapportant avec lui des influences issues de la Renaissance italienne, il finance la construction de deux bâtiments à savoir l'hôtel de Bagnorea à Annecy et le château de Clermont. Ce dernier est situé en contrebas du château ducal et repose sur les bases de deux demeures familiales médiévales³⁸. Ces travaux commencent en 1576 pour s'achever courant 1580. Gallois de Regard décède deux ans plus tard, laissant à ses héritiers la demeure familiale³⁹. Celle-ci tombe en ruine entre le XVIII^e et le XIX^e siècle avant d'être rachetée par le Conseil Départemental dans les années soixante. Depuis, de nombreux travaux de réhabilitation ont été effectués pour redonner à la bâtisse son allure originelle.

32 Idem, p. 246.

33 BLONDEL 1956, p. 78.

34 FORAS 1878, p.105-111.

35 D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, p.32.

36 Idem ; HERMANN 2009.

37 HERMANN 2009, vol. Annexe.

38 D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, p.33.

39 Idem.

1.3 : Les sources à disposition :

Mentionnées et utilisées dans le rapport d'opération archéologique réalisé en 2011 par le bureau d'investigation Hadès, les différentes sources à disposition n'ont toutefois pas fait l'objet d'un inventaire global⁴⁰. Toutefois, mentionnons tout de même le travail de Catherine Hermann qui a regroupé et inventorié les sources manuscrites concernant la famille de Regard⁴¹. De même, Matthieu de la Corbière a également travaillé sur les comptes de châtelainie du XIV^e siècle⁴².

L'essentiel de cette documentation est réparti entre les archives départementales de la Savoie (73) et celles de la Haute-Savoie (74). Cependant, nous trouvons aussi des documents dans les archives du Vatican ainsi qu'à Turin⁴³.

1.1.1 : Les sources documentaires manuscrites.

Peu de textes antérieurs au XIV^e siècle et concernant directement le site de Clermont nous sont parvenus. Nonobstant, les sources manuscrites médiévales et modernes sont relativement nombreuses. L'inventaire ci-dessous ne se pas veut intégral, mais expose les principales sources liées à notre étude.

Archives départementales de la Haute-Savoie :

- 1 J 1665 : extrait d'un compte domestique pour Gallois Regard (non daté).
- B15 à 16 : comptes de subsides (1478 et 1538).
- Florimontane 304 : testament de Gallois de Regard (1576).
- SA 62 à 73 : archives de cour : Genevois (1225 – 1417).
- SA 95 à 139 : archives de cour : province de Genevois.
- SA 17457 à 17526 : comptes de revenue de la châtelainie de Clermont (1325 - 1398).
- SA 17528 à 17530 : comptes de subsides (1361 et 1371).
- SA 18607, f°100 : Alexandre Regard, châtelain de Clermont.
- SA 18608, f°208 : lettre sur les travaux au château Regard.
- SA 18608, f°232 : acquisition du chemin menant au château ducal et travaux.
- SA 18609, f°212 v : présentation de la chapelle de Clermont (1582).

Archives départementales de Savoie :

- SA 1863 : dénombrement des feux du Chablais, Genevois et Faucigny (1515).
- SA 11257 à 11354 : comptes de châtelainie de Clermont (1402 – 1515).
- SA 11355 à 11386 : comptes de subsides (1405 – 1518).

40 D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011.

41 HERMANN 2009.

42 CORBIERE 2011.

43 Une partie de ces archives turinoises est retournée en France grâce au traité de paix Franco-italien de 1947.

Archives diocésaines :

- Archives paroissiales de Clermont 1846 à 1889.

Bibliothèque Nationale de France :

- Coll. Baluze, vol. 348, f°84 : lettre du roi de France décrivant Clermont (1630).

1.1.2 : Les sources documentaires éditées.

Les ouvrages regroupant des mentions nous intéressant sont présents en quantité. Nous répertorions ci-dessous, les manuscrits nous ayant apporté le plus d'informations.

Publications récentes :

- CARRIER Nicolas, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.
- CORAM-MEKKEY Sandra, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Rhône et Mont-Blanc au XVI^e siècle*, Mémoire et Documents publiés par l'Académie Salésienne, t.122, 2015.

Bibliothèque Nationale de France - Gallica:

- GUICHENON Samuel, *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monuments, histoires et autres preuves authentiques*, Lyon, 1660.
- BESSON Joseph-Antoine, *Mémoire pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoie*, Nancy, 1759.

Bibliothèque de Genève :

- *Statuta Sabaudie*, 1430
- GLN-5790 : *Statuta Sabaudie nova et vetera noviter impressa* (1512).

Autre⁴⁴ :

- CARUTTI Dominico, *Regesta Comitum Sabaudiae, marchionum in Italia ab ultima stirpis origine ad an. MDCCLIII*, Turin, 1889⁴⁵.
- CIBRARIO Luigi, PROMIS Domenico-Casimiro, *Documenti, Sigilli et Monete appartenenti alla storia de la monarchia de Savoya*, Turin, 1833.
- HERMANN Catherine, *État des sources analytiques sur le château de Clermont, Gallois Regard et sa famille*, dactyl, 2009.
- LULLIN Paul, LE FORT Charles, *Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève*

44 Google Book, etc.

45 Répertoire de documents anciens analysés.

avant l'année 1312, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.

- *Cartulare Monasterii beatorum Petri et Pauli de Domina Clinac*. Ordinis., Lyon, 1859.

1.1.3 : Les sources planimétriques.

Les sources planimétriques sont nombreuses et nous ont permis d'agrémenter notre travail de recherche.

Archives départementales de la Haute-Savoie :

- 1 C d 13 – Original : Mapped Sarde de Clermont (1728-1738).

- 1 C d 13 – Copie : Copie de la Mapped Sarde de Clermont.

- 3 P 3/3655-3661 : Cadastre napoléonien (1812).

- 3 P 3/3662-3677 : Cadastre français (1909).

CAUE :

- Plans réalisés par François Châtillon, ACMH (2009)

Médiathèque du Patrimoine :

- Planothèque : série : Clermont : 97/029/1700 à 2000.

Géoportail.gouv :

- Carte de l'état-major (1820 – 1866).

- Plan cadastral (XXI^e siècle).

1.1.4 : Peintures, lithographies et autres.

Comparé à d'autres sites patrimoniaux, la demeure de Regard et son pendant médiéval n'ont pas ou peu fait l'objet de représentation dans des œuvres de type lithographie ou encore peinture. Nombre de ces dernières avaient été recensées lors du projet européen AVER et seules deux œuvres nous sont parvenues pour le site de Clermont.

XX^e siècle :

- P. GUELPA, *La porte d'honneur, vue horizontale*, Collection Départementale 74, Conservatoire d'Art et d'Histoire, 1978.

- P. GUELPA, *La porte d'honneur*, Collection Départementale 74, Conservatoire d'Art et d'Histoire, 1978.

1.1.5 : Les photographies.

Dès la fin de la deuxième moitié du XIX^e siècle, un nombre important de photographies, ayant aussi servi à la réalisation de cartes postales, ont été prises avec pour thème le château de Clermont et plus particulièrement la demeure de Regard. De la vue générale au cliché de détails, c'est par dizaines que nous comptons ces documents, si bien qu'il n'est pas envisageable de réaliser un inventaire complet. Aussi, nous nous proposons de les répartir en quatre catégories.

La première correspond aux photos de la fin du XIX^e siècle. Ces quelques clichés sont issus de la collection Françoise Burtin de Taninges.

La seconde catégorie est issue de la collection Joël Serralongue et comprend les visuels pris au début du XX^e siècle, avant la Première Guerre.

La troisième est issue de la médiathèque du patrimoine et correspond globalement à toutes les photographies des années cinquante et soixante.

Enfin, nous rangeons dans la dernière partie, les clichés les plus récents ayant servi aux études du XX^e et XXI^e siècle⁴⁶.

Néanmoins, malgré tous ces documents, il n'existe qu'une seule photographie du site médiéval lorsqu'il était encore en élévation. Il s'agit d'une vue des vestiges de la tour maîtresse prise en 1886 par Ernest Bovier⁴⁷.

1.3.6 : Inventaire.

Un inventaire iconographique réalisé dans le cadre du projet A.V.E.R. – des montagnes de châteaux, puis complété par la suite, réuni sous forme de miniature toutes les représentations du site de Clermont (demeure Renaissance et espace castral) connues par l'Unité Archéologie et Patrimoine Bâti du département de la Haute-Savoie. Cette base de données est complétée au fur et à mesure des découvertes iconographiques. Vous trouverez cet inventaire en **Annexe 1**.

46 CORBIERE 2011 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011 ; HERMANN 2009.

47 52Fi94 ADHS

2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE :

2.1 : Contexte de l'opération :

2.1.1 : Contexte et secteur d'étude.

Sans revenir sur le cadre de notre étude et l'histoire du site, largement abordés dans les parties précédentes, nous tenons à préciser certaines de nos orientations et nos objectifs à courts et moyens termes. Propriété départementale depuis 1963⁴⁸, le site des châteaux de Clermont a, à plusieurs occasions, fait l'objet d'études historiques et archéologiques comme nous l'avons montré dans l'historiographie⁴⁹. Celles-ci sont, pour une partie d'entre-elles, liées à la volonté du département d'entretenir et de restaurer le site afin d'une part, préserver un ensemble alliant une occupation du Moyen Âge ainsi que la seule construction d'inspiration Renaissance italienne de la Haute-Savoie, et d'autre part, compléter et partager les connaissances par le biais d'opérations de terrain ainsi qu'une exposition pérenne au sein de la demeure de Regard sur l'histoire locale.



Fig. 5 : Le site du château médiéval aujourd'hui.
Cliché : L. Benoit.

C'est dans cette optique qu'a été mise en place cette année, par le Conseil départemental de la Haute-Savoie et son Unité Archéologie et Patrimoine Bâti, une première étude sur le sous-sol du site médiéval disparu **[Fig. 5]**. Aussi, ce projet, pensé comme pluriannuel, a été l'occasion de réaliser des sondages archéologiques sur le plateau abritant la forteresse médiévale. Il s'agit de deux tranchées localisées sur

48 REGAT, AUBERT 1994, p.53-54.

49 Cf 1.1 : Historiographie.

l'emplacement présumé de la tour maîtresse. Le plateau étant aujourd'hui vide de vestiges visibles à l'œil nu, nous nous sommes aidés de la micro topographie locale, d'une prospection géophysique ainsi que des sources écrites anciennes afin de définir l'emplacement définitif de notre intervention. Nous avons également profité de ce travail pour réaliser un inventaire des différentes sources et autres études à notre disposition concernant Clermont et ses proches environs.

Nous l'avons dit, ce projet se veut pluriannuel, aussi ces sondages serviront de base à l'établissement d'un programme d'interventions archéologiques réparties sur plusieurs années. De même, des compléments de relevés et d'inventaires des morceaux de maçonneries médiévales réparties autour du plateau sont à prévoir. Il en sera de même pour les sources écrites médiévales et modernes que nous essayerons de traiter au fur et à mesure pour celles n'ayant pas encore fait l'objet d'une étude dédiée.

2.1.2 : Problématiques : La cour haute : zone de la tour maîtresse.

Comme nous avons pu le constater, le site des deux châteaux et du bourg de Clermont a fait l'objet d'un certain nombre d'études ces dernières années. Celles-ci sont essentiellement centrées sur le site Renaissance, le château médiéval n'ayant été qu'effleuré.

Le travail que nous proposons cette année intègre la logique d'étude des châteaux hauts savoyards initiée par le projet A.V.E.R – des montagnes de châteaux entre 2010 et 2012. Il relève également d'une volonté du Département d'étudier de manière plus approfondie les sites patrimoniaux dont il est propriétaire (comme la chartreuse de Mélan et l'abbaye de Sixt).

Les problématiques étaient alors multiples. En premier lieu, il s'agissait d'entreprendre une étude plus approfondie de ce site castral afin d'obtenir des données, pour la majorité, inédites sur un des châteaux les plus importants de la région au bas Moyen Âge⁵⁰. Pour cela, un premier bilan de la documentation existante était nécessaire afin de regrouper les différentes sources écrites et graphiques à notre disposition. Dans un second temps, il était essentiel de constituer un ensemble de données planimétriques et topographiques afin de pouvoir assembler toutes les informations recueillies lors des études de terrain. Pour cela, un relevé LIDAR a été commandé sur la commune. Sur ce dernier ont pu être recalés les différents fonds de fouilles numérisés en 3D. Si la localisation de toutes les petites portions de murs conservées sur ce document n'a pas été possible cette année en raison d'une végétation trop dense pour un planing d'intervention trop court, cela fait partie des objectifs futurs afin de pouvoir proposer un plan le plus complet possible.

Enfin, des sondages ont été ouverts au niveau supposé de la tour maîtresse. Aussi, cette opération s'inscrit, par cet aspect, dans la démarche d'acquisition des connaissances développée ces dix dernières années. Cette problématique d'archéologie castrale s'appuie aussi plus particulièrement sur les restitutions de Matthieu de la Corbière⁵¹ ainsi que sur une prospection géophysique réalisée par Terra Nova en 2002. Si le potentiel archéologique et historique a pu être mis en avant, la compréhension des bâtiments

50 Il s'agit d'une des résidences comtales principales

51 Revue Savoisienne 2011. Analyses des textes du XIV^e siècle.

(dont le détail est désormais connu en partie par les textes médiévaux), de leurs organisations et de leurs constructions reste quant à elle à valider par une approche matérielle. Les deux sondages réalisés cette année se sont concentrés sur la zone de la tour maîtresse afin d'en saisir l'importance et d'appréhender son rôle dans l'organisation générale de l'espace. Cette zone est, à ce jour, la moins mal connue grâce aux notes que L. Blondel (conservées, inédites, au Service cantonal d'archéologie de Genève et à prendre en considération dans le cadre de ce travail) a pu prendre sur Clermont avant la démolition complète de ce bâtiment dans les années 1930. Par ailleurs la topographie du site (espace plan) en faisait l'endroit le plus adapté pour commencer. Enfin, ces deux sondages permettront également d'orienter les futures interventions de terrain.

2.2 : Équipe et déroulement de l'opération :

2.2.1 : Équipe de recherche.



Fig. 6 : Equipe de fouille au travail. Cliché : L. Benoit.

Les travaux de recherches associent différents acteurs tel que l'Unité Archéologie et Patrimoine Bâti (UAPB) du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et le laboratoire CIHAM (UMR 5648). La maîtrise d'œuvre est assurée par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie tandis que la direction du chantier archéologique relève de Loïc Benoit (UAPB / CIHAM), secondé par Clément Tournier (MOM). La gestion du mobilier et son étude ont été assurées par Liliana Ceci (UAPB). Amélie Lefebvre De Rieux (MOM) est venue renforcer l'équipe en proposant de réaliser une étude de la faune trouvée lors de la fouille. Les relevés de terrain, leur informatisation ainsi que l'enregistrement ont été supervisés par l'ensemble de l'équipe de recherche [Fig. 6].

Les deux responsables scientifiques ont encadré pendant 3 semaines une demi-douzaine d'étudiants bénévoles issus des universités de Lyon, Nantes, Paris et Rennes. De même, nous avons également accueilli deux bénévoles passionnés d'histoire, mais n'étant pas dans le milieu archéologique. Le chantier ne se veut pas réservé aux personnes ayant déjà de l'expérience. Aussi, il conserve un but de formation et de découverte de l'archéologie.

2.2.2 : Calendrier de l'opération.

L'opération archéologique réalisée cette année s'est déroulée en plusieurs étapes. Premièrement, une implantation de points topographiques ainsi qu'une trigonométrie ont été mises en place sur l'ensemble du site de Clermont entre juillet 2016 et juillet 2017 par Olivier Veissière – Patrimoine Numérique puis par Jean-Marie Bonnaz, géomètre expert.

L'intervention archéologique a débuté le lundi 10 juillet 2017 pour se clôturer le vendredi 28 juillet de la même année. Cela représente trois semaines de terrain en présence de l'intégralité de l'équipe. Parallèlement, une campagne de numérisation lasergrammétrique et photogrammétrique a été réalisée en fin de chantier avec Olivier Veissière.

Enfin, l'étude scientifique ainsi que la rédaction et la mise en page du présent rapport se sont déroulées entre les mois d'août et décembre 2017.

2.2.3 : Intervenants extérieurs.

Outre l'équipe de recherche, nous avons accueilli d'autres acteurs pendant la phase d'intervention.

Ainsi, Christophe Guffond (UAPB) nous a apporté son aide et son avis quant à nos hypothèses et nos conclusions.

Olivier Veissière (O. Veissiere – Patrimoine Numérique) nous a, quant à lui, aidé sur certaines informations liées à ses relevés photogrammétriques et lasergrammétriques ainsi que sur ses méthodes de travail.

Enfin, nous avons également accueilli Jean-Michel Poisson (CIHAM – UMR 5648), Elisabeth Sirot (CIHAM – UMR 5648) ainsi que Sylvie Bocquet (INRAP) tous trois archéologues médiévistes qui ont su apporter un regard extérieur à nos découvertes et nous conforter sur nos analyses.

2.3 : Méthodologie :

2.3.1 : Stratégie et objectifs.

2.3.1.1 : Réunion de la documentation.



Fig. 7 : Relevé Lasergrammétrique des fonds de fouille. Cliché : Equipe de terrain.

Le site de Clermont a, dans son ensemble, fait l'objet d'un certain nombre d'études diverses et variées. Il nous a donc fallu réunir l'ensemble de ces données afin d'avoir un aperçu des travaux réalisés avant notre intervention. De même, à la demande du Conseil Départemental, une prospection géophysique ainsi qu'un relevé LIDAR sur la commune ont été effectués respectivement en 2002 et 2015.

Ces données recueillies et inventoriées nous ont permis d'établir des supports de base pour notre étude. La volonté étant de construire une archive pouvant réunir l'ensemble des études passées et à venir, le département a pris le parti d'une numérisation 3D systématique des opérations archéologiques afin de créer une base de données numérique exhaustive [Fig. 7]. Cette dernière est complétée par une série d'ortho-images afin d'apporter certaines précisions.

Aussi, une maquette numérique du site de Clermont est en cours de réalisation et sera agrémentée chaque année par de nouvelles numérisations. Cet outil a permis entre autre la réalisation de plans pour la présente étude.



Fig. 8 : Fossé visible en topographie. Cliché : L. Benoit.

2.3.1.2 : Les sondages.

Les sondages réalisés dans la cour haute du château de Clermont ont été implantés d'après la prospection géophysique **[Annexe 12]**, précédemment mentionnée, et les observations réalisées par L. Blondel dans les années trente⁵². De plus, la topographie du site montre la présence d'un fossé ainsi qu'une forme circulaire plus élevée que le reste du plateau **[Fig. 8]**. Les terrassements ont été réalisés manuellement par l'équipe de fouille. Les matériaux ont été entreposés sur bâche sur une zone plane à distance raisonnable du lieu d'intervention. Ces derniers ont fait l'objet d'un tri progressif séparant ainsi les pierres de la terre afin de faciliter le rebouchage.

Le choix initial a été de réaliser deux tranchées disposées en « L » afin de pouvoir observer une continuité stratigraphique et de recouper trois espaces supposés. De petites dimensions, deux fois 6 x 2 m, il a rapidement fallu songer à étendre ces sondages afin de pouvoir répondre en partie aux problématiques abordées. Aussi, nous avons décidé, en accord avec le Service Régional de l'Archéologie, de prolonger ces sondages transformant le « L » en croix avec des dimensions un peu plus importantes (deux fois 9 x 2 m) afin d'obtenir plus d'information sur la planimétrie, mais aussi sur la stratigraphie de l'espace **ES 1.1** **[Fig. 9]**. Au total ce sont donc environ 36 m² qui ont été fouillés lors de la campagne 2017.

À la fin de la fouille, les vestiges ont été recouverts d'un géotextile afin de les protéger. Enfin, la totalité des sondages a été rebouchée en prenant soin de ne mettre que de la terre là où nous envisageons de poursuivre les études. Cette opération de rebouchage a également été entièrement réalisée à la main **[Fig. 10]**.

52 BLONDEL 1956 p.72.



Fig. 9 : Implantation primaire des sondages 2017. Cliché : O. Veissière (Patrimoine Numérique).



Fig. 10 : Sondages rebouchés. Cliché : L. Benoit.

2.3.2 : Méthode de relevés.

L'étude archéologique des éléments architecturaux et stratigraphiques présents sur la zone d'étude s'est appuyée sur des relevés manuels et photographiques complétés par une série de relevés photogrammétriques et lasergrammétriques. Cet assemblage de méthodes différentes nous a permis d'obtenir des relevés exhaustifs de l'ensemble des fonds de fouilles. Ainsi, l'analyse des structures en place s'appuie sur un support graphique qui se veut le plus complet possible, complété par un enregistrement méthodique et systématique des données.

2.3.2.1 : Stratégie générale.

Pour ce qui est des plans de l'ensemble du site, notre étude s'est basée sur les différents plans, cadastres ainsi que sur les relevés lasergrammétriques réalisés pour cette étude. De même, le relevé LIDAR effectué à l'échelle de la commune a servi de base à l'insertion des différentes données numériques. De plus, les données planimétriques réalisées par François Châtillon, architecte des Monuments Historiques, déjà utilisées dans l'étude sur le château Renaissance en 2011 nous ont aussi aidé⁵³. Grâce, à ces derniers et à l'enregistrement établi lors des précédentes opérations/études sur le site, l'acquisition de nos données a grandement été facilitée.

53 CHÂTILLON 2009 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2011, vol. Annexe.

Le choix réalisé pour la documentation de ce travail a été de combiner à la fois des relevés manuels des coupes stratigraphiques et des élévations conservées ainsi que des relevés photogrammétriques en plan des sondages réalisés. L'ensemble est complété par une couverture photographique importante. Ce choix s'explique pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, nous voulions un support graphique fiable et objectif pour notre analyse archéologique. Ces orthophotoplans ne relèvent pas de l'interprétation applicable à chaque dessinateur. De même, cette technique a plusieurs fois fait ses preuves pour les études de bâti et est de plus en plus utilisée en plan également pour les fouilles stratigraphiques. Les différents relevés manuels effectués complètent les informations manquantes. Enfin, les données numériques associées à la couverture photo permettent de revenir sur nos analyses si besoin.

2.3.2.2 : Les relevés sur le terrain et les photographies.

Les relevés réalisés au cours de ce travail de terrain répondent avant tout à un objectif chronologique et à une volonté de compréhension de l'évolution des structures et de l'occupation.

Les moyens, le temps et l'équipe alloués à cette opération nous ont permis de réaliser un relevé exhaustif de l'ensemble des maçonneries ainsi que des coupes stratigraphiques. Aussi, cela nous permet une lecture archéologique la plus complète possible sur l'espace de recherche.

Différentes techniques ont été utilisées sur le terrain pour agrémenter notre analyse. La majorité des relevés ont été obtenus manuellement. Ces derniers ont été complétés par une campagne lasergrammétrique et photogrammétrique afin de numériser les fonds de fouilles et réaliser une orthophotoplan des vestiges. Enfin, une couverture photographique intégrale des structures étudiées a été réalisée et servira à illustrer le présent rapport et appuyer nos propos.

Nous détaillerons maintenant les méthodes pour obtenir ces résultats :

Concernant les relevés manuels dits « pierre à pierre », nous avons utilisé les méthodes communes à l'archéologie sédimentaire et à l'archéologie du bâti. Pour cela, nous avons tendu un axe horizontal fixé par des clous dans les parements et réglé par un niveau. De même, un deuxième, vertical, symbolisé par un fil à plomb a été ajouté au premier. Nous avons ensuite mis en place un décimètre sur l'axe horizontal afin d'avoir des références métriques. Les différents points correspondant aux pierres du mur ont été relevés à l'aide d'un mètre à ruban

ainsi que d'un second fil à plomb. Ces points, une fois placés et reliés entre eux, laissent apparaître le parement relevé sur le papier calque et millimétré. Les éléments caractéristiques de la structure sont notifiés sur le graphique grâce à une légende complète et commune à toute l'équipe de recherche. Une fois terminés, les relevés sont scannés et importés sous le logiciel Adobe Illustrator pour être informatisés et mis en page selon des normes graphiques établies. Les parements ont été traités à l'échelle 1/20^e tandis que les coupes stratigraphiques, relevées au 1/20^e, ont été transformées au 1/50^e.

Le travail accompli directement sur photographies non redressées est produit sous le logiciel Adobe Illustrator ce qui nous a permis de réaliser différents tracés et annotations. La couverture photographique

a été faite avec deux appareils différents : un Nikon D5500 (24 millions de pixels) équipé d'un objectif 18-120 mm et un Pentax K7 (14 millions de pixels) équipé d'un objectif 18-55 mm pour les photographies de terrain et autres détails.

2.3.2.3 : *Les contraintes.*

Le château de Clermont par son implantation sur un plateau rocheux et par l'absence majeure de vestiges visibles ne présente pas de contraintes topographiques majeures. Seule la portion sud de la zone de la tour maîtresse présente un léger pendage nord-sud du fait de la présence du fossé. Toutefois, cela n'a pas gêné la fouille outre mesure à partir du moment où des règles de sécurités avaient été mises en place.

De même, si l'on exclut une journée au début de la campagne, le temps a été plus que clément avec notre équipe.

La seule difficulté majeure rencontrée provient d'un incident arrivé sur le site durant notre absence. En effet, le site a subi un acte de vandalisme ayant entraîné la dégradation et l'arrachement de nos barrières de sécurité ainsi qu'un rebouchage partiel d'une partie d'un sondage avec certains blocs de pierre que nous avons sortis. Néanmoins, les vestiges n'ont subi aucun dégât et aucun accident humain n'a été à déclarer.

2.3.3 : **Système d'enregistrement.**

Le système d'enregistrement utilisé lors de cette intervention fait suite à celui mis en œuvre durant l'opération archéologique réalisée par le groupe Hadès en 2011⁵⁴. Dans un souci de continuité et d'homogénéisation des données, nous avons pris le parti de compléter l'enregistrement fait en 2011 afin d'insérer nos travaux dans le même système. Aussi, nous considérons Clermont comme une seule entité. Celle-ci a été divisée en trois zones au cours de notre opération de terrain. Elles se répartissent de la manière suivante :

La première (**Zone 1**) définit la partie la plus élevée de la ville à savoir le château médiéval ou haute cour. Elle est délimitée par une plateforme sommitale quadrangulaire. Peu de vestiges sont apparents. Toutefois des murs maçonnés délimitent la plateforme, et une forme circulaire apparentée à la tour maîtresse est située au bord d'un fossé. L'ensemble se situe au nord de la **Zone 2** et domine le bourg.

54 Ce système reprend celui mis en place précédemment pour le projet européen AVER alliant Hadès et le Conseil Départemental de Haute-Savoie.

La deuxième zone (**Zone 2**) correspond au plain château. Cet emplacement correspond aujourd'hui à la demeure de Regard et à la plateforme située en avant de cette dernière. L'ensemble est entouré par le mur de terrasse qui délimite l'espace. De plus, c'est dans cette zone qu'avait travaillé L. D'Agostino et E. Chauvin-Desfleurs en 2011. Ils avaient alors créé sept espaces distincts au sein de cette zone. La terrasse ne faisant pas partie des sept mais étant bien comprise dans la zone, nous avons donc créé l'espace ES 8 correspondant à notre secteur d'étude.

Enfin, la **Zone 3** se situe à l'est et au sud du plain château. Elle correspond au bourg castral de Clermont. Ce dernier était, semble-t-il, ceint d'une muraille dont certains vestiges ont été réutilisés comme pans de mur pour des maisons.

Les diverses informations recueillies lors de l'intervention ont été enregistrées sur une tablette numérique dans laquelle était présente notre base de données. Ces données ont été réparties en Zones, Entités Spatiales (ES), Entités Archéologiques (EA) et ces dernières ont été complétées par des Unités Stratigraphiques (US) ainsi que des Unités Stratigraphiques Construites (USC).

Ces fiches ont été remplies selon un système d'enregistrement que vous trouverez en **Annexes 2**. Le système de fiches numériques a été réalisé sous le logiciel FileMaker Pro et permet d'obtenir des descriptions ainsi que des liens entre entités. L'enregistrement sur le terrain a été réalisé par les différents membres de l'équipe sous la supervision de Loïc Benoit et Clément Tournier. Les relevés topographiques ainsi que les divers plans ont été réalisés par L. Benoit, C. Tournier et O. Veissière.

La couverture photographique ainsi que l'enregistrement des divers fichiers photo ont été réalisés par l'équipe présente sur le terrain.

2.3.4 : Documentation

La documentation, qu'elle soit écrite, graphique ou photographique a été inventoriée lors de la phase de post-fouille selon les normes définies par le Ministère de la Culture et de la Communication dans l'Arrêté du 16 septembre 2004 portant sur les *définitions des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques*, et dans l'Arrêté du 27 septembre 2004 portant *définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques* ; ces deux arrêtés ministériels sont complétés et précisés par le cahier des charges défini par le Service Régional de l'Archéologie en date du 15 février 2008 et dénommer *Enregistrement et conditionnement de la documentation scientifique (mobilier et archives) : normes de présentation et de contenu des rapports d'opérations d'archéologie préventive en Rhône-Alpes*.

Le diagramme stratigraphique [**Annexe 3**], les inventaires des structures archéologiques (ES, EA, US, USC) [**Annexes 4 à 6**] et l'inventaire des minutes de terrain sont présentés dans le volume annexe de ce rapport.

Les documents graphiques ont été mis en forme et informatisés par les membres de l'équipe avec le

logiciel Adobe Illustrator et Adobe Photoshop. La page de couverture a été réalisée avec l'aide d'Adobe Indesign.

2.3.5 : Études connexes.

Les recherches proposées visent à améliorer les connaissances sur le site castral de Clermont. De ce fait, outre des analyses spatiales, architecturales et sociétales, nous visons également à préciser la datation et donc la chronologie générale de l'occupation de ce château.

Dans cette optique, deux prélèvements ont été réalisés dans les sondages creusés en 2017. Le premier a été réalisé dans les mortiers de construction de **M 1001**, mortiers qui ont livré quelques morceaux de charbon. Le deuxième prélèvement a été réalisé dans une couche archéologique charbonneuse présentant un certain nombre d'éléments utilisable (*US 10014*). Ainsi, deux échantillons ont été sélectionnés afin d'affiner la datation du site, mais aussi afin de faire des comparaisons avec les sources existantes. Ils ont été envoyés au Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon (CDRC) fin octobre 2017. Au vu des délais d'obtentions des résultats, il ne sera pas possible de prendre en compte ces données pour le rapport d'opération 2017. Néanmoins, elles permettront une meilleure approche de la prochaine opération, ainsi qu'une analyse plus fine des vestiges en place. De même, en fonction des résultats obtenus, il faudra sans doute revoir notre politique de prélèvement afin de ne perdre aucune donnée sur place.

3 : DESCRIPTION GÉNÉRALE :

3.1 : Topographie générale :

Le site de Clermont se situe en plein cœur de l'Albanais à 20 km au nord-ouest d'Annecy et à 5 km au nord-est de Seyssel⁵⁵. Le château est construit sur une crête rocheuse dominant l'agglomération. L'ensemble culmine à 670 m d'altitude [Planche 5]⁵⁶. Cette crête rocheuse se compose aujourd'hui d'une étendue arborée dénuée de construction. Elle domine une demeure construite au XVI^e sur ce qui semble être le plain château⁵⁷. C'est cette dernière qui porte aujourd'hui le titre de « Château de Clermont ». La forteresse médiévale étant détruite dans les années 1630, le bourg de Clermont a donc abrité pendant un demi-siècle environ deux résidences d'importance.

L'ensemble de l'agglomération est divisé en trois pôles distincts. Le premier, la crête, est occupé par les vestiges peu nombreux du château des comtes de Genève puis du duc de Savoie. Si peu de maçonneries sont aujourd'hui discernables, la topographie du plateau de forme oblongue nous laisse pré-



Fig. 11 : Topographie actuel du plateau médiéval.
Cliché : L. Benoit.

visualiser une répartition en trois espaces distincts séparés par un fossé d'axe est-ouest encore visible de nos jours [Fig. 11]. De même, si les données manquent pour restituer une élévation, le relief naturel composé de plusieurs pentes importantes autour de ce promontoire laisse entrevoir l'aspect défensif du lieu [Planche 6]. Le deuxième pôle correspond à la plateforme accueillant depuis la fin du XVI^e siècle la demeure de Regard. Il est identifié comme étant le plain château. Celui-ci est délimité par un mur de terrasse encerclant la propriété et séparant cet espace du bourg. Enfin, le dernier ensemble correspond

55 Seyssel Haute-Savoie.

56 D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, p.39.

57 CORBIERE 2011 ; idem.

au bourg de Clermont qui se développe sur les pentes de la colline au sud du site médiéval et accolé à la plateforme du plain château. Notons tout de même que les limites exactes de ces espaces restent très mal connues⁵⁸.

Notre étude se concentre cette année sur la cour haute (**Zone 1**) où se situait la forteresse médiévale. Résidence d'été des comtes de Genève, il s'agit là d'un des sites les plus importants pour ce comté et pour l'histoire départementale.

3.2 : Rappels géomorphologiques :

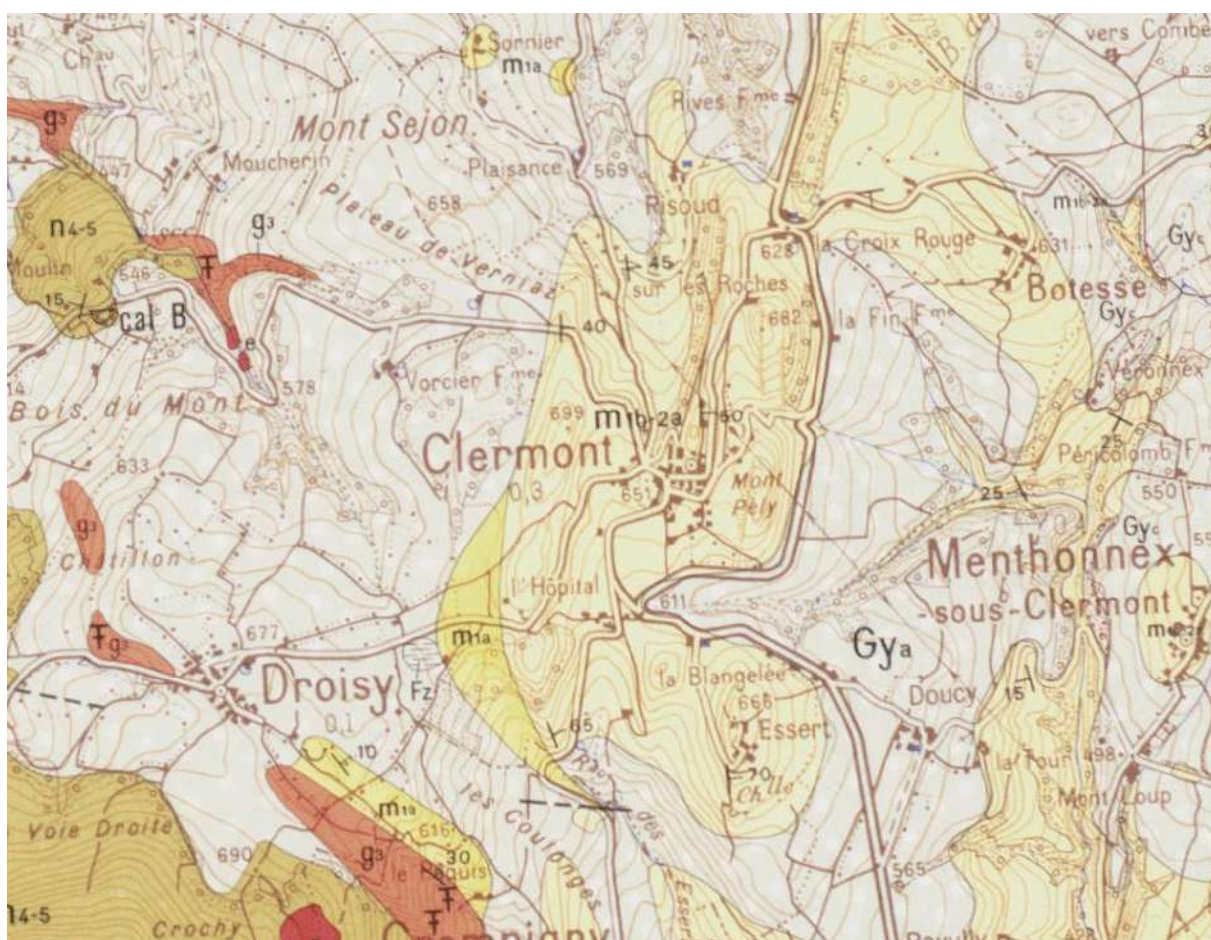


Fig. 12 : Extrait de la carte géologique de Clermont, BRGM.

Si la commune de Clermont se trouve sur un terrain naturel relativement simple, l'utilisation de matériaux pose quant à elle plusieurs problèmes. Nous n'avons pu, dans le cadre de cette étude, nous pencher de manière plus importante sur cette question. Pour cela, ce rappel géomorphologique se basera sur l'étude réalisée par le bureau d'investigation Hadès ainsi que sur la carte géologique de la région⁵⁹. Aussi, il nous permettra de resituer le site dans la région de l'Albanais et son sous-sol.

Le pays de l'Albanais est une sous-division du Genevois se trouvant dans les Préalpes. [Fig. 12]. Cette

58 D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, p.39.

59 Carte géologique, Feuille de Seyssel, BRGM ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011.

répartition territoriale est pour cette région avant tout liée aux changements politiques et de pouvoirs ayant eu lieu au Moyen Âge et non pas aux transformations géologiques comme cela peut être le cas pour le Chablais ou plus éloigné de nous, la région rhénane. Nous allons maintenant essayer de caractériser de manière simple les différents sols présents. Ainsi la plaine albanaise se compose principalement d'alluvions interglaciaires tandis que les collines se composent d'un socle géologique du miocène moyen⁶⁰ avec parfois quelques résurgences du socle du miocène inférieur⁶¹. Au nord et à l'ouest de Clermont, la plaine albanaise se heurte à des socles de l'âge du crétacé inférieur⁶² avec quelques pics de l'éocène⁶³. Les formations rocheuses suivent donc ces variations et se mêlent dans les territoires. Toutefois, nous pouvons simplifier un peu nos propos et proposer un résumé du sous-sol comme suivant : la plaine et les vallons albanais se composent essentiellement de molasse feldspathique et gréseuse, de molasse bariolée parfois gypseuse et d'alluvions. Les bordures du territoire observé sont quant à elles composées de calcaires compacts blanc ou jaunâtre ainsi que de poches de silice. Ainsi, la pénéplaine vallonnée se compose principalement de calcaire, de grès et de mollasse, le tout entouré par de nombreuses alluvions et quelques poches siliceuses [Fig. 13].



Fig. 13 : Détail du substrat rocheux. Cliché : L. Benoit.

60 -15.97 ± 0,05 et -11.608 ± 0,005 millions d'années.

61 -23.03 ± 0,05 et -15.97,3 ± 0,05 millions d'années.

62 -125.0 ± 0,5 et -113 ± 0,2 millions d'années (aptien pour être précis).

63 -48.60 ± 0,20 et -37.20 ± 0,10 millions d'années.

Le village de Clermont se trouve au pied d'une butte mollassique et au sein du sillon molassique de l'ouest du territoire haut savoyard⁶⁴. Cette position et le sol tendre de par ses caractéristiques lithiques en font un sol facile à travailler et favorise ainsi l'accès aux matériaux présents sur le sol et dans le sous-sol. Construite sur un socle de molasse feldspathique, l'agglomération bénéficie sur ses limites sud-ouest des affleurements de molasse bariolée et de calcaire.

La construction du mur de terrasse mêle plusieurs types de roches. En effet, nous trouvons à la fois de la molasse verte, très sableuse, caractéristique du socle naturel de la commune, mais aussi de la molasse plus dure de couleur grise. De même, nous avons observé la présence de grès molassique dont l'origine nous échappe encore. Il n'est pas impossible qu'un affleurement gréseux proche soit ou ait été présent dans les alentours de la ville. Enfin, une partie des constructions est réalisée en calcaire jaune et gris, pierres potentiellement issues des affleurements calcaires de la montagne des princes⁶⁵ situé près de Droisy.

64 BAUD, SCHMITT M-2014.

65 Aussi appelé « Mont des Princes »

CLERMONT-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie)



Septembre 2011. Echelle 1/1000ème. Fond de plan cadastral : RGD 74.
 Prospection électrique : TerraNova, 2002. Croquis de terrain : E. Chauvin-Desfleurs (HADES),
 C. Guffond (SDAHS). DAO : M. Chevalier (SDAHS), L. D'Agostino (HADES).



Echelle : 1/1000^{ème}

0 50 m

Echelle de résistivité électrique (dispositif pôle-pôle = 1m) :

120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 Ohm.m.

résidence seigneuriale :

- tracé d'après le cadastre
- tracé d'après croquis de terrain, photographie aérienne ou photogrammétrie
- tracé supposé
- couverture conservée

- A • prélèvement de mortier
- limite entre deux espaces
- ← ouverture
- rupture de pente

- chemin d'accès non cadastré
- emprise schématique (approximative)
- bâti
- parcelle

- réseau viaire
- réseau hydrographique
- sondages clandestins



NB : En l'absence de relevé topographique et de points de calage permettant de garantir le géoréférencement du relevé géophysique, les emprises indiquées sont approximatives.

Fig. 14 : Prévion d'implantation des sondages. DAO : M. Chevalier (UAPB), L. D'Agostino (Hadès).

4 : DONNÉES DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES :

La campagne de sondage 2017 ambitionnait l'évaluation de l'état des vestiges archéologiques sur une zone donnée, à savoir la tour maîtresse du château et ses proches environs [Fig. 14]. Bien que totalement invisibles en surface, les sources historiques ainsi qu'une opération de prospection géophysique [Annexe 12] laissaient pressentir l'existence de vestiges importants. Il s'agit de la première investigation archéologique menée sur ce site, ce qui limite pour le moment la description de la forteresse. Néanmoins, la topographie du lieu laisse présager de la présence de structures. Aussi, le plateau est divisé en deux parties, sud et nord, par un fossé encore bien visible de nos jours. Les sources précédemment mentionnées viennent alors en renfort et laissent présupposer une sous-division dans la moitié nord entre la zone de la tour maîtresse et un espace encore mal déterminé. *A contrario*, le sud semble avoir été occupé par des bâtiments pouvant correspondre à un quartier résidentiel [Planche 4]. Le reste du plateau occupé par la construction médiévale est dénué de tout indice d'occupation. Aussi, seules des investigations de sous-sol permettent une compréhension et une analyse des vestiges de manière exhaustive.

4.1 : Plan général et état des vestiges :

4.1.1 : Sondages et implantations :

Les sondages [Planche 8] réalisés cette année se sont concentrés sur la tour maîtresse et sa périphérie proche. Ils ont été implantés de manière à pouvoir obtenir des informations sur l'extérieur et l'intérieur de la tour (ES 1.1), mais également sur l'espace tangent à cette dernière, à savoir le fossé (ES 1.3). De même, il s'agissait également de sonder les potentiels stratigraphique et archéologique du secteur. Leurs localisations ont été déterminées d'après les données recueillies par la prospection géophysique et la topographie observée sur place [Fig. 15].

Deux sondages ont été ouverts cet été (SD 1 et SD 2). Leur implantation en « L » nous permettait dans un premier temps de garder un lien stratigraphique entre eux. Néanmoins, de par la nature des vestiges, nous avons rapidement été obligés d'agrandir les deux sondages afin de pouvoir proposer une analyse archéologique cohérente. Finalement, les deux espaces de travail forment une croix [Planche 7]. Le premier sondage (SD 1) suit un axe est-ouest et couvre principalement l'espace ES 1.1 ainsi qu'une petite portion de l'espace ES 1.2 soit une surface d'environ 18 m². Le deuxième sondage (SD 2) possède un axe nord-sud et couvre les trois espaces observés cette année (ES 1.1 à 1.3) sur 19 m² soit une surface quasiment équivalente à SD 1.

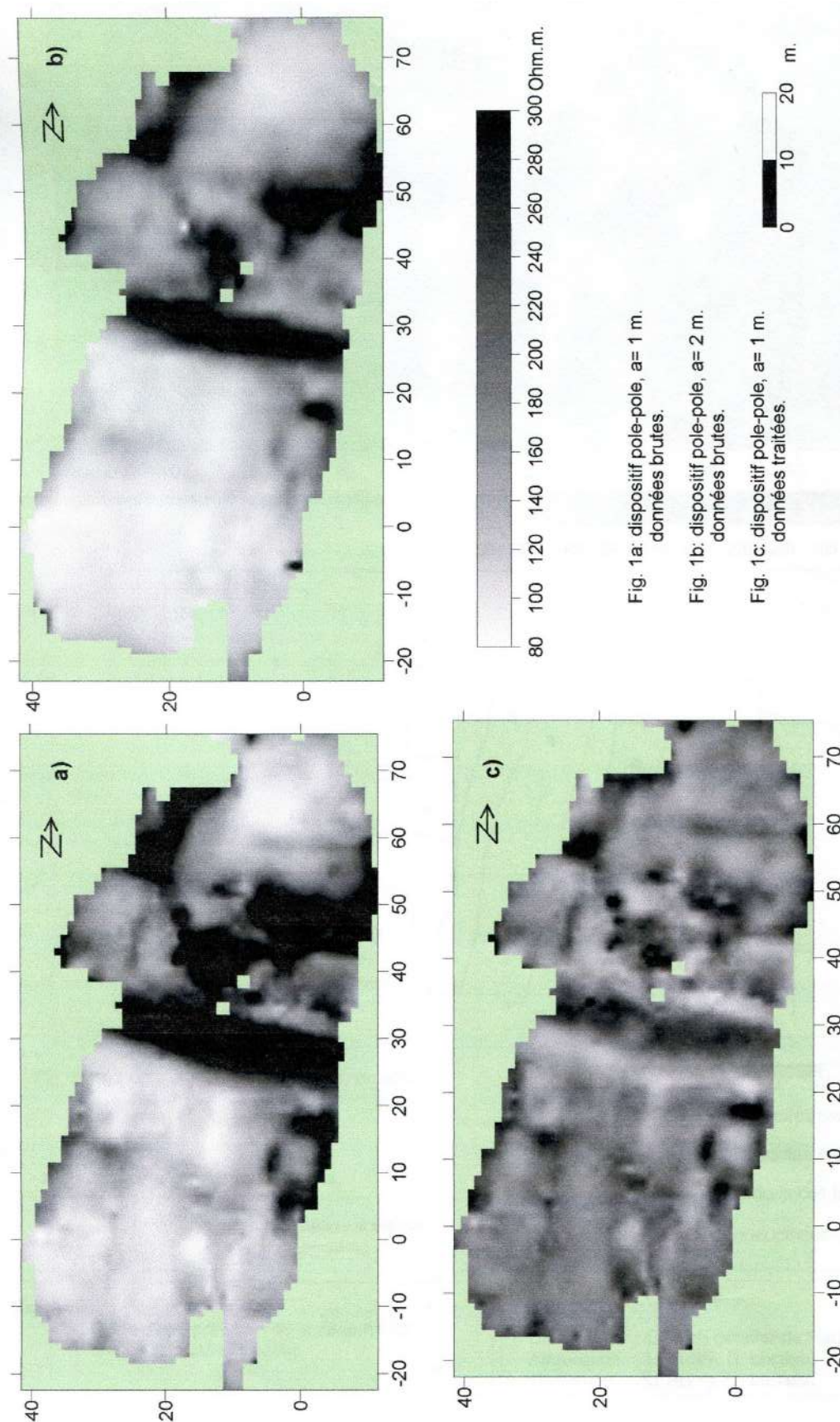


Fig. 1 Cartes de résistivité apparente de la zone haute.

Site : Clermont.

Client : Conseil général de Haute-Savoie.

Acquisition : L. Aubry, S. Lacaze.

Traitement : L. Aubry, S. Lacaze.

Terra Nova 2002

Fig. 15 : Prospection géophysique, Géocarta.

Ainsi, ces deux sondages nous ont permis de réaliser des observations sur le quart intérieur sud-est de la tour, sur la maçonnerie interne et externe de cette construction, sur l'espace la séparant du fossé ainsi que sur ce dernier lui-même. Plusieurs bermes secondaires ont été laissées en place durant la fouille afin de marquer la séparation des deux sondages. Ces dernières ont été démontées une fois les informations enregistrées. Toutefois, étant donné la nature même de cette opération, nous avons été grandement limités en profondeur d'investigation, si bien que nous n'avons pas trouvé le sol géologique. De même, comme nous le verrons, nous n'avons pas encore atteint les niveaux d'occupation du site sur certaines zones. Si cela peut s'avérer frustrant d'un certain côté, il s'agit également d'une information largement satisfaisante lorsque l'on pense à l'élévation des vestiges conservés.

4.1.2 : Puissance stratigraphique :



Fig. 16 : Vue des vestiges maçonnés et de leur proximité avec le sol actuel. Cliché : C. Tournier.

Dès les premiers jours de travail, les deux sondages ont montré la proximité des vestiges avec les niveaux d'occupations actuels **[Fig. 16]**. De même, la forte histoire du site apparaît clairement au travers des différents niveaux conservés. Aussi, la puissance stratigraphique est observable entre quelques centimètres et 1.80 m selon la zone fouillée. Celle-ci est globalement homogène sur les premiers niveaux observés avant de se distinguer suivant l'espace dans lequel nous nous situons **[Annexe 4 et Planche 10 et 11]**. Nous pouvons décomposer schématiquement la partie commune comme suit dans l'ordre antéchronologique :

- le sol actuel composé de terre végétale (*US 10001*).

- une couche de démolition peu épaisse liée au démantèlement de la tour en 1938⁶⁶. Nous y trouvons quelques matériaux de construction et une couche mêlant terre et mortier décomposé correspondant à l'arrachement des blocs de pierre.
- une couche d'accumulation liée à l'abandon du site où l'on retrouve quelques blocs de pierre, du mobilier céramique et en verre.
- un niveau d'effondrement, d'une épaisseur observée variant entre 0.80 et 1.30 m, composé majoritairement de matériaux de construction et conservé jusqu'au fond des sondages. Il s'agit du niveau de démolition du château correspondant à la destruction du site par Louis XIII en 1630.

Bien sûr des exceptions existent, et l'espace **ES 1.2**, nous le verrons ultérieurement, semble présenter des niveaux plus anciens liés à l'implantation du mur **M 1002**, séparant la tour maîtresse du fossé. De même, la limite de profondeur attachée à l'aspect « sondages en tranchées » ne permet pas d'observations complètes sur les parties les plus anciennes.

Les espaces étudiés étant relativement réduits, il ne nous est pas possible d'analyser la répartition des couches de démolitions de manière précise, ces dernières étant présentes de façon homogène au sein des espaces **ES 1.1** et **1.2**. Néanmoins, une observation fine des couches stratigraphiques profondes du fossé (**ES 1.3**) nous permet de considérer un pendage Nord-Sud de la couche de démolition ancienne. Cela correspond au profil en cuvette liée à la structure fossoyée⁶⁷. Ce faciès tend à indiquer une démolition rapide des maçonneries, venant ainsi combler de manière importante le creusement situé en contrebas⁶⁸. Aussi, le château ayant été démoli par les Français en 1630, cette épaisseur de matériaux de construction pourrait correspondre à cet évènement, potentiellement cumulé ensuite à l'écroulement des maçonneries restantes [**Annexe 13 et Fig. 17**]. Concernant la démolition supérieure, elle s'explique bien plus facilement. Jusqu'à dans les années 1930, la tour maîtresse était encore observable sur environ



Fig. 17 : Couches de démolitions successives présentes dans le fossé FOS 1003. Cliché : L. Benoit.

66 BLONDEL 1956 ; CORBIERE 2011.

67 Ce profil en cuvette est déduit de l'occupation et de la circulation présente au sein de ce fossé. Ces faits sont attestés par les sources médiévales. CORAM-MEKKEY et alii 2015.

68 Les français étant résolu à tenir un siège, il est fort probable qu'ils aient été équipés d'artillerie, provoquant ainsi une démolition rapide du site.



Fig. 18 : Vue des vestiges de la tour maîtresse encore hors sol. Cliché : E. Bovier ; Archives Départementales de la Haute-Savoie, 52 Fi 94.

deux mètres de hauteur **[Fig. 18]**. Différents témoignages nous indiquent qu'elle aurait été démontée aux alentours de 1938 afin de récupérer les matériaux de construction pour divers bâtiments locaux dont une chapelle bâtie à l'arrière du site castral⁶⁹. Cela n'a rien d'étonnant, car de tout temps les ruines en pierre ont servi de carrière aux occupants des proches agglomérations. De plus, quand nous voyons la qualité des blocs de pierre utilisés sur la tour, cela se comprend d'autant plus **[Fig. 19]**. Si cette récupération est sans doute bien plus vieille⁷⁰, nous n'avons pu en saisir l'importance du fait de l'étroitesse de nos sondages. Nonobstant, bien que les destructions aient été importantes et la récupération de matériaux récurrente, les maçonneries observées sont très bien conservées. En effet, la hauteur de parement conservée (observée) varie entre 1 et 1.60 m. Les fondations n'ayant pas été atteintes, cela laisse présager de vestiges encore plus hauts. Les maçonneries sont encore solides et les mortiers, en bon état, sont pratiquement tous observables. Seules les parties supérieures ont été fragilisées par la présence de deux arbres s'étant développés après les années 1950. En effet, la capacité des végétaux à se nourrir par les racines dans le mortier est bien connue du milieu archéologique. Heureusement, il semble ici que ces arbres ne soient pas allés trop en profondeur.

Il faudra à présent être vigilant à entretenir le terrain afin d'éviter la repousse de pareille végétation, cette dernière étant nuisible à la conservation des vestiges.

69 BLONDEL 1956 ; CORBIERE 2011, témoignage oral de P. SEVE, habitant de Clermont.

70 Le duc de Savoie fait dont des matériaux de construction présents dans les ruines à un certain Alexandre-Gaspard de Regard de Morgenex dès 1639 (CORBIERE 2011, p.5).



Fig. 19 : Vue du parement sud de la tour. Cliché : C. Tournier.



Fig. 20 : Découverte progressive du plan de la zone d'étude. Cliché : O. Veissière (Patrimoine Numérique).

4.1.3 : Plan des vestiges

Les deux sondages réalisés en juillet 2017 ont permis d'établir un premier bilan concernant la présence et la conservation de vestiges anciens sur le site du château de Clermont **[Fig. 20]**. De même, nous avons pu documenter de manière partielle trois espaces au sein de la zone dite de la cour haute (**Zone 1**). Nous reviendrons en détail sur les structures des différents espaces ultérieurement. Néanmoins, les observations faites sur le terrain et en post-fouille nous montrent la présence d'une tour circulaire (**ES 1.1**) assez centrale sur la plateforme castrale **[Planche 7]**. Cette dernière est entourée d'un espace encore mal défini (**ES 1.2**) limité au sud par le mur **M 1002** d'axe est-ouest. Enfin, au-delà de celui-ci, se trouve une zone fossoyée (**ES 1.3**), elle aussi d'axe est-ouest, séparant la plateforme castrale en deux sous-zones **[Planche 6]**. Aucune ouverture n'a été retrouvée dans les vestiges pour le moment.

Les informations relatives au plan général du site sont pour le moment assez maigres du fait de la faible ampleur de cette première opération archéologique. Néanmoins, elles semblent, pour une partie, s'inscrire dans la continuité des données recueillies dans les sources comtales.

4.2 : Les structures archéologiques :

Si l'organisation centrale semble de prime abord simple à analyser, les maçonneries mises au jour attestent déjà d'une chronologie relative. De même, les informations sur la mise en œuvre des matériaux se sont révélées nombreuses et pour un certain nombre inédites. Enfin, la nature de nos opérations n'a pas permis d'atteindre l'occupation médiévale du site, mis à part une petite exception que nous verrons pour l'espace **ES 1.2**.

4.2.1 : L'espace 1.1 : la tour maîtresse :

Au cœur du sondage 1 (*SD 1*), ainsi qu'au nord du sondage 2 (*SD 2*), c'est au centre de la **Zone 1** que se situe l'espace **ES 1.1 [Planche 8]**. Dans l'état actuel des investigations archéologiques, seul un quart du bâtiment a pu être abordé en plan tandis que nous n'avons pas pu atteindre ses fondations. Toutefois, la tour **ES 1.1** paraît avoir un plan circulaire quasiment parfait représenté par le mur **M 1001 [Fig 21 et Planche 9]**. Un quart du bâtiment a été fouillé cette année et des arcs de cercle suffisamment grands ont pu être observés afin de restituer ses dimensions. Ainsi, l'édifice possède un diamètre externe de 10.60 m pour un diamètre interne de 3.20 m pour une superficie d'environ 8 m² **[Fig. 22]**⁷¹. Le mur **M 1001** est conservé sur une hauteur observée variant entre 0.50 et 1.60 m et mesure 3.70 m de largeur. Cette dernière mesure en fait l'un des murs médiévaux connus les plus épais du département haut-savoyard⁷². Le parement extérieur (*USC 10019*) est composé de blocs de pierre de taille en calcaire disposés en assises réglées et liés à un mortier de chaux fin **[Fig. 23]**. Les modules des blocs mesurent entre 0.38 x 0.14 m pour les plus petits et 0.85 x 0.42 m pour les plus imposants. Des traces de tailles sont observables. Aussi, nous pouvons constater que les pierres sont traitées à la broche leur donnant un aspect smillé. De même, un chanfrein est taillé sur le pourtour de la tour à la côte 688.12 m **[Fig. 24 et Planche 12]**.

Le parement intérieur (*USC 10017*) présente un appareil de moellons calcaires équarris à faces dressées. Les modules oscillent entre 0.47 x 0.15 m et 0.70 x 0.34 m tandis que les assises, moins imposantes qu'à l'extérieur (0.25 m contre 0.40 m), sont également bien assisées. Le joint entre les moellons est réalisé à la chaux et est légèrement plus gros qu'à l'extérieur **[Annexe 13 et Fig. 25]**. Les deux parements sont liés entre eux par un blocage (*USC 10018*) mêlant mortier de chaux grossier et blocs bruts de calcaire et de molasse. Quelques blocs de tuf et galets viennent compléter le mélange **[Fig. 26]**.

Les zones extérieures orientale et méridionale de la tour constituent l'espace **ES 1.2** dont nous parlerons ultérieurement. L'intérieur de la tour n'a pu être abordé que sur une petite surface d'environ 2.8 m². La stratigraphie à l'intérieur de la tour reste relativement simple. Seules trois unités stratigraphiques ont été observées en 2017. Aussi, nous rencontrons dans un premier temps la terre végétale (*US 10001*) sur une

71 Ces mesures correspondent à 0.20 m près à celles observées par Louis Blondel dans les années 1930.

72 À titre de comparaison le mur bouclier de Château-Vieux d'Allinges, qui a une vocation clairement défensive ne mesure « que » 3 m d'épaisseur. DAGOSTINO *et alii* R-2010 à 2012.



Fig. 21 (ci-dessus) : Vue nadirale de l'extérieur de l'espace ES 1.1.
Cliché : L. Benoit et C. Tournier.



Fig. 22 (ci-contre) : Espace intérieur de la tour maîtresse du château de Clermont.
Cliché : L. Benoit et C. Tournier.



Fig. 23 (ci-dessus) : Parement extérieur de M 1001.

Cliché : L. Benoit.



Fig. 24 (ci-contre) : Détail du chanfrein de M 1001 et des traces d'outils.

Clichés : C. Tournier.





Fig. 25 (ci-dessus) : Parement intérieur de M 1001.

Cliché : C. Tournier.



Fig. 26 (ci-contre) : Détail du blocage de M 1001.

Cliché L. Benoit.

dizaine de centimètres. Ensuite, deux unités se partagent l'espace de façon verticale : les *US 10015* et *10025* [Planche 11]. La couche *US 10015* correspond à un niveau de démolition très sableux et de couleur jaune. Dans le prolongement du parement intérieur de la tour *USC 10017*, cette unité semble correspondre à un arrachement du parement et pourrait ainsi être rattaché aux prélèvements de matériaux effectués dans les années 1950 [Fig. 27 et Planche 11]. Enfin, la couche *US 10025* occupe la moitié ouest de l'espace. Conservée sur un peu plus d'un mètre de haut, elle se compose essentiellement de blocs de pierre de taille et de moellons issus de la démolition de la tour, le tout mélangé à une interface avec la terre végétale. Il semblerait que la partie haute de cette couche de démolition ait accueilli un certain nombre de déchets durant la période où la tour était encore debout. Aussi, un certain nombre d'artefacts des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles sont présents en surface. Néanmoins, au vu de la quantité de pierres, il est fort possible que cette épaisseur soit contemporaine de la destruction du site [Fig. 28 et Planche 11]. Nous ne pouvons aller plus en avant dans les interprétations pour les raisons précédemment évoquées et il faudra attendre la prochaine opération afin d'espérer documenter les niveaux médiévaux.

En résumé, l'espace **ES 1.1** constitue un ensemble clos assez prometteur aussi bien au niveau des maçonneries que des niveaux intérieurs. Si l'on se fie à la prospection géophysique, il semblerait que l'intégralité de la structure circulaire soit conservée tandis que la stratigraphie semble nous indiquer un emprisonnement des couches anciennes.



Fig. 27 : Couche d'arrachement du mur M 1001. Cliché : C. Tournier.



Fig. 28 : Couche de démolition présumée XVII^e siècle. Cliché : C. Tournier.

4.2.2 : L'espace 1.2 : un réduit ?

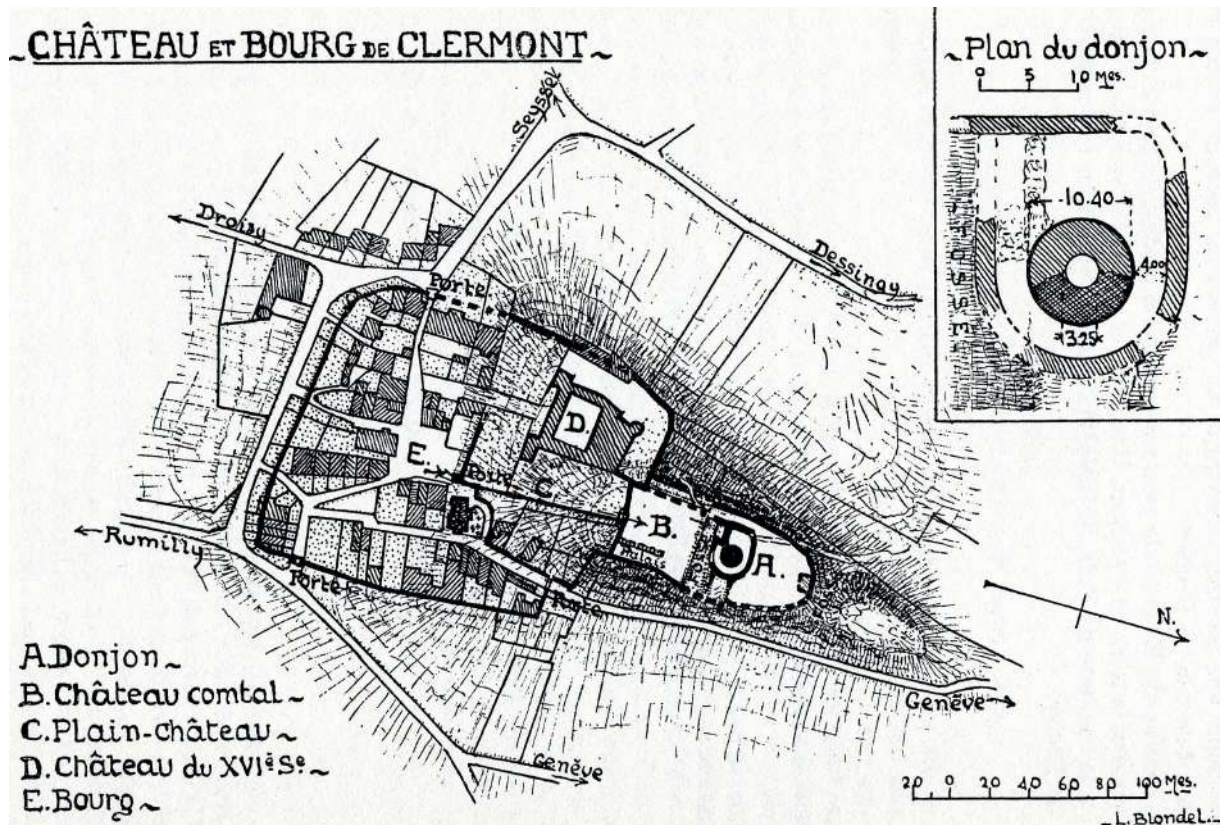


Fig. 29 : Plan du château réalisé par L. Blondel dans les années 1930.

L'espace **ES 1.2** a été défini grâce au plan fourni par les travaux de prospection effectués sur le site par Louis BLONDEL⁷³. Il correspond à l'espace de la cour haute (**Zone 1**) à l'extérieur de la tour maîtresse circulaire constituée du mur **M 1001** et délimité par une maçonnerie en forme de fer à cheval d'après Louis Blondel [Fig. 29] partiellement identifiée lors de la fouille (**M 1002**).

Le second mur mis au jour (**M 1002**) affleurerait partiellement avant le début de l'opération. La réalisation du sondage **SD 2** a permis d'en mettre au jour un tronçon de 2 m de long à une profondeur pouvant atteindre jusqu'à 45 cm sous le niveau de terre végétale [Fig. 30 et Planche 11].

Son arase se situe à une altitude variant de 688.64 m NGF au nord-est, où il est le mieux conservé, à 687.61 m NGF au sud-ouest. Son parement méridional a pu être observé sur 1,48 m de hauteur, tandis que celui septentrional a pu l'être sur 1,5 m. L'exiguïté de l'espace libre entre le mur de la tour **M 1001** et l'enclos constitué par le mur **M 1002** ne nous a pas permis de fouiller plus en profondeur dans l'espace **ES 1.2** [Planche 11]. Cependant, ce dernier a pu être documenté en plan dans la partie orientale du sondage **SD 1**. Il apparaît que son parement sud (**USC 10020**), est composé principalement de blocs de molasse complétés par quelques éléments en calcaire. Leurs modules varient de 0.16 m de long pour les plus petits jusqu'à 0.45 m pour les plus grands, tandis que leur hauteur reste plus constante et oscille autour de 0.14 m, qui constitue la mesure moyenne d'une assise [Planche 14]. Ils sont liés par du mortier de chaux visible dans le blocage ainsi que dans les joints qui sont beurrés. La fondation de ce mur n'a pas

73 BLONDEL 1956



Fig. 30 : Apparition des maçonneries. Cliché : C. Tournier



Fig. 31 : Parement sud et arase de M 1002. Clichés : L. Benoit.

été atteinte de ce côté, à l'inverse de son pendant septentrional, où, au contraire, c'est principalement celle-ci qui a été observée [Fig. 31].

Le parement nord (USC 10021), évoqué précédemment, est très peu conservé et n'est visible uniquement le long de la limite orientale du sondage SD 2. Il est composé exclusivement de blocs de molasse équarris de module moyen de 0.18 m de long par 0.11 m de haut. Les assises mesurent en moyenne 0.18 m d'épaisseur [Planche 14]. Il est difficile de caractériser sa mise en œuvre en raison de son mauvais état, mais semble présenter le même type de joints que son homologue méridional. La fondation du mur (USC 10028) constitue la principale partie conservée de cette maçonnerie dans l'espace ES 1.2. Elle



Fig. 32 : Parement et fondation nord de M 1002.
Cliché : L. Benoit.



Fig. 33 : Coupe orientale de l'espace ES 1.2 dans le sondage 2. Cliché : L. Benoit.

présente une composition similaire au parement *USC 10020*, mais une mise en œuvre bien différente [Fig. 32]. En effet, bien que les assises apparaissent réglées, les blocs, dont le module moyen varie de 0.06 m de long par 0.18 m de haut à 0.38 m de long par 0.21 m de haut, sont noyés dans le mortier de chaux du mur. Il apparaît alors que cette partie du mur a été réalisée en tranchée étroite, ce qui nous a incités à l'identifier comme sa fondation.

La stratigraphie de l'espace **ES 1.2** est relativement simple. Elle a pu être documentée dans les coupes longitudinales du sondage *SD 2* [Planche 11 et Fig. 33] ainsi que dans la coupe méridionale et orientale du sondage *SD 1* [Planche 10 et Fig. 34]. Sous la terre végétale *US 10001*, dont l'épaisseur varie entre 0.10 et 0.30 m, un niveau chargé de blocs de calcaire et de quelques nodules de mortier a été identifié (*US 10006*). Sa matrice principalement limoneuse, meuble et grise tend à l'interpréter comme le reliquat de la démolition finale de l'édifice, contemporain de l'abandon du site. Une couche de remblai, perceptible sur toute la surface de la cour haute, a été scellée par ce niveau de démolition. Du fait de sa présence sur l'ensemble de l'espace, elle regroupe plusieurs unités stratigraphiques : les *US 10010*, *US 10012* et *US 10013*. Elle est cependant homogène et est constituée d'un sable jaune meuble dans lequel de nombreux restes fauniques ont été découverts. Son épaisseur varie entre 0.35 et 0.85 m. Il a été difficile de déterminer la nature de ce remblai, mais nous préférons y voir un phénomène anthropique. En effet, la sédimentation semble réduite sur la **Zone 1**, comme le montre la faible épaisseur de la terre végétale,



Fig. 34 : Coupe orientale de l'espace ES 1.2 dans le sondage 1. Cliché : L. Benoit.

ce qui favorise l'hypothèse d'une intervention humaine pour la mise en place d'un niveau aussi épais et homogène. Cette US vient sceller un niveau relativement plan, l'US 10024, qui apparaît à une cote de 688.07 m NGF dans le sondage SD 1 et 687,46 m NGF dans le sondage SD 2. Il est composé d'une matrice de gravillons et de nodules de chaux blanc-beige, compacte et homogène. Il a été identifié sur l'ensemble de la partie fouillée de l'espace **ES 1.2** et présente une épaisseur presque constante de 0.10 m, exception faite de l'extrémité orientale du sondage SD 1, où la présence de bioturbation a perturbé l'homogénéité de la forme de ce niveau [**Planche 10 et Fig. 35**]. De plus, son apparition correspond à la limite supérieure de la fondation du mur **M 1002** (USC 10028), ce qui nous a incités à l'interpréter comme un niveau de travail. Celui-ci semble percé par une tranchée rectiligne à profil en V (US 10029) le long de cette structure, comblée par un niveau (US 10030) sableux gris, très meuble et homogène [**Planche 11**]. La hauteur maximale de cette tranchée nous est inconnue puisque nous n'avons pu en déterminer la limite inférieure pour des raisons de sécurité. Il semblerait donc que le niveau de travail US 10024 soit antérieur à l'édification du mur **M_1002**. Il pourrait alors correspondre à la phase de chantier contemporaine de sa construction, mis en place pour faciliter le travail des maçons et la stabilisation des niveaux inférieurs. En effet, l'US 10026, qui constitue le niveau le plus bas identifié dans les sondages (687.10 m NGF), présente une matrice sableuse jaune et meuble comportant quelques graviers. Il y aurait donc eu une nécessité de le stabiliser avant l'édification de la maçonnerie enserrant la cour haute.



Fig. 35 : Coupe sud de l'espace ES 1.2 dans le sondage 1. Cliché : L. Benoit.

L'hypothèse selon laquelle le mur **M 1002** serait postérieur à la construction de la tour, dont le parement extérieur plonge dans le niveau *US 10026*, pousse à s'interroger quant à la forme qu'adoptait l'espace **ES 1.2** avant la construction de cette maçonnerie. La rupture stratigraphique et topographique entre cet espace et celui du fossé suggère qu'il existait un premier mur, qui aurait peut-être été réédifié dans une deuxième phase. Toutefois, il est difficile d'appuyer cette hypothèse dans l'état actuel de nos connaissances.

4.2.3 : L'espace 1.3 : le fossé :

L'espace **ES 1.3** correspond au fossé **FOS_1003** jouxtant au sud le mur **M_1002**. Cet élément est très perceptible dans la topographie du terrain [**Planche 9 et Fig. 36**]. De plus, il nous était décrit par L. BLONDEL dans son travail de prospection du site⁷⁴.

Il a été partiellement fouillé dans la partie méridionale du sondage *SD 2*, mais les contraintes de sécurité ne nous ont pas permis d'atteindre son fond, ni même de mettre en évidence son creusement [**Planche 11**]. En effet, comme nous l'avons dit précédemment, la base du mur **M 1002** n'a pas été atteinte et il est fort probable que le fossé soit installé dans un niveau de circulation situé à la jonction entre sa fondation et son élévation.

Un certain nombre de niveaux de remblais successifs ont été identifiés ; sous le niveau de terre végétale, d'une épaisseur maximale de 0.19 m à l'extrémité méridionale du sondage, apparaît un niveau de démolition, *US 10004*, semblable aux niveaux *US 10005* et *US 10006*. Il s'agirait d'une couche contem-

74 BLONDEL 1956, p.74



Fig. 36 : Coupes ouest et est du fossé (ES 1.3). Clichés : L. Benoit.



Fig. 37 : Coupe sud du fossé (ES 1.3). Cliché : L. Benoit.

poraine de l'abandon final du site et de sa dégradation dans le courant du XX^e siècle. Il s'agit de l'arase du mur **M 1002**, *US 10023*, ce qui nous incite à confirmer cette hypothèse. Il se situe à la fois sur les niveaux *US 10031* et *US 10009*, qui constituent respectivement un niveau de remblai sableux jaune compact et homogène contenant de nombreux nodules de chaux et une couche sablo-limoneuse jaune-verdâtre, peu compacte et homogène. Ces deux entités stratigraphiques, en l'absence d'éléments distinctifs, sont associées à des remblais postérieurs à la destruction du site au XVII^e siècle. Ils présentent une hauteur maximale respective de 0.50 et 0.87 m. Leur totale désorganisation, tant en plan qu'en coupe, ainsi que leur importante épaisseur suggère qu'ils sont liés au remblaiement naturel de la dépression laissée au pied du mur **M_1002** par la dégradation des élévations et des phénomènes de colluvionnements provenant de la partie sommitale de la cour haute.

Le niveau scellé par ces deux couches correspond à la démolition du site *US 10011*. Il s'agit d'un ensemble de blocs de calcaire et de molasse inclus dans une matrice sableuse jaune pulvérulente, presque absente [Fig. 37]. Les dimensions importantes de certains des éléments qui en sont issus permettent sans aucun doute de l'associer au phénomène de destruction du site médiéval intervenue en 1630. Il apparaît donc évident que le comblement médiéval du fossé n'a pas été atteint lors de la pratique du sondage *SD 2*. Il pourrait être intéressant de les fouiller dans une campagne ultérieure, surtout s'ils constituent les rejets domestiques liés à l'utilisation de l'espace. Cependant, la charge de travail nécessaire à cette documentation semble quelque peu démesurée par rapport à la faible probabilité que le fossé n'ait pas été régulièrement curé.

4.2.4 : Synthèse et premières hypothèses :

Malgré une faible surface sondée, nous avons pu observer une bonne densité de vestiges. Cela nous a permis d'acquérir un certain nombre d'informations sur la puissance stratigraphique du site ainsi que sur l'état de conservation des vestiges dans le secteur concerné. De même, la chronologie relative des constructions et leurs plans ont pu être abordés en partie [**Planche 6**]. Enfin, un premier bilan du potentiel archéologique du site a pu être dressé même si de nombreuses questions restent, pour le moment, en suspens.

4.2.4.1 : Datation relative des structures archéologiques.

Les éléments de chronologie relative sont pour le moment assez limités du fait de la fouille en tranchées. Toutefois, nous avons tout de même pu mettre en relation les différents éléments et espaces retrouvés en fouilles les uns par rapport aux autres. Aussi, à l'extrémité nord du sondage se trouve la tour maîtresse (**ES 1.1**) représentée par le mur **M 1001**. Cet ensemble apparaît, pour le moment, comme appartenant à une première phase de construction (Phase 1) parmi les vestiges observés cette année. Il est alors possible qu'une structure fossoyée ait été présente au sud de la tour à ce moment-là. Néanmoins, n'ayant pas atteint les fondations du bâtiment nous ne pouvons pas nous prononcer à ce sujet pour le moment. Toujours est-il qu'après la construction de l'édifice un remblai (*US 10014 et 10026*), aujourd'hui mal identifié, vient buter contre la tour sous le niveau du chanfrein [**Planche 11**]. Contenant un certain nombre de charbons, il a fait l'objet d'un prélèvement pour datation C14⁷⁵. Dans une seconde phase (Phase 2), le remblai est percé par une tranchée de fondation étroite (*US 10029*) servant à la mise en place du mur **M 1002**. Celle-ci est accompagnée d'un niveau de chantier (*US 10024 et 10027*) marqué par une forte présence de chaux en niveau plan [**Planche 10 et 11**].

Si la construction de **M 1002** apparaît clairement comme faisant partie d'une seconde phase de construction, il est possible que le remblai (*US 10014/26*) soit lié à la mise en place de la structure fossoyée. Si nous ne pouvons en être certains aujourd'hui, nous savons tout de même que la mise en place du fossé **FOS 1003** intervient entre les phases 1 et 2 et cela pour des raisons de logique. En effet, il apparaît difficile de mettre en place une structure fossoyée d'environ douze mètres de large pour une profondeur inconnue au pied de constructions maçonnées alors que construire après coup serait plus aisé.

La suite de la chronologie relative est biaisée par le manque d'informations stratigraphiques. Cependant nous observons une phase de destruction suivie d'un abandon avant de retrouver à nouveau une phase de destruction, ces dernières correspondant a fortiori aux destructions de 1630 et 1930.

Ainsi, une première chronologie relative des structures archéologiques a pu être dressée bien que cette dernière doive être perfectionnée. Aussi, des datations en laboratoire seront nécessaires à l'établissement d'une chronologie plus précise, que nous espérons absolue. Le mobilier archéologique, escompté, pourra également aider à alimenter la chronologie du site.

75

Les échantillons ont été envoyés au CDRC de Lyon, nous aurons les résultats en 2018.

Des comparaisons avec d'autres châteaux possédant une tour maîtresse circulaire seront intéressantes sur les plans scientifique et architectural. Toutefois, nous attendrons d'avoir une vue plus complète du bâtiment avant de nous essayer à cet exercice même si un certain nombre d'indices nous pousse vers une construction attribuable à la première moitié du XIII^e siècle⁷⁶. En effet, les tours rondes présentant une épaisseur de mur aussi importante (plus de deux tiers du diamètre total de l'édifice) semblent faire partie d'une première vague de construction de ce type de défense. Elles évoluent par la suite en agrandissant l'espace interne afin d'améliorer la capacité volumétrique du bâtiment. De même, s'il est encore trop tôt pour en parler, la présence ou non d'archère au niveau inférieur sera également déterminant⁷⁷.

4.2.4.2 : Première ébauche de plan du Château médiéval de Clermont.



Fig. 38 : Vestiges vue du ciel. Cliché : O. Veissière(Patrimoine Numérique)

Dans l'état actuel de nos connaissances sur le site médiéval de Clermont, nous ne pouvons pas en dresser un plan avec précision. Toutefois, un certain nombre d'indices nous permettent de le restituer au moins en partie [Fig. 38]. L'espace (ES 1.1) de forme circulaire est caractérisé par des dimensions assez imposantes puisque cette tour possède un diamètre hors œuvre restitué de 10.60 m. À cette envergure,

76 La typologie de L. Blondel, reprise et affiné par Daniel De Raemy nous amèneraient à supposer une construction de la première moitié du XIII^e, ce qui correspondrait avec la possession du site par les comtes de Genève. BLONDEL 1956, p.77 ; RAEMY 2004.

77 RAEMY 2004.

nous associons un espace intérieur utilisable restitué de 3.20 m, soit une surface d'environ 8 m². Si ces dimensions se retrouvent approximativement dans d'autres tours au sein du département⁷⁸, dans l'Ain⁷⁹ et en Suisse⁸⁰, c'est dans l'épaisseur des maçonneries que se trouve l'originalité puisque nous atteignons des murs épais de 3.70 m⁸¹. La construction en pierres de taille smillées laisse présager d'une construction planifiée du fait d'un appareil en pierre de taille soigné et de l'utilisation de matériaux de construction non locaux. Il est cependant encore trop tôt pour savoir si cela est applicable à l'ensemble du site. L'espace **ES 1.2** est délimité au sud par le mur **M 1002**. Nous ne pouvons à ce jour être plus explicites sur cet ensemble, car nous manquons d'éléments. Toutefois, il semblerait d'après les observations de Louis Blondel dans les années 1930 que cet espace possède une forme de fer à cheval et entoure la tour maîtresse de telle sorte qu'il forme ainsi un réduit défensif en lien avec le fossé central **FOS 1003**. Le mur **M 1002**, possède une largeur de 1.50 m sur la portion observée. Il est construit en moellons de molasse liés au mortier de chaux. Présent sur une longueur de 2 m seulement nous ne pouvons développer plus cette structure. Enfin, l'espace **ES 1.3** représente le fossé (**FOS 1003**) qui même s'il n'a été qu'abordé par la fouille, présente une topographie assez marquée permettant des hypothèses sur ses dimensions. Ce dernier coupe le plateau molassique en deux quasiment en son centre. Ainsi, il possède une longueur d'environ quarante mètres. Sa structure en creux encore visible aujourd'hui nous indique une largeur minimum d'une douzaine de mètres, mesure qu'il faudra préciser au cours des prochaines études du site. De même, sa profondeur restera à déterminer ultérieurement.

Aucun élément architectonique n'a été observé sur l'emprise de la fouille ou dans les couches stratigraphiques. Nous espérons pouvoir apporter plus d'informations sur des éléments de ce type lors de la prochaine campagne. De même, en l'état actuel des recherches et au vu de la stratigraphie observée et de la hauteur des vestiges en présence, il nous est difficile d'estimer nous nous situons au premier étage ou au rez-de-chaussée. Une fouille exhaustive de cette dernière nous permettra de répondre à ces questions. Si un niveau de chantier a pu être observé, nous n'avons pas vu d'autres niveaux de circulation.

Au vu de ces résultats, les questions de l'aménagement et du plan du château médiéval restent en vogueurs. De même, les questions concernant les méthodes de construction restent pleinement ouvertes dans la mesure où sur deux maçonneries observées nous avons pu montrer deux mises en œuvre complètement différentes. Des analyses approfondies de ces éléments pourront être abordées lorsque nous aurons une vision plus complète de l'ensemble castral.

78 BLONDEL 1956 ; CORBIERE 2002

79 KERSUZAN 2005

80 RAEMY 2004.

81 Soit un des plus gros mur du département en milieu castral.



Fig. 39 (ci-dessus) :
Fragments de bouteille en
verre.
Cliché : L. Ceci (UAPB).



Fig. 40 (ci-contre) :
Echantillon du verre
découvert.
Cliché : L. Ceci (UAPB).

4.3 : Le mobilier :

La campagne archéologique de 2017 au château médiéval de Clermont, commune de Clermont (Haute-Savoie), a livré un ensemble de mobilier archéologique homogène. La fouille des niveaux stratigraphiques récents et très perturbés a mis au jour du matériel récent de la vie quotidienne, car pendant plusieurs décennies le site a servi de dépotoir.

L'équipe de terrain a collecté un échantillonnage de **442** fragments : du verre, de la céramique, du métal, une pièce de monnaie et, enfin, du matériel de construction. Les fragments de verre priment sur les autres catégories citées auparavant. Ils représentent 183 débris de verre, soit 41,4% du mobilier, suivis par la céramique, 175 tessons soit 39,5% des fragments, ensuite 16 outils métalliques qui correspondent à 3,6% de l'ensemble et, finalement, une pièce de monnaie soit 0,2%. Quant à la céramique architecturale, elle comprend 67 fragments soit 15,1% de la totalité de matériel retrouvé sur le site.

Le traitement du mobilier a été réalisé en deux étapes : dans un premier temps, lavage, tri et comptage. Dans un deuxième temps, l'inventaire, puis les photos de certains ensembles pour mieux illustrer l'étude. Les fragments de céramique et de verre ont été comptés selon les méthodes de quantification du Nombre de Restes (NR) et du Nombre Minimum d'Individus (N.M.I.) mise au point dans le « Protocole de quantification des céramiques » du Mont Beuvray⁸². Le NR prend en considération tous les fragments avant le recollage des tessons et le N.M.I. est déterminé par le nombre de bords après recollage. Ce mode opératoire a été mis en œuvre sur toutes les couches qui montrent la présence de mobilier archéologique, soit 15 unités stratigraphiques étudiées.

4.3.1 : Le verre :

En ce qui concerne le verre, nous avons recueilli 183 fragments, dont 2 individus, répartis dans six unités stratigraphiques (10001, 10003, 10004, 10006, 10015 et 10025) [**Annexe 11**]. Ce sont des formes récentes appartenant à des bouteilles de vin, de bière et bocaux de conserves. Seul un exemplaire pourrait présenter une forme de bouteille plus ancienne [**Fig. 39**].

Les morceaux de verre sont principalement des débris de bouteille et de gobeletterie - à l'exception de 30 fragments de verre à vitre - de plusieurs teintes : incolore transparente, incolore translucide, vert foncé, vert clair et marron foncé [**Fig. 40**].



Fig. 41 (ci-dessus) :
Echantillon de la céramique
retrouvée.
Cliché : L. Ceci (UAPB).



Fig. 42 (ci-contre) :
Tesson présentant des
caractéristiques anciennes.
Cliché : L. Ceci (UAPB).

4.3.2 : La céramique :

Le répertoire de la céramique domestique est très restreint. On dénombre en tout 175 tessons, mais seulement 12 individus, découverts dans plusieurs unités stratigraphiques (10001, 10003, 10004, 10006, 10010, 10012, 10014, 10015, 10024, 10025 et 10026).

L'élément le plus répandu est, sans aucun doute, le fragment de panse (149 tessons, soit 85,1%), suivi des bords (19 fragments de bord, soit 10,8%), 6 fonds (soit 3,4% de la céramique), et enfin 1 goulot (0,5% du mobilier céramique) [Annexe 11].

De ces 12 individus, 9 appartiennent au répertoire des productions de terre vernissée locales du XIX^e - XX^e siècles : pots à fleurs, pot à conserve et couvercle [Fig. 41]. De pâte claire orangée, ces formes sont vernies de couleur vert, jaune ou marron, soit à l'intérieur et brute à l'extérieur, soit à l'intérieur et à l'extérieur. Quant à deux autres récipients, un pot et une assiette, ils sont à pâte blanche et font partie des récipients fabriqués en faïence industrielle.

Finalement, un dernier bord et vraisemblablement la forme la plus ancienne - US 10026 - de tout le mobilier archéologique découvert sur le site [Fig. 42]. Il fait partie d'un pot ou d'une coupe à bord évasé légèrement rentrant aplati (diamètre supérieur d'ouverture de 19 cm) avec un bourrelet à l'extérieur. A l'intérieur, le bord dessine une petite gorge, peut-être pour recevoir un couvercle. Ce récipient présente une pâte grise micacée et le cœur du tesson est orangé.

L'identification de la forme reste difficile par rapport au manque d'éléments de comparaison. La continuité des recherches sur le site du château médiéval dans les années à venir permettront de donner plus de précisions par rapport à la datation et à la morphologie de ce type de mobilier. En effet, il faut attendre le matériel provenant des niveaux archéologiques plus anciens.

4.3.3 : Le mobilier métallique :

Le mobilier métallique est représenté par 16 objets qui ont été collectés dans 7 contextes stratigraphiques (10001, 10003, 10004, 10006, 10009, 10012 et 10024). Tous les exemplaires métalliques sont en fer et quelques éléments, notamment de clouterie, sont en mauvais état sanitaire.

Ce sont des objets récents : boîte de conserve, une cuillère à thé, une paire de ciseaux, une roue d'un jouet d'enfant et des tiges de clous, très oxydées, dont leur tête n'a plus de forme.

A cette catégorie appartient une pièce de monnaie découverte dans l'unité stratigraphie 10002 de 50 centimes de francs de 1942.

4.3.4 : Matériaux de couverture et de construction :

Un lot de 67 fragments de tuile récente a été ramassé dans plusieurs couches stratigraphiques (10001, 10002, 10003, 10004, 10006, 10007, 10009, 10011 et 10015), dont l'objectif est d'avoir un échantillonnage de ce type de mobilier pour de futures recherches, ainsi que de montrer la diversité de matériel présent dans les contextes stratigraphiques fouillés.

4.3.5 : Prélèvements :

Plusieurs restes osseux et de sédiments ont été prélevés sur le terrain. Concernant la faune, 10 sachets remplis d'os ont été comptabilisés et recueillis dans de nombreuses couches stratigraphiques **[Annexe 10]**. Un échantillonnage prélevé de certains contextes archéologiques pertinents à la compréhension du site est en cours d'étude. Celle-ci est assurée par Amélie Lefebvre De Rieux (MOM – UMR 5138), étudiante en Master à l'université Lumière Lyon 2 . Néanmoins, les délais de rendu de rapport ne rendent pas possible l'ajout de cette étude au présent travail. Aussi, l'analyse de ces ossements « 2017 » sera cumulée avec ceux de l'opération envisagée pour l'été 2018, toujours sous l'égide de la même personne. Quant aux prélèvements de sédiments composés de charbon et de mortier, ils ont été envoyés pour détermination au Centre de Datation par le Radiocarbone de l'Université Lyon 1.

5 : CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Cette première année d'étude sur le château médiéval de Clermont nous a permis d'avancer sur la connaissance globale du site.

Aussi, un bilan documentaire a été réalisé. Il regroupe pour le moment les différentes études historiques et archéologiques, des inventaires de sources anciennes ainsi qu'iconographiques. L'objectif a pu être accompli dès cette année grâce à plusieurs inventaires qui avaient déjà été réalisés dans le cadre des différentes études précédemment mentionnées⁸³. Le contexte historique du site de Clermont est donc globalement maîtrisé même s'il nous faudra réaliser quelques compléments à l'avenir afin d'essayer d'éclaircir certains points tels que la présence et le rôle de la famille de Clermont. De fait, l'étude des comptes de châtelainie du XV^e siècle est en cours de finalisation tandis que ceux du XIV^e ont déjà fait l'objet d'un article écrit par M. de la Corbière en 2011. Une synthèse générale pourra en être proposée l'année prochaine.

La fouille archéologique commencée dans la cour haute par le biais de deux sondages s'est révélée très prometteuse. En effet, si nous n'avons pu atteindre les niveaux d'occupation de par la nature même de notre intervention, les vestiges affleurent sous la terre végétale et sont très bien conservés. Avec une élévation dépassant le mètre sans avoir atteint le substrat géologique, cela est très encourageant pour la suite. De même, le fait que la tour se soit écroulée sur elle-même en partie nous permet d'espérer un scellement des niveaux anciens dans le sol. Trois espaces distincts ont été identifiés nous offrant un certain nombre de pistes de recherche. Si une première chronologie relative a pu être mise en place sur le secteur étudié, le plan général de la forteresse reste encore mal perçu pour le moment.

Enfin, l'état des lieux du site n'a pas été complété autant que nous le souhaitions. Une approche des différentes carrières du site qu'elles soient locales ou plus éloignées reste encore à faire. De même, le paysage castral proche serait intéressant à répertorier afin de mieux caractériser les éléments défensifs du château de Clermont et leurs relations au bourg ainsi que son insertion dans le paysage médiéval alentour⁸⁴. Les analyses comparatives avec d'autres sites castraux, notamment d'autres résidences comtales, font partie des enjeux pour les années futures. Néanmoins, nous avons estimé avoir trop peu de données à la fin de cette campagne pour commencer ce travail. Une comparaison avec le château d'Annecy, autre résidence des comtes de Genève, de dimensions proches sera un élément intéressant des futures études.

L'opération envisagée pour l'été 2018 prolongera les différents axes de recherches entrepris en 2017
[Planche 15].

83 A.V.E.R – des montagnes de Châteaux (D'AGOSTINO *et alii* R-2010) ; l'étude de bâti de la demeure de Regard (D'AGOSTINO, CHAUVINDESFLEURS R-2011) ; CORBIERE 2011 ; HERMANN 2009 ; SERRALONGUE 2004.

84 D'autres sites fortifiés sont répertoriés à proximité de notre site d'étude.

Pour cela, deux méthodes d'interventions sont proposées. La première servira à approfondir l'étude de l'espace **ES 1.1** et de ses proches environs par le biais d'une fouille archéologique en aire ouverte prenant en compte l'ensemble de la tour maîtresse. Ce bâtiment reste à ce jour le mieux connu du site et sa fouille complète permettra d'en apprendre plus sur sa construction et ses niveaux d'occupation et ainsi obtenir une vision exhaustive de l'édifice. De même, sa chronologie pourra également être affinée par des prélèvements et du mobilier si nous en trouvons.

La deuxième méthode consistera en la réalisation d'un sondage dans la zone dite résidentielle **[Planche 15]**. L'exploration de cet espace, censé contenir les infrastructures seigneuriales et résidentielles, permettra de mettre en perspective les données archéologiques et celles des historiens afin de mettre en place une étude comparative l'objectif étant la compréhension de cet espace, de son utilité et de son organisation⁸⁵. De même, ce sondage exploratoire permettra également d'amener de nouvelles problématiques liées à la vie au château mais aussi d'orienter la suite des investigations archéologiques sur le site de Clermont.

85 Aussi bien sur des questions de plans, de constructions que d'utilisations.

BIBLIOGRAPHIE :

1 : SOURCES MANUSCRITES ET PUBLIÉES:

- CARTULARE 1859** .., *Cartulare Monasterii beatorum Petri et Pauli de Domina Clinac. Ordinis.*, Lyon, 1859.
- BESSON 1759** BESSON Joseph-Antoine, *Mémoire pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, tarantaise, Aoste et Maurienne et du décannat de Savoie*, Nancy, 1759.
- CARRIER et alii 2005** CARRIER Nicolas, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.
- CARUTTI 1889** CARUTTI Dominico, *Regesta Comitum Sabaudiae, marchionum in Italia ab ultima stirpis origine ad an. MDCCLIII*, Turin, 1889.
- CHIAUDANO 1933** CHIAUDANO Mario, *La Finanza sabauda nel sec. XIII*, Società storica subalpina, Turin, 1933.
- CIBRARIO, PROMIS 1833** CIBRARIO Luigi, PROMIS Domenico-Casimiro, *Documenti, Sigilli et Monete appartenenti alla storia de la la monarchia de Savoya*, Turin, 1833.
- CORAM-MEKKEY et alii 2015** CORAM-MEKKEY Sandra, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Rhône et Mont-Blanc au XV^e siècle*, Mémoire et Documents publiés par l'Académie Salésienne, t.122, 2015.
- GUICHENON 1660** GUICHENON Samuel, *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monumens, histoires, et autres preuves authentiques*, Lyon, 1660.
- LANORE 1970-1990** LANORE Jean, Fonds d'archives de l'académie chablaisienne de Thônnon, 1970-1990.
- LULLIN, LE FORT 1863** LULLIN Paul, LE FORT Charles, « Recueil des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève », *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, XIII, 1863, p. 1-248.
- LULLIN, LE FORT 1866** LULLIN Paul, LE FORT Charles, *Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.

2 : BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE :

- ARCELIN, TUFFREAU LIBRE 1998** ARCELIN Patrice, TUFFREAU-LIBRE Marie, La quantification des céramiques : conditions et protocoles, Actes de la table ronde du centre archéologique européen du Mont Beuvray, 7-9 avril, Collection Bibracte-2, Glux-en-Glenne, 1998.
- ALBANIS-BEAUMONT 1806** ALBANIS-BEAUMONT, *Description des Alpes Grecques et cottiennes ou tableau historique et statistique de la Savoie*, t.2, Paris, 1806.
- ALEXANDRE-BIDON 1992** ALEXANDRE-BIDON Danièle, « Vrai ou faux ? L'apport de l'iconographie à l'étude des châteaux médiévaux », dans POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XV^e siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988). Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, 1992, p. 43-56.
- ANDROUET DU CERCEAU AVER 2012** ANDROUET du Cerceau J., *Les plus excellents bastiments de France*, 1576 et 1579. AVER *Anciens vestiges en ruine*, colloque de clôture du projet, Aoste, 2012 (Articles de Laurent D'Agostino, Évelyne Chauvin-Desfleurs, Christophe Guffond, Olivier Vessière, Jean-Michel Poisson etc.).
- BAILLY-MAITRE et alii 1994** BAILLY-MAITRE Marie-Christine et BRUNO DUPRAZ Joëlle, *Brandes en Oisans : la mine d'argent des Dauphins*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, n°9, Lyon, 1994, p.127-136.
- BAILLY-MAITRE 2006** BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine, « Fortifications ou structures de contrôle ? Les reliefs aménagés du massif de l'Oisans », *Château Gaillard* (Voiron, 2004), 22, Caen, Publication de CRAHM, 2006, p. 13-26.
- BAUD, MARIOTTE 1981** BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois*, 3 vol., Roanne, Horvath, 1981.
- BENOIT 1997** BENOIT Paul, *La mine de Pampailly XV^e-XVIII^e siècles (Brussieu- Rhône)*, DARA n° 14, 1997.
- BERTRANDY et alii 2000** BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Savoie 74*, Maison des Sciences et de l'Homme, 2000.
- BINZ 2006** BINZ Louis, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand*, Annecy, Académie salésienne, documents hors série, volume 1, 2006.
- BISSEGGER, FONTANANAZ 1995** BISSEGGER Paul, FONTANANAZ Monique (dirs), *Des pierres et des Hommes : hommage à Marcel Grandjean*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1995.
- BLONDEL 1956** BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.
- BLUNT 1983** BLUNT Anthony, *Art et architecture en France (1500-1700)*, Paris, 1983.
- BOUÄRD 1973-1974** BOUÄRD (de) Michel, « De l'aula au donjon : les fouilles de la motte de la chapelle à Doué-la-Fontaine (X^e-XI^e) », *Archéologie médiévale*, 3-4, 1973-1974, p. 5-110.

- BRAND 1881** BRAND Placide, « Pouillé du Diocèse de Genève », *Mémoire et documents de l'académie Salésienne*, 1881, p. 301-326.
- BROCARD, SIROT 1981** BROCARD Michèle, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, Le Coteau, Horvath, 1981.
- CASTELNUOVO 1993** CASTELNUOVO Guido, « Quels offices, quels officiers ? L'administration en Savoie au milieu du XV^e siècle », *Études Savoyennes*, 2, Chambéry, 1993, p. 5-42.
- CHALMIN-SIROT 1992** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Châteaux de montagne aux XIII^e s. et XIV^e s. : organisation de l'espace d'après les comptes de châtelainie », dans POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XV^e siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992, p. 119-126.
- CHALMIN-SIROT 1996** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Résidences des comtes de Genève et des comtes de Savoie à la fin du Moyen Âge », dans *Palais royaux et princiers au Moyen Âge*. Actes du VI^e congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 1996, p. 133-147.
- CHALMIN-SIROT 1998** CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Résidence Seigneuriale au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998.
- CHALMIN-SIROT 2001** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIV^e-XV^e s.) », dans *Aux Marches du palais*. Actes du VII^e congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 2001, p. 113-122.
- CHALMIN-SIROT 2003** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Lieux de résidences de la petite aristocratie en territoire genevois du XII^e au XI^e siècle », *Archéologie Médiévale*, XXXIII, 2003, p. 115-137.
- CHAPIER 1961** CHAPIER Georges, *Châteaux Savoyards, tome V : Les Châteaux du Genevois*, Annecy, imprimerie Gardet, 1961.
- CHATENET 2006** CHATENET Monique, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, 2006.
- CHÂTILLON 2009** CHÂTILLON François (dir.), *Clermont-en-Genevois (Haute-Savoie), château. Audits architectural, accessibilité, sécurité*, dactyl., Cabinet Chatillon ACMH, 2009.
- CONTE** CONTE Patrice, *Souterrains, Silos et habitat médiéval, état de la question archéologique en limousin et périgord*, ARCHEA, article en ligne, non daté.
- CORBIERE 2002** CORBIERE (de la) Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002.
- CORBIERE et alii 2001** CORBIERE (de la) Matthieu, PIGUET Martine, SANTSCHI Catherine, *Terres et châteaux des évêques de Genève – Les mandements de Jussy, Peney et Thiez des origines au début du XVII^e siècle*, Annecy-Genève, Académie salésienne, 2001.
- CORBIERE 2011** CORBIERE (de la) Matthieu, *Une prestigieuse résidence des comtes de Genève : le château de Clermont*, Revue Savoisienne, 2011.

- DEBORD 1986** DEBORD André, « Châteaux et résidences aristocratiques. Réflexion sur la recherche », *Château Gaillard*, Wageningen (Pays- Bas), 1986, p. 41-51.
- DEBORD 1990** DEBORD André, « Remarques sur la notion de bourg castral », *Cadres de vie et société dans le Midi médiéval. Hommage à Charles Higounet*, Annales du Midi, 102, 1990, p. 55-61.
- DEBORD 2000** DEBORD André, *Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, Picard, 2000.
- DEMOTZ 1981** DEMOTZ Bernard, « Les fortifications de pierre dans le Comté de Savoie », *Congrès des Sociétés Savantes de Savoie*, 1981, p. 119-134.
- DEMOTZ 1982** DEMOTZ Bernard, « La noblesse et ses résidences en Savoie », *Revue Savoisiennne*, 1982, p. 129.
- DESSAIX 1854** DESSAIX Joseph, *La Savoie Historique et Pittoresque*, Chambéry, 1854
- DESSAIX, EYMA 1864** DESSAIX Joseph, EYMA Xavier, *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860*, Paris, 1864.
- DETRAZ 1993** DETRAZ Gérard, « Fonctions militaires et résidentielles des châteaux à la fin du Moyen-Age : l'exemple du comté de Genève au XIV^e siècle », *Études Savoisienne*, 2, 1993, p. 43-59.
- DEVOS 1995** DEVOS Roger, « Les château de l'apanage de Genevois, Faucigny et Beaufort au milieu du XVI^e siècle, (1553-1566) », dans BISSEGGGER Paul, FONTANNAZ Monique (dir.), *Des pierres et des hommes*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1995.
- DEVOS 1995a** DEVOS Roger, « Les châteaux de l'apanage de Genevois, Faucigny, Beaufort », *Mélanges Grandjean*, 1995, p. 245-254.
- DUPARC 1955** DUPARC Pierre, *Le comté de Genève – IX^e-XV^e siècle*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1955.
- FORAS 1863** FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - A-Che, I*, Grenoble, E. Allier, 1863.
- FORAS 1878** FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Che-For, II*, Grenoble, E. Allier, 1878.
- FORAS 1893** FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - For-Men, III*, Grenoble, E. Allier, 1893.
- FORAS 1893a** FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Men-Por, IV*, Grenoble, E. Allier, 1893.
- FORAS 1910** FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie Por-Y, V*, Grenoble, E. Allier, 1910.
- FORAS 1938** FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, YVOIRE (D') François, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - A-BL, VI*, Grenoble, Allier, 1938.

- FOURNIER 1978** FOURNIER Gabriel, *Le Château dans la France Médiévale. Essai de sociologie monumentale*, Paris, Aubier, 1978.
- GARRIC 2004** GARRIC Jean-Philippe, *Recueils d'Italie. Les modèles italiens dans les livres d'architecture français*, 2004.
- GIULIATO 1992** GIULIATO Gérard, *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*. Documents d'Archéologie française n° 33, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
- GONTHIER 1888** GONTHIER Jean-François, « Le pouillé du diocèse de Genève en l'an 1481 », *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, 1881-1882, p. 271-313.
- GONTHIER, TISSOT 1993** GONTHIER Jean-François, TISSOT E., *Dictionnaire des communes de la Haute-Savoie*, Paris, Res Universis, 1993, p. 3.
- GRILLET 1807** GRILLET Jean-Louis, *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Léman et du Mont-Blanc*, 3 vol., Chambéry, Puthod, 1807.
- GUILLERE, GAULIN 1992** GUILLERE Christian, GAULIN Jean-Louis, « Des rouleaux et des hommes : premières recherches sur les comptes de châtelainies savoyards », *Études Savoisienne*, 1, Chambéry, 1992, p. 51-108.
- GUFFOND 2002** GUFFOND Christophe, « Clermont – château médiéval », dans *Revue Savoisienne*, 2002, p. 54-55.
- HERMANN 2009** HERMANN Catherine, *État des sources analytique sur le château de Clermont, Gallois Regard et sa famille*, dactyl., 2009.
- KERSUZAN 2000-2001** KERSUZAN Alain, « Les chantiers dans la construction des châteaux-forts », *Études Savoisienne*, 9-10, Chambéry, 2000-2001, p. 165-175.
- KERSUZAN 2005** KERSUZAN Alain, *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2005.
- LORCIN 1992** LORCIN Marie-Thérèse, « Les Inventaires des châteaux, réflexion sur une source », dans POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, 1992, p. 15-21.
- MALLET 1855** MALLET Edouard, « La plus ancienne chronique de Genève, 1303 à 1335 », *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, 1855, p. 291-326.
- MARIOTTE, PERRET 1979** MARIOTTE Jean-Yves, PERRET André, *Atlas historique de la Savoie*, Paris, CNRS, 1979.
- MELOT 1965** MELOT Michel, « Le château de Clermont », Congrès archéologique de France, CXXIII^e session, 1965, Savoie, p. 167-174.
- MESQUI 1991** MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, 1, Paris, Picard, 1991.

- MESQUI 1993** MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, 2, Paris, Picard, 1993.
- MESQUI, FAUCHERRE 1992** MESQUI Jean, FAUCHERRE Nicolas, « L'hygiène dans les châteaux forts au Moyen Âge », *La Vie de château*. IVe Rencontres internationales d'histoire et d'archéologie de Commarque, Le Bugue, 1992, p. 45-74.
- PEROUSE 1926** PEROUSE Gabriel, « État de la Savoie à la fin du XVII^e siècle (1679-1713). Documents inédits recueillis aux Archives d'État de Turin », *Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, LXIII, Chambéry, 1926, p. 1-60.
- PEROUSE DE MONTCLOS 2011** PEROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Paris, Edition du Patrimoine, 2011.
- PIBOULE 1978** PIBOULE Patrick, « Les souterrains aménagés de la France » dans *Archéologie Médiévale*, Tome VIII, 1978, p.117-165.
- POISSON 1992** POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
- POISSON, PABOIS et alii 1990** POISSON Jean-Michel, PABOIS M. (dir.), *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes*, Cahier René de Lucinge, Art et Archéologie en Rhône-Alpes, n° 6, Lyon, 1990.
- POISSON, SCHWEIN 2003** POISSON Jean-Michel, SCHWIEN Jean-Jacques (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2003.
- RAEMY 2004** De RAEMY Daniel, *Châteaux, Donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, 2 vol., Lausanne, Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains, Cahier d'archéologie romande, 2004.
- RAVERAT 1872** RAVERT Achille, *La Haute-Savoie, promenades historiques, pittoresques et artistiques en Genevois*, Semine, Faucigny et Chablais, Lyon, 1872.
- REGAT, AUBERT 1994** REGAT Christian, AUBERT François, *Châteaux de Haute-Savoie, Chablais, Faucigny, Genevois*, Saint- Gingolph, Cabédita, 1994.
- REGAT 2004** REGAT Christian, *L'Hôtel de Bagnorea*, Annecy, 2004 (extrait des « Mélanges dédiés à la mémoire de Pierre Soudan », *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. 109).
- SALCH 1979** SALCH Charles-Laurent, *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France*, Strasbourg, 1979.
- SERRALONGUE 1991** SERRALONGUE Joël, « Saint-Julien-en-Genevois » dans *Revue Savoisienne*, 1991, p.41-43.
- SERRALONGUE 2004** SERRALONGUE Joël, « Le château de Clermont », dans *Rubrique des patrimoines de Savoie*, 13, 2004, p. 19.
- SERRALONGUE 2007** SERRALONGUE Joël, « Clermont-en-Genevois, Château Renaissance », *Revue Savoisienne*, 2007, p. 79-85.

- SIROT 2007** SIROT Élisabeth, *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales. Du milieu du XII^e au début du XVI^e siècle.*, Espaces Médiévaux, Collection Piccard, Paris, 2007.
- SURMELY et alii 21013** SURMELY Frédéric, BOUDON Patrick, GUYOT Stéphane *et alii*, « Le souterrain médiéval de Chauviat (commune de Charbonnières-les-Vieilles, Puy-de-Dôme) dans i Revue Archéologique du Centre de la France, Tome 52, 2013.
- VAILLAT 1910** VAILLAT Léandre, *La Savoie. Deuxième partie : Genève, le Rhône, Hautecombe, Annecy, Les Bauges, Chambéry, Aix-les-Bains*, 2, Genève, Atar, 1910.
- VIOLLET-LE-DUC 1998** VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Encyclopédie Médiévale Tome 1 et 2*, Paris, Bibliothèque de l'image, 1998.
- VUY 1886** VUY Jules, « Une page de l'histoire de Saint-François-de-Sales, prévôt de Genève », *Congrès des Sociétés Savantes de Savoie*, 1886, p. 95-98.
- WEIGEL 2000** WEIGEL Anne, « Le Theatrum Sabaudiae – Regards sur la Savoie du XVII^e siècle », dans *M.D.S.S.H.A.*, CII, 2000.
- WEY 1865** WEY Francis, *La Haute-Savoie, récits de voyages et d'Histoire*, Paris, 1865

3 : RAPPORTS D'OPÉRATIONS ET MÉMOIRES :

L'abréviation « R » correspond à « Rapport » et « M » à « Mémoire »

- BENOIT R-2016** BENOIT Loïc, avec la participation de LERVY Camille, VEISSIERE Olivier, Château de Regard : mur de terrasse et souterrain, RFO d'étude de bâti, UAPB, 2016.
- CHALMIN-SIROT R-1988** CHALMIN-SIROT Elisabeth, Rapport d'activité, Inventaire des résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien comté de Genève, Université Lumière - Lyon 2, 1988.
- CHALMIN-SIROT R-1992** Ead, Rapport d'activité, Les Résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien diocèse de Genève (Département de la Haute-Savoie), Université Lumière - Lyon 2, 1992.
- CHALMIN-SIROT R-1996** Ead, Rapport intermédiaire, Les résidences aristocratiques dans l'ancien diocèse de Genève XII^e-XV^e siècle, Université Lumière - Lyon 2, 1996.
- CHALMIN-SIROT R-1997** Ead, Rapport intermédiaire, Les résidences aristocratiques dans l'ancien diocèse de Genève XII^e-XV^e siècle, Université Lumière - Lyon 2, 1997.

- CHEVALIER R-2009** CHEVALIER Maud, Implantation et morphologie des résidences seigneuriales du canton de Seyssel (Haute- Savoie). Inventaire et cartographie, Rapport de stage, Service départemental d'archéologie de la Haute-Savoie, Université Lumière - Lyon 2, 2009.
- D'AGOSTINO *et alii* R-2010** D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, Les SITES CASTRAUX DE LA Haute-Savoie. RFO de prospection, 3vol. , SDAHS – Hadès, 2010.
- D'AGOSTINO *et alii* R-2010** D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, Les châteaux d'Allinges. RFO de fouilles programmées, 2vol. , SDAHS – Hadès, 2010.
- D'AGOSTINO *et alii* R-2011** D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, Les châteaux d'Allinges. RFO de fouilles programmées, 2vol. , SDAHS – Hadès, 2011.
- D'AGOSTINO *et alii* R-2012** D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, Les châteaux d'Allinges. RFO de fouilles programmées, 2vol. , SDAHS – Hadès, 2012.
- D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011** D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DESFLEURS Évelyne, Château de Regard – Clermont-en-Genevois, RFO de fouille préventives, 3vol. , Hadès, 2011
- MORTAMET R-1997** MORTAMET Jean-Gabriel (ACMH), Château de Clermont-en-Genevois, Rapport de reconnaissance des peintures murales, novembre 1997.
- TOLLON 2004** THOLLON Gérard, Sondages dans la tour est, Château de Clermont-en-Genevois, avril 2004 [reconnaissance de peintures murales].
- TOULLEC R-2001** TOULLEC Laetitia, Recherche Iconographique. Châteaux, résidences et maisons fortes de Haute-Savoie, XI^e-XX^e siècle, Rapport de stage, Direction des Affaires Culturelles de la Haute-Savoie, sous la direction de CHORIER Corinne et SERRALONGUE Joël, 2001.

TABLE DES ILLUSTRATIONS :

Fig.1 : Vue aérienne du site des châteaux de Clermont. Cliché : J. Laidebeur (UAPB).	p.14
Fig.2 : Photo aérienne des fonds de fouille 2017. Cliché : O. Veissière (Patrimoine Numérique).	p.16
Fig.3 : Modèle 3D du site des châteaux de Clermont. Modèle : O. Veissière (Patrimoine Numérique).	p.31
Fig.4 : Vestiges de la tour maîtresse en 1886. Cliché : E. Bovier ; Archives Départementales de la Haute-Savoie, 52 Fi 94.	p.32
Fig.5 : Le site du château médiéval aujourd'hui. Cliché : L. Benoit.	p.43
Fig. 6 : Equipe de fouille au travail. Cliché : L. Benoit.	p.46
Fig.7 : Relevé Lasergrammétrique des fonds de fouille. Cliché : Equipe de terrain.	p.48
Fig.8 : Fossé visible en topographie. Cliché : L. Benoit.	p.49
Fig.9 : Implantation primaire des sondages 2017. Cliché : O. Veissière (Patrimoine Numérique).	p.50
Fig.10 : Sondages rebouchés. Cliché : L. Benoit.	p.51
Fig. 11 : Topographie actuel du plateau médiéval. Cliché : L. Benoit.	p.56
Fig. 12 : Extrait de la carte géologique de Clermont, BRGM.	p.57
Fig.13 : Détail du substrat rocheux. Cliché : L. Benoit.	p.58
Fig.14 : Prévission d'implantation des sondages. DAO : M. Chevalier (UAPB), L. D'Agostino (Hadès).	p.60
Fig.15 : Prospection géophysique, Géocarta.	p.62
Fig.16 : Vue des vestiges maçonnées et de leur proximité avec le sol actuel. Cliché : C. Tournier.	p.62
Fig.17 : Couches de démolitions successives présentes dans le fossé FOS 1003. Cliché : L. Benoit.	p.64
Fig.18 : Vue des vestiges de la tour maîtresse encore hors sol. Cliché : E. Bovier ; Archives Départementales de la Haute-Savoie, 52 Fi 94.	p.65
Fig.19 : Vue du parement sud de la tour. Cliché : C. Tournier.	p.66
Fig.20 : Découverte progressive du plan de la zone d'étude. Cliché : O. Veissière (Patrimoine Numérique).	p.66
Fig.21 : Vue nadirale de l'extérieur de l'espace ES 1.1. Cliché : L. Benoit et C. Tournier.	p.69
Fig.22 : Espace intérieur de la tour maîtresse du château de Clermont. Cliché : L. Benoit et C. Tournier.	p.69
Fig.23 : Parement extérieur de M 1001. Cliché : L. Benoit.	p.70
Fig.24 : Détail du chanfrein de M 1001 et des traces d'outils. Clichés : C. Tournier.	p.70
Fig.25 : Parement intérieur de M 1001. Cliché : C. Tournier.	p.71
Fig.26 : Détail du blocage de M 1001. Cliché L. Benoit.	p.71
Fig.27 : Couche d'arrachement du mur M 1001. Cliché : C. Tournier.	p.73
Fig.28 : Couche de démolition présumée XVII ^e siècle. Cliché : C. Tournier.	p.73
Fig.29 : Plan du château réalisé par L. Blondel dans les années 1930.	p.74
Fig.30 : Apparition des maçonneries. Cliché : C. Tournier.	p.75
Fig.31 : Parement sud et arase de M 1002. Clichés : L. Benoit.	p.75
Fig.32 : Parement et fondation nord de M 1002. Cliché : L. Benoit.	p.76
Fig.33 : Coupe orientale de l'espace ES 1.2 dans le sondage 2. Cliché : L. Benoit.	p.76
Fig.34 : Coupe orientale de l'espace ES 1.2 dans le sondage 1. Cliché : L. Benoit.	p.77
Fig.35 : Coupe sud de l'espace ES 1.2 dans le sondage 1. Cliché : L. Benoit.	p.78
Fig.36 : Coupes ouest et est du fossé (ES 1.3). Clichés : L. Benoit.	p.79
Fig.37 : Coupe sud du fossé (ES 1.3). Cliché : L. Benoit.	p.80
Fig.38 : Vestiges vue du ciel. Cliché : O. Veissière(Patrimoine Numérique).	p.82
Fig.39 : Fragments de bouteille en verre. Cliché : L. Ceci (UAPB).	p.84
Fig.40 : Echantillon du verre découvert. Cliché : L. Ceci (UAPB).	p.84
Fig.41 : Echantillon de la céramique retrouvée. Cliché : L. Ceci (UAPB).	p.86
Fig.42 : Tesson présentant des caractéristiques anciennes. Cliché : L. Ceci (UAPB).	p.86

ANNEXES :

SOMMAIRE :

Planches :

Planche I : Localisation de la commune. Échelle : 1/250000^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche II : Localisation de la commune. Échelle : 1/25000^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche III : Plan général du site de Clermont. Échelle : 1/2500^e. DAO : M. CHEVALIER et L. BENOIT / UAPB.

Planche IV : Zone d'étude. Échelle : 1/1500^e. DAO : M. CHEVALIER et L. BENOIT / UAPB.

Planche V : Plan topographique LIDAR du site des châteaux. Échelle : 1/1500^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche VI : Plan topographique LIDAR du château médiéval. Échelle : 1/500^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche VII : Plan de la zone de fouille. Échelle : 1/50^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche VIII : Localisation des sondages, des structures, des coupes stratigraphiques et des relevés d'élévations. Échelle : 1/50^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche IX : Projection de la circonférence de la tour maîtresse. Échelle : 1/50^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche X : Sondage 1 : coupes stratigraphiques. Échelle : 1/50^e. DAO : L. BENOIT / UAPB ; P. GUEGAN / Université de Caen.

Planche XI : Sondage 2 : coupes stratigraphiques. Échelle : 1/50^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche XII : Élévations extérieures de M 1001. Échelle : 1/20^e. DAO : L. BENOIT / UAPB ; J. FALQUE / Université de Rennes ; P. GUEGAN / Université de Caen.

Planche XIII : Élévation intérieure de M 1001. Échelle : 1/20^e. DAO : L. BENOIT / UAPB ; P. GUEGAN / Université de Caen.

Planche XIV : Élévations de M 1002. Échelle : 1/20^e. DAO : L. BENOIT / UAPB ; J. FALQUE / Université de Rennes.

Planche XV : Projet d'intervention pour 2018. Échelle : 1/500^e. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Annexes :

Annexe 1 : Catalogue iconographique.

Annexe 2 : Système d'enregistrement.

Annexe 3 : Diagramme stratigraphique.

Annexe 4 : Inventaire des Entités Spatiales.

Annexe 5 : Inventaire des Entités Archéologiques.

Annexe 6 : Inventaire des Unités Stratigraphiques.

Annexe 7 : Inventaire des Minutes.

Annexe 8 : Inventaire des Photographies.

Annexe 9 : Inventaire des Points topographiques.

Annexe 10 : Inventaire des Prélèvements.

Annexe 11 : Inventaire du Mobilier étudié.

Annexe 12 : Rapport de prospection Géophysique.

Annexe 13 : Lettre de Louis XIII.

PLANCHES :



CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche I - Localisation de la commune

Août 2017. Echelle 1/250000e.
D'après IGN.

DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.

0 12.5km



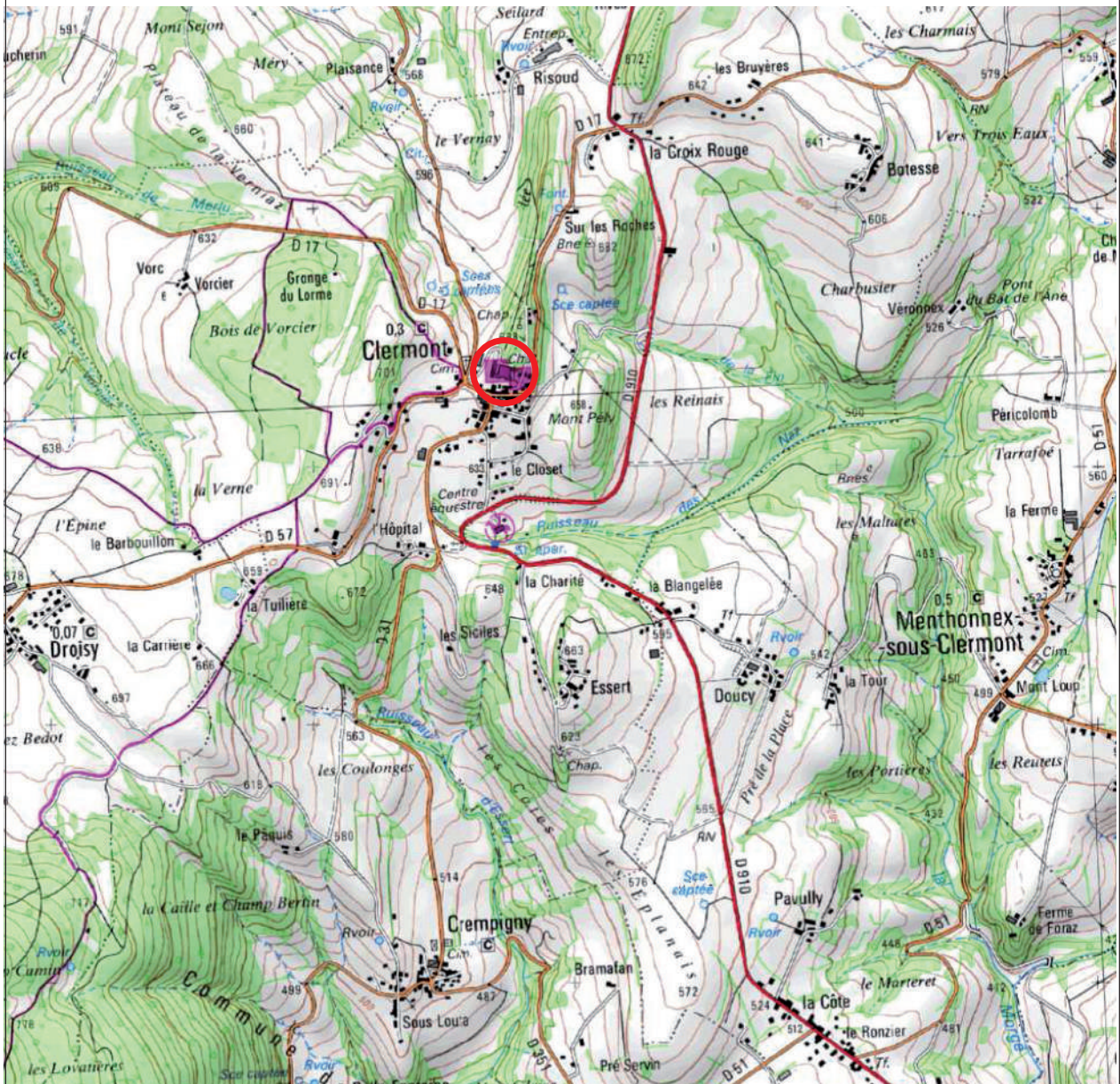


CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche II - Localisation de la commune

Août 2017. Echelle 1/25000e.
 D'après IGN.
 DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.

0 1.25km



CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche III - Plan général du site de Clermont

Août 2017. Echelle 1/2500e.
 DAO : M. Chevalier (UAPB / 2010) -
 L. Benoit (UAPB / 2016).
 Fond de plan: Cadastre, croquis de terrain: E. Chauvin-Desfleurs
 (HADES), C. GUFFOND (UAPB).



Echelle : 1/2500^{ème}

0 50 100 m

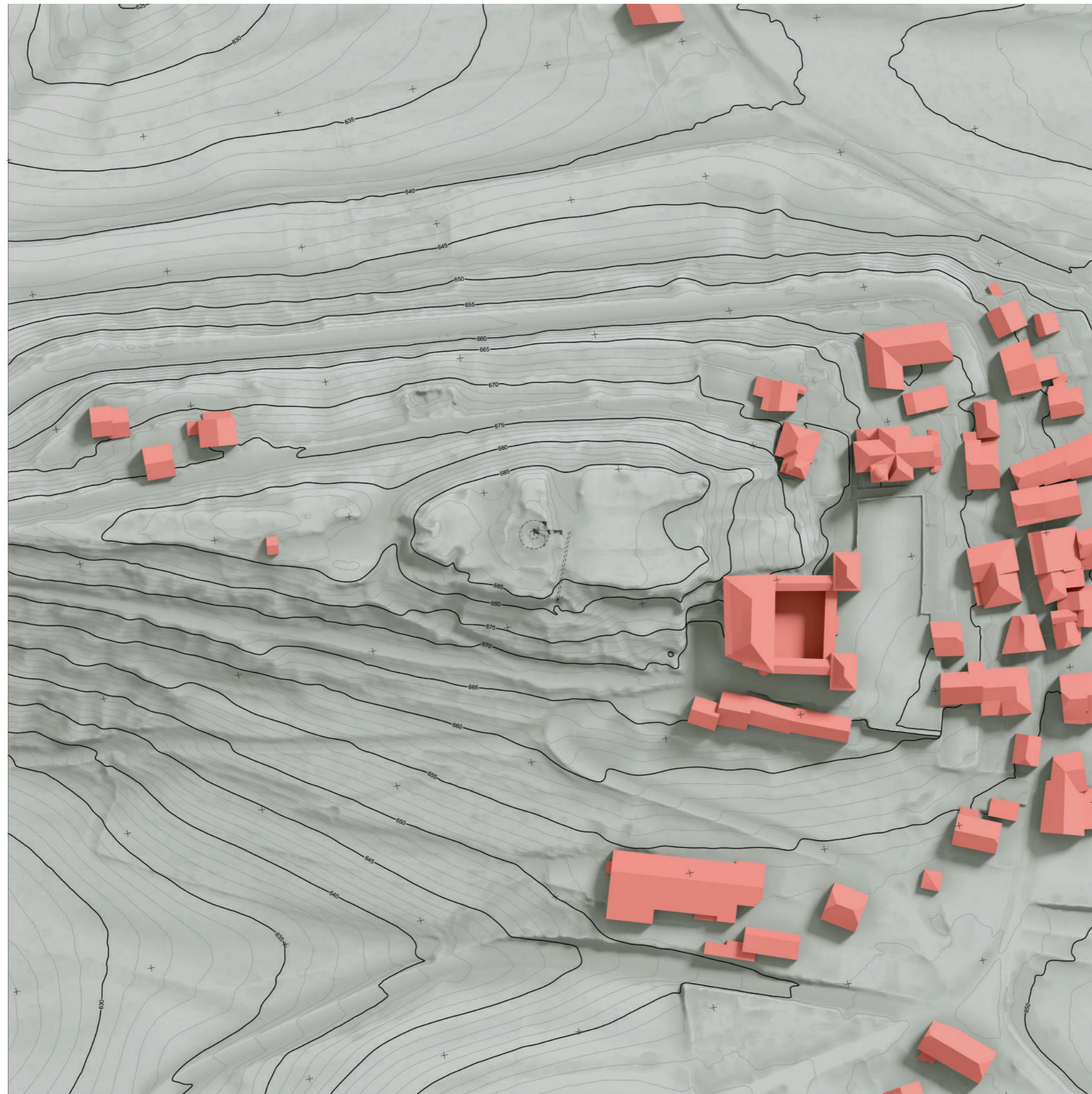
- | | | | | | |
|--|---|--|---|--|-----------------------|
| | tracé du souterrain d'après scanner | | tracé d'après croquis de terrain ou photographie aérienne | | parcelle |
| | tracé d'après cadastre, relevé photogrammétrique ou topographique | | emprise schématique (approximative) | | bâti |
| | | | couverture conservée | | réseau viarie |
| | | | | | réseau hydrographique |



CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche V - Plan topographique LIDAR du site des châteaux

Août 2017. Echelle 1/1500e.
Equidistance des courbes: 1m.
Rattachement: RGF93CC - NGF I.G.N 69
DAO : L. Benoit (UAPB /2017).
Fond de plan: LIDAR (APEI),
relevés lasergrammétriques et modèle 3D
(O. Veissière - Patrimoine Numérique).



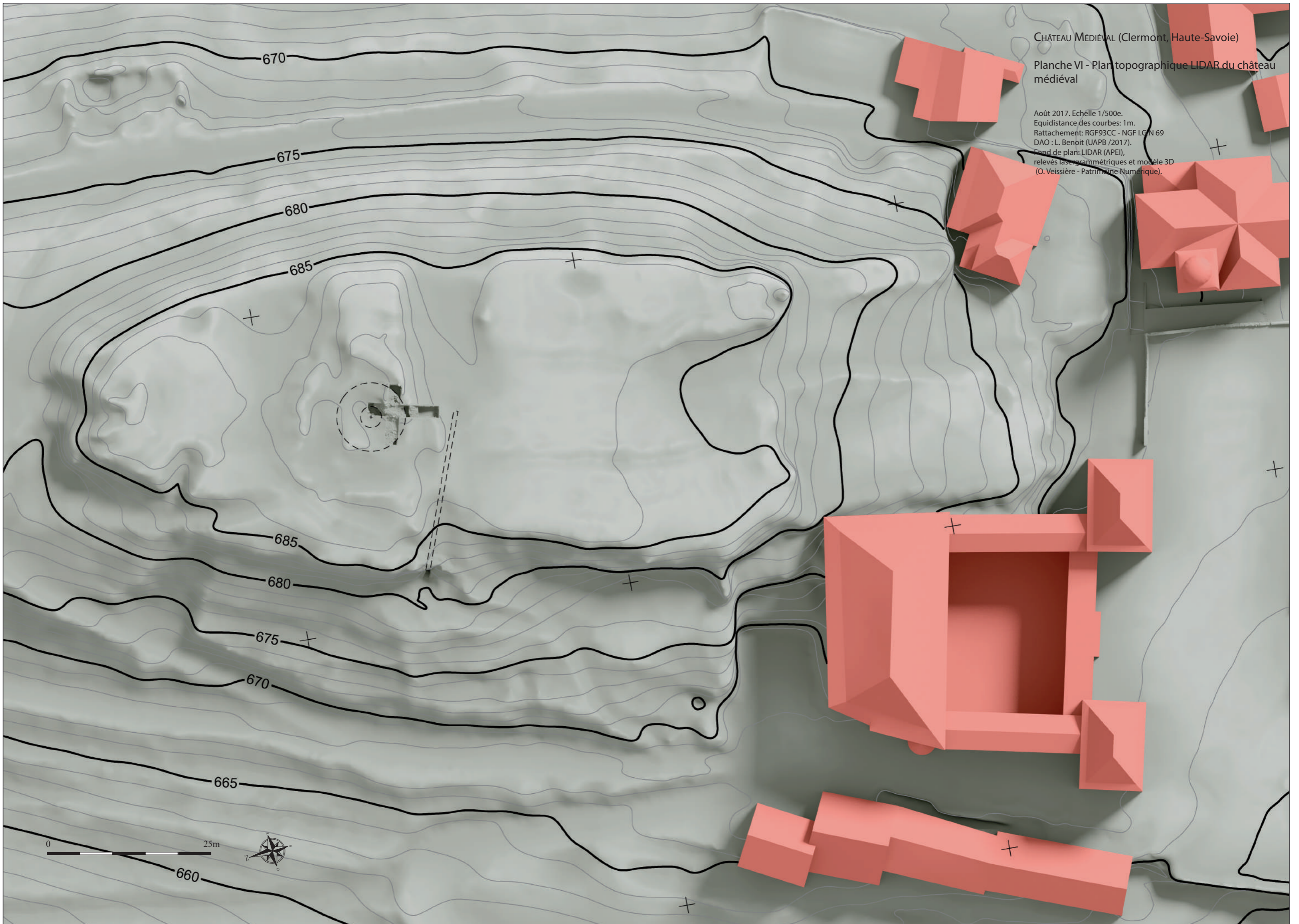
0 75m



CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche VI - Plan topographique LIDAR du château médiéval

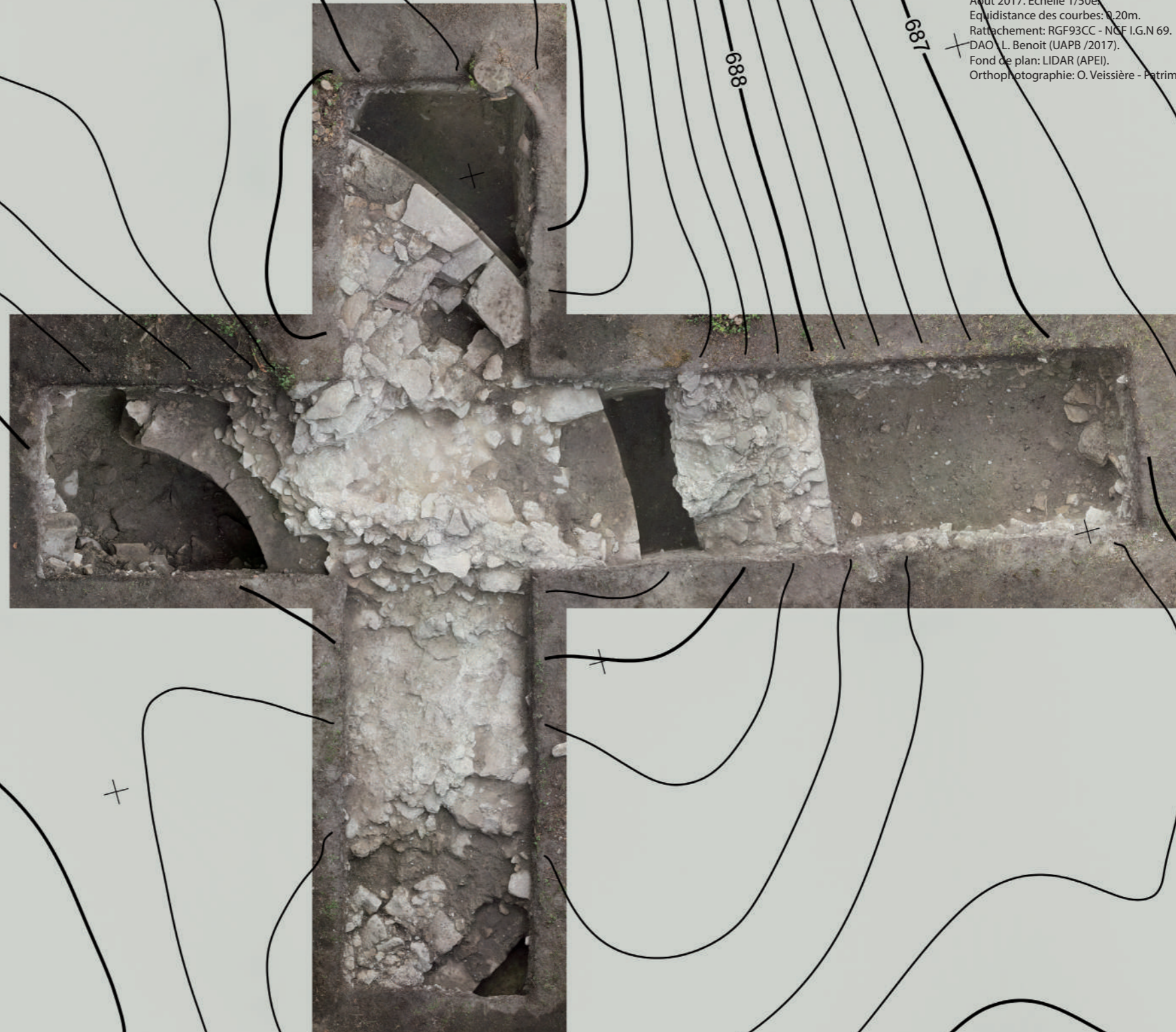
Août 2017. Echelle 1/500e.
Equidistance des courbes: 1m.
Rattachement: RGF93CC - NGF I.G.N 69
DAO : L. Benoit (UAPB /2017).
Fond de plan: LIDAR (APEI),
relevés laser, grammétriques et modèle 3D
(O. Veissière - Patrimoine Numérique).



CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche VII - Plan de la zone de fouille.

Août 2017. Echelle 1/50e.
Équidistance des courbes: 0,20m.
Rattachement: RGF93CC - N5F I.G.N 69.
DAO: L. Benoit (UAPB /2017).
Fond de plan: LIDAR (APEI).
Orthophotographie: O. Veissière - Patrimoine Numérique.



0 2.5m



✚ Août 2017. Echelle 1/50e.
Equidistance des courbes: 0.20m.
Rattachement: RGF93CC - NGF I.G.N. 69.
DAO : L. Benoit (UAPB /2017).
Fond de plan: LIDAR (APEI).
Orthophotographie: O. Veissière - Patrimoine Numérique.



Légende:

- ES 1.1 Entités spatiales
- M 1001 Entités archéologiques
- Emprise des sondages
- Coupes stratigraphiques
- Relevés d'élevations

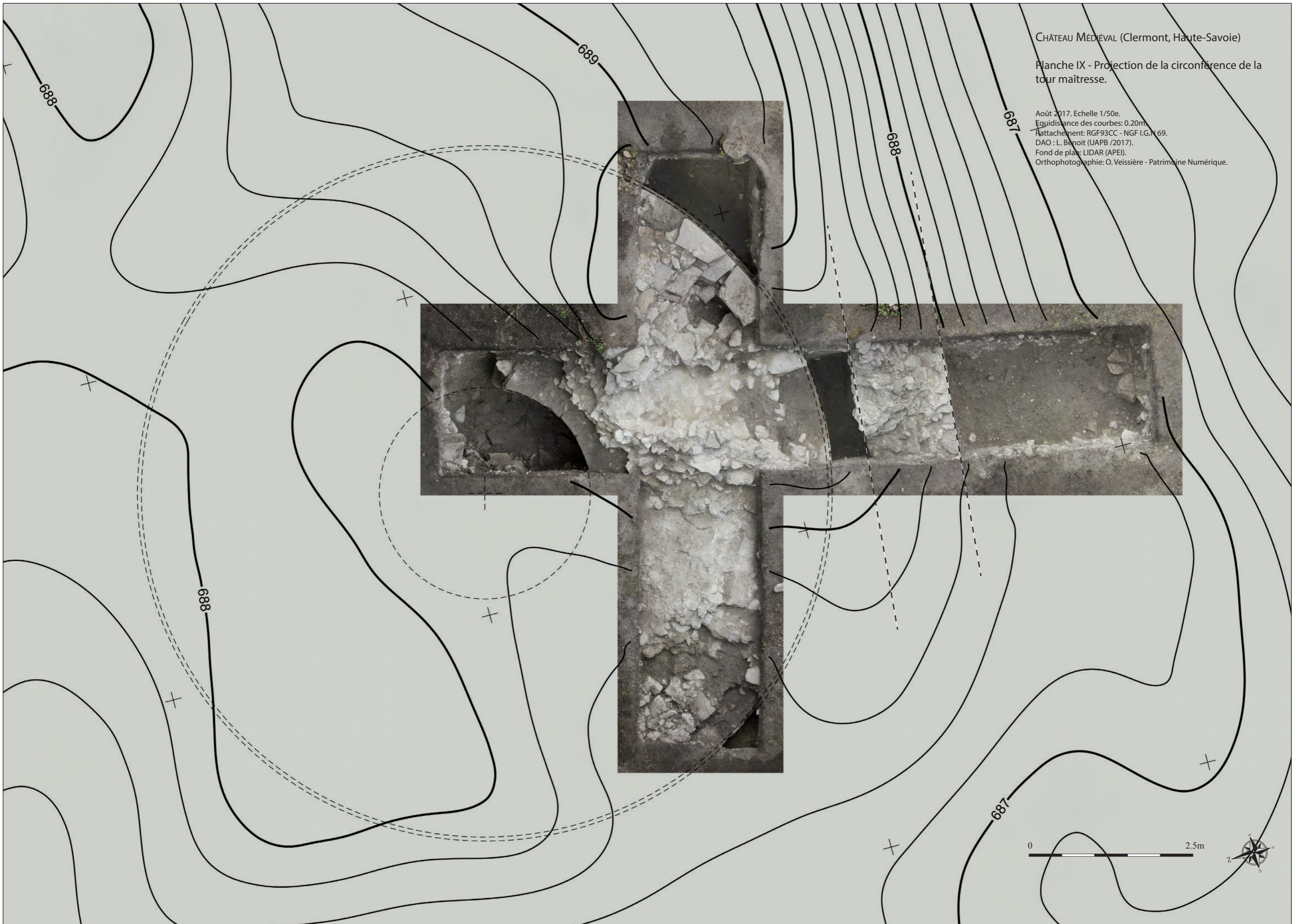
0 2.5m



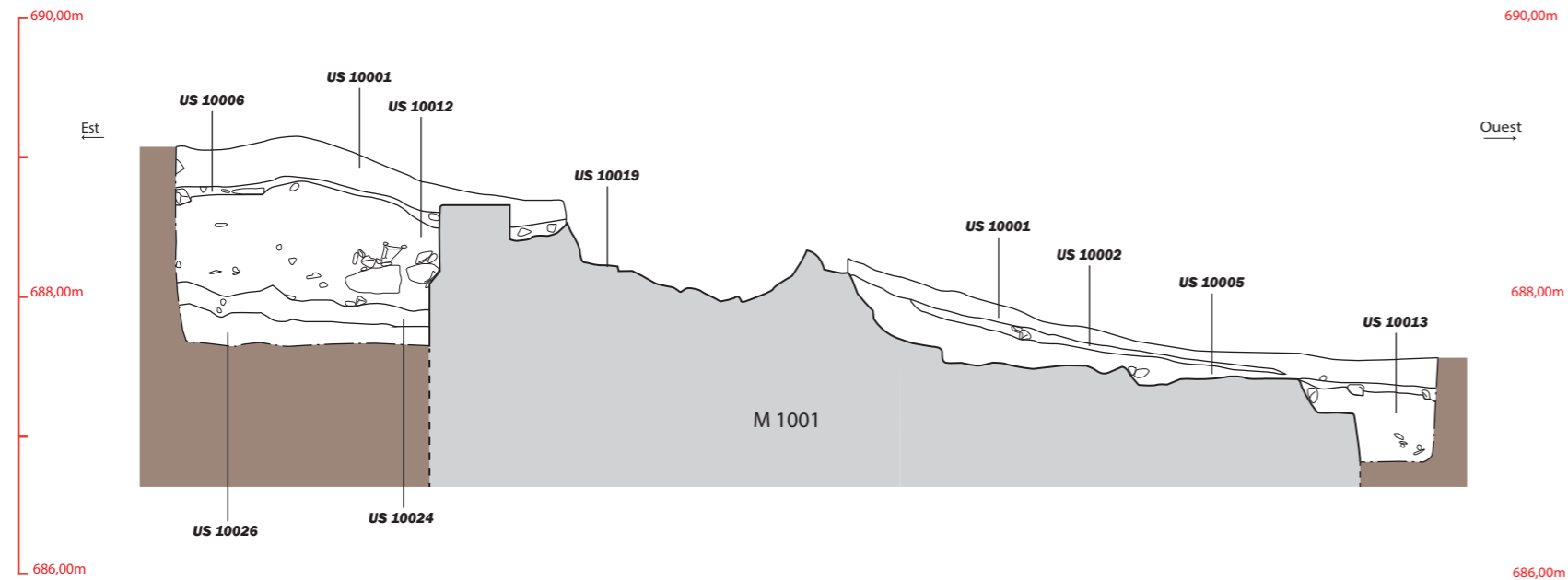
CHÂTEAU MÉDIÉVAL (Clermont, Haute-Savoie)

Planche IX - Projection de la circonférence de la tour maîtresse.

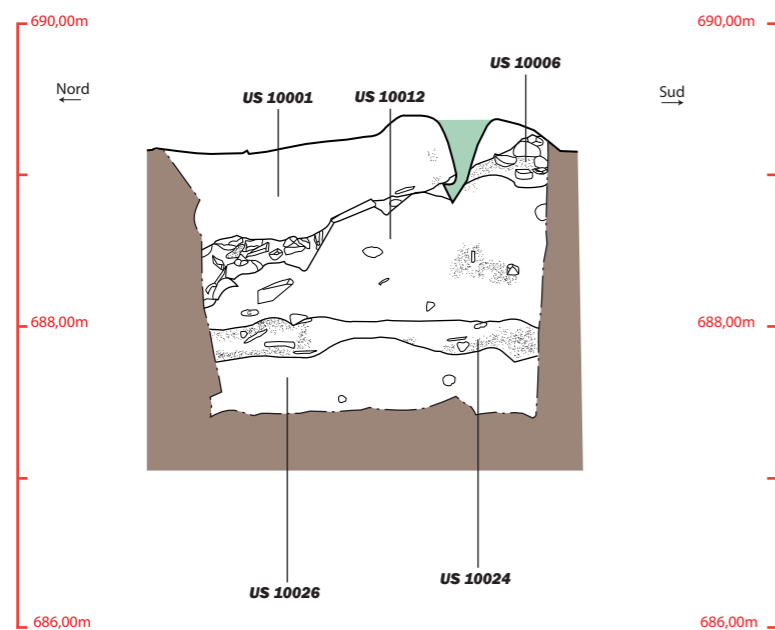
Août 2017. Echelle 1/50e.
Egualdiance des courbes: 0.20m.
Rattachement: RGF93CC - NGF I.G.N. 69.
DAO : L. Benoît (UAPB /2017).
Fond de plan: LIDAR (APEI).
Orthophotographie: O. Veissière - Patrimoine Numérique.





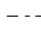


1. Coupe sud du sondage 1.

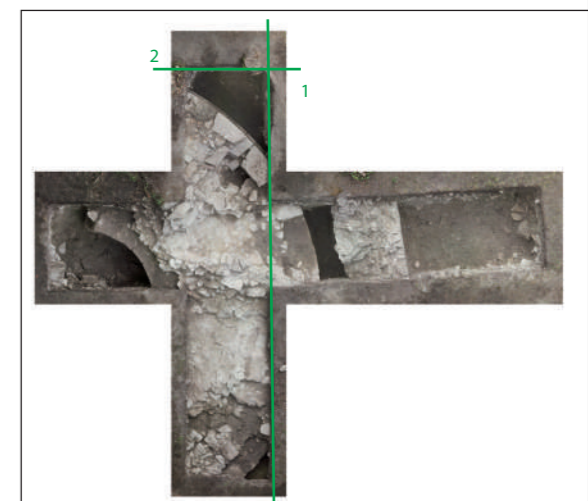


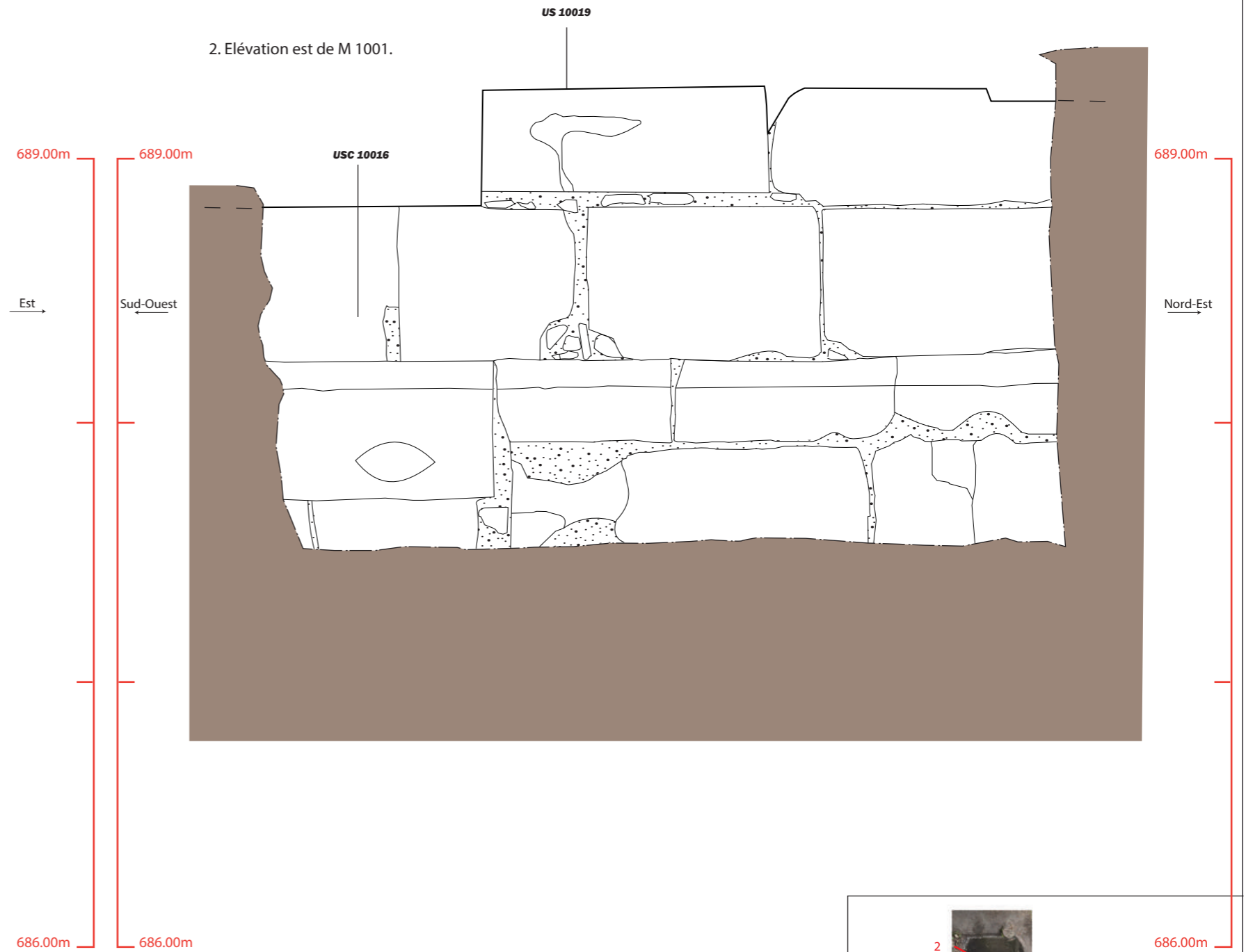
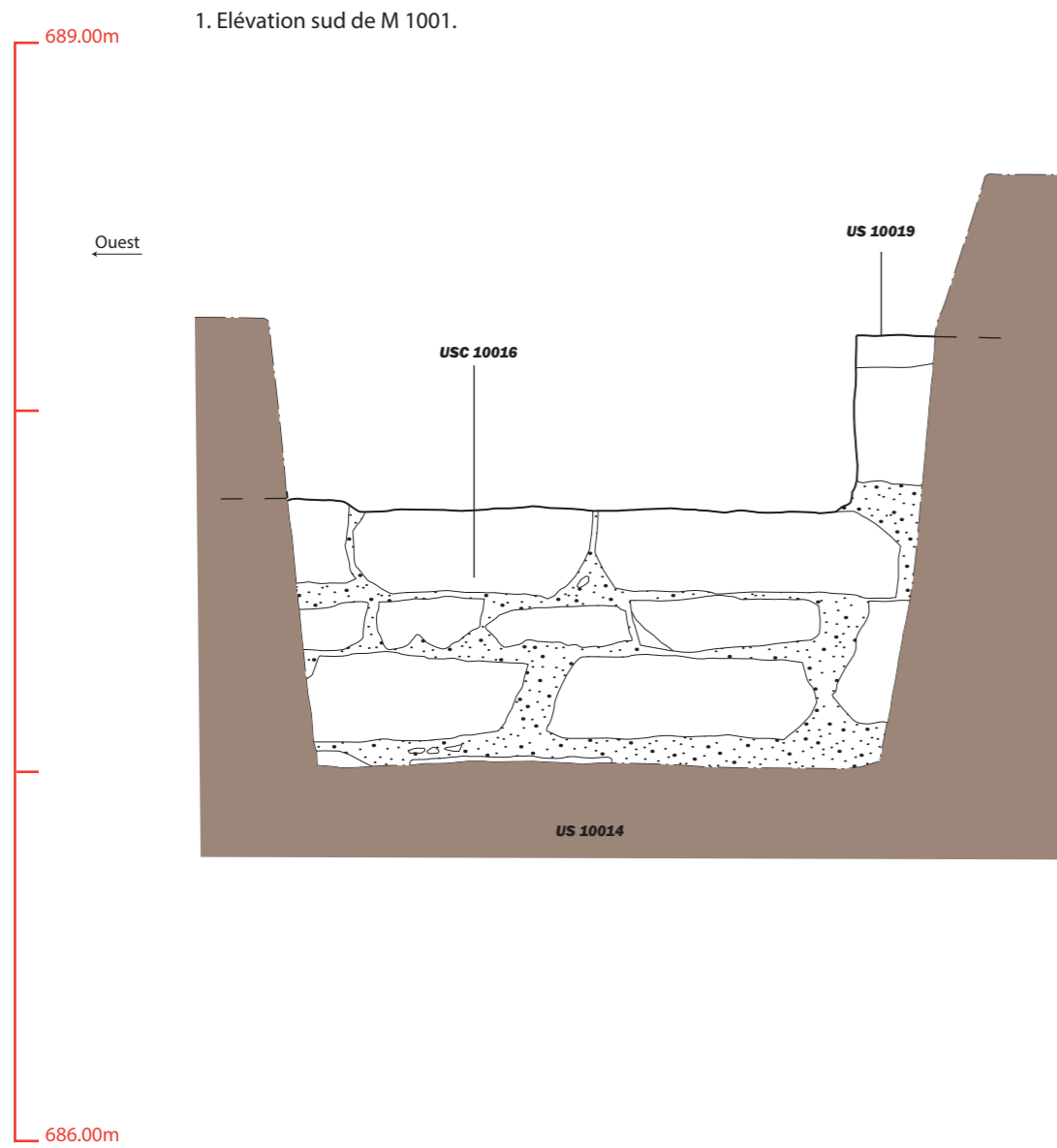
2. Coupe est du sondage 1.



Légende:

-  : Sol en coupe
-  : Maçonnerie en coupe
-  : Limite de fouille
-  : Surlignage structure
-  : Racine
- M 1001 : Entité archéologique
- us 10003 : Unité stratigraphique



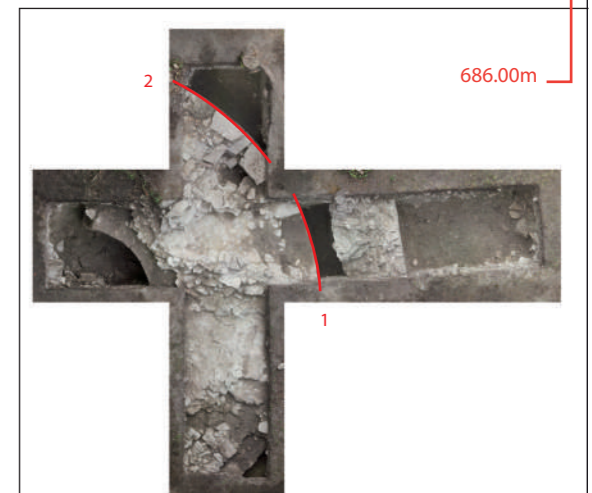


Légende:

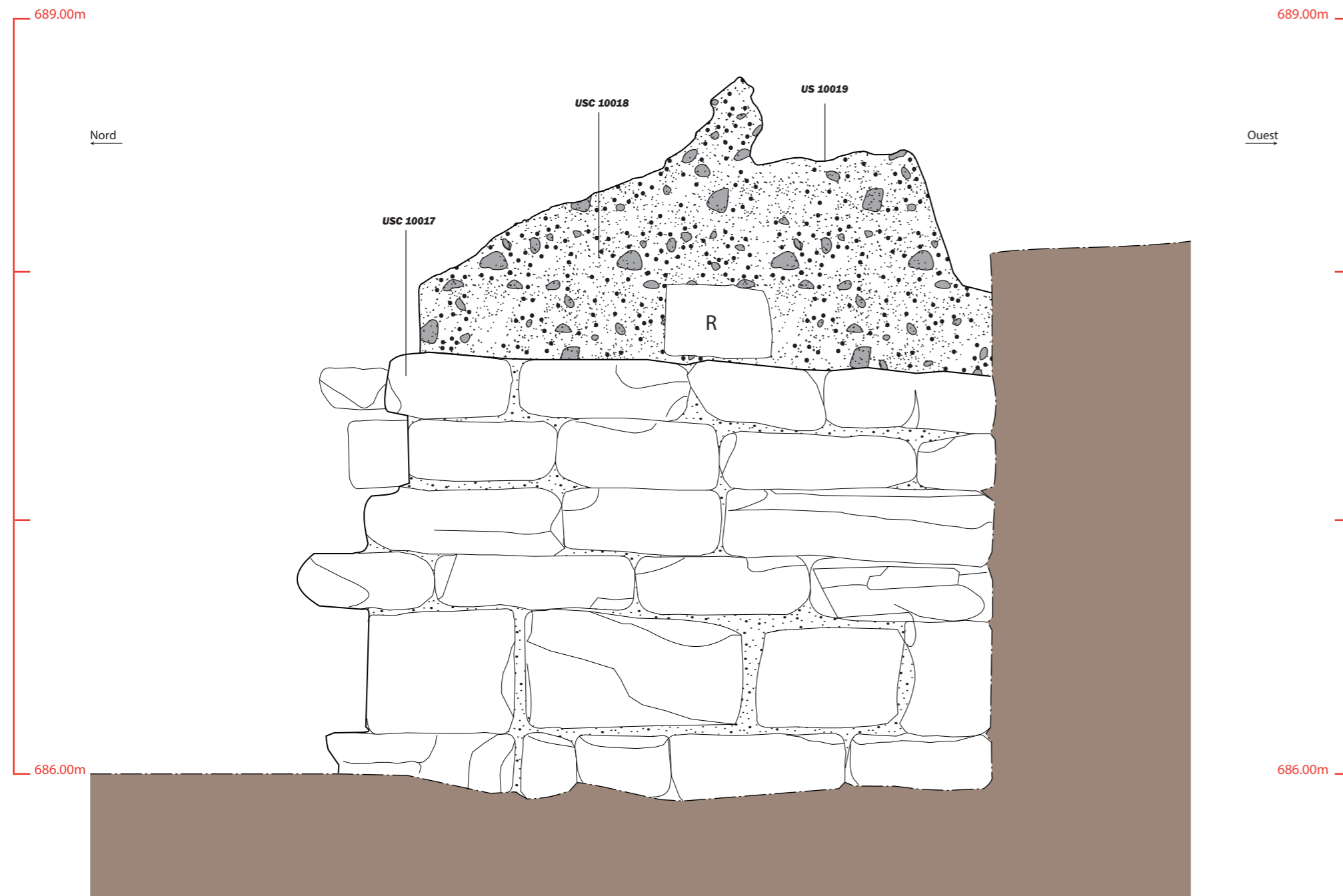
- : Sol en coupe
- : Mortier
- - - : Limite de fouille
- : Surlignage structure

USC 10017 : Unité stratigraphique






0 2.5m



1. Elevation interne M 1001.



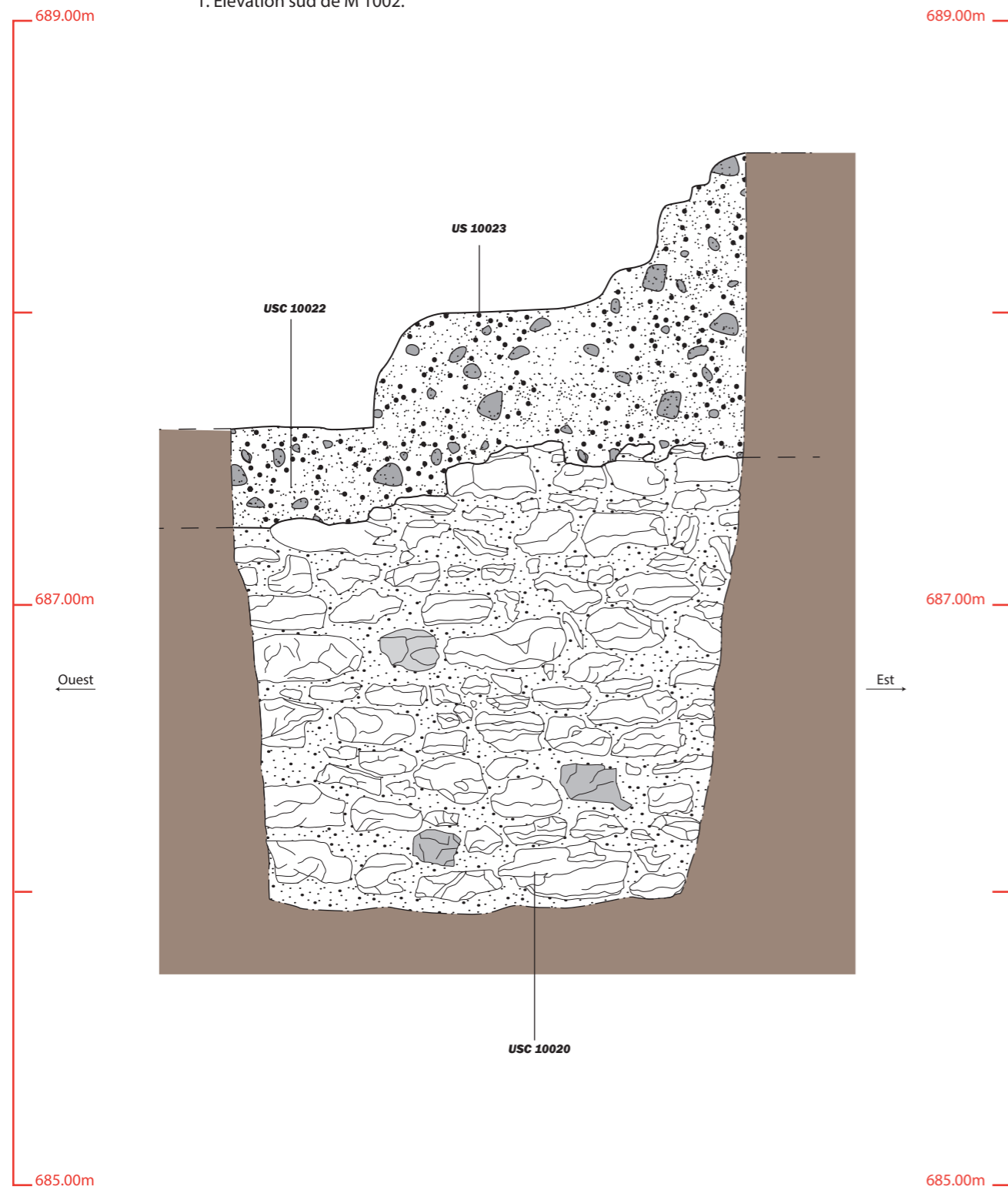
Légende:

-  : Sol en coupe
-  : Mortier
-  : Blocage
-  : Limite de fouille
-  : Surlignage structure
- usc 10017** : Unité stratigraphique

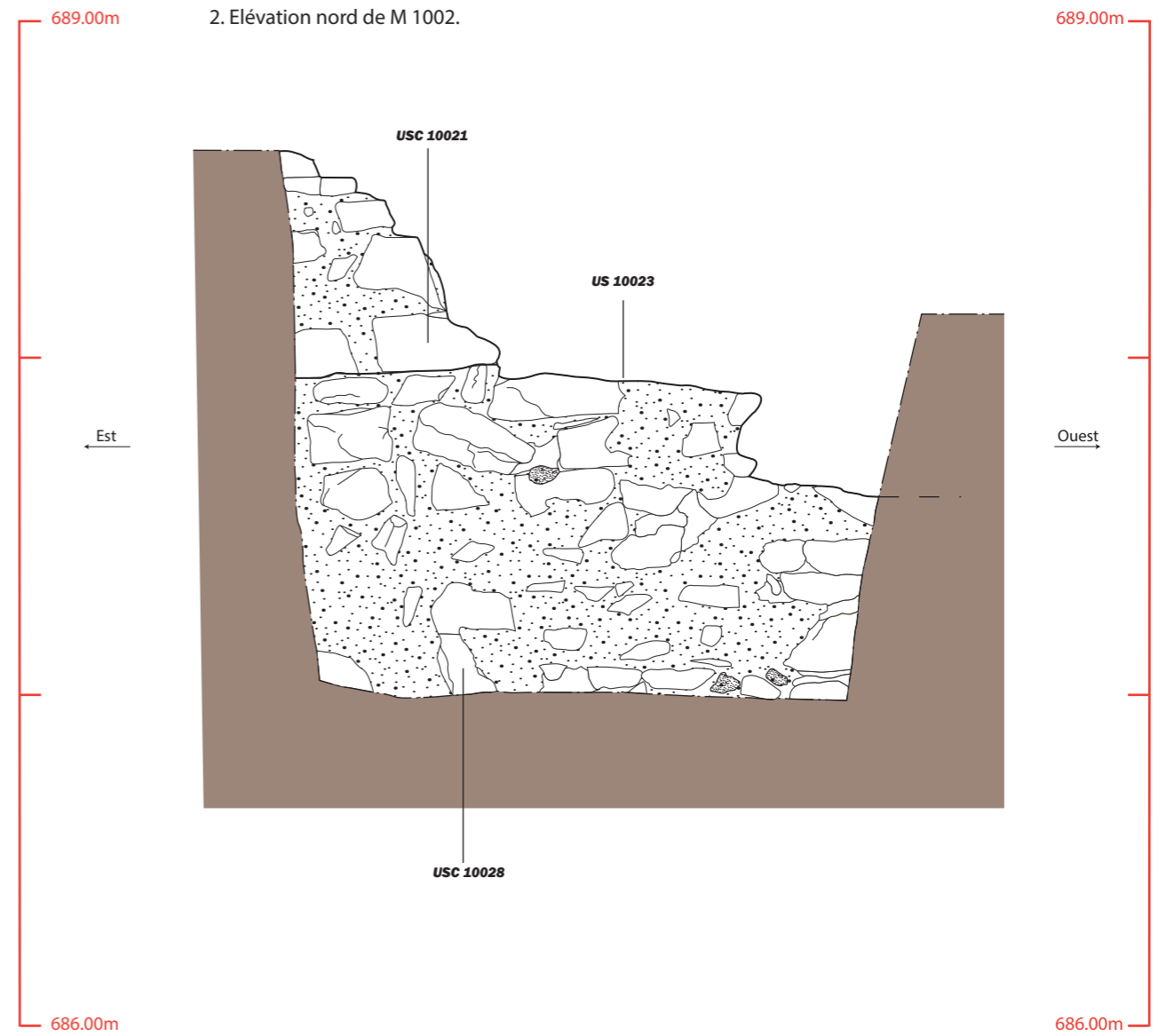
0 2.5m




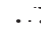
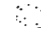


1. Elévation sud de M 1002.



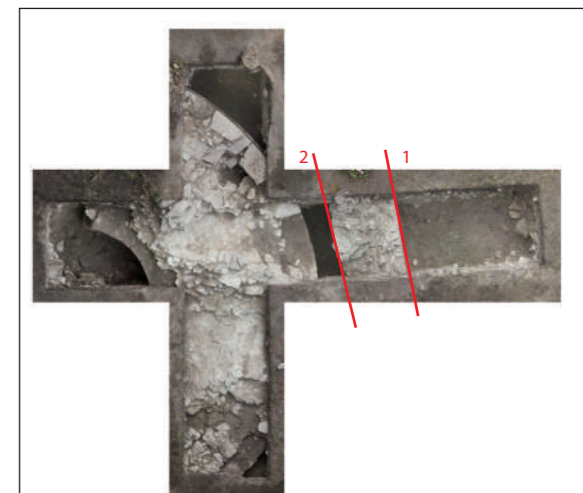
2. Elévation nord de M 1002.

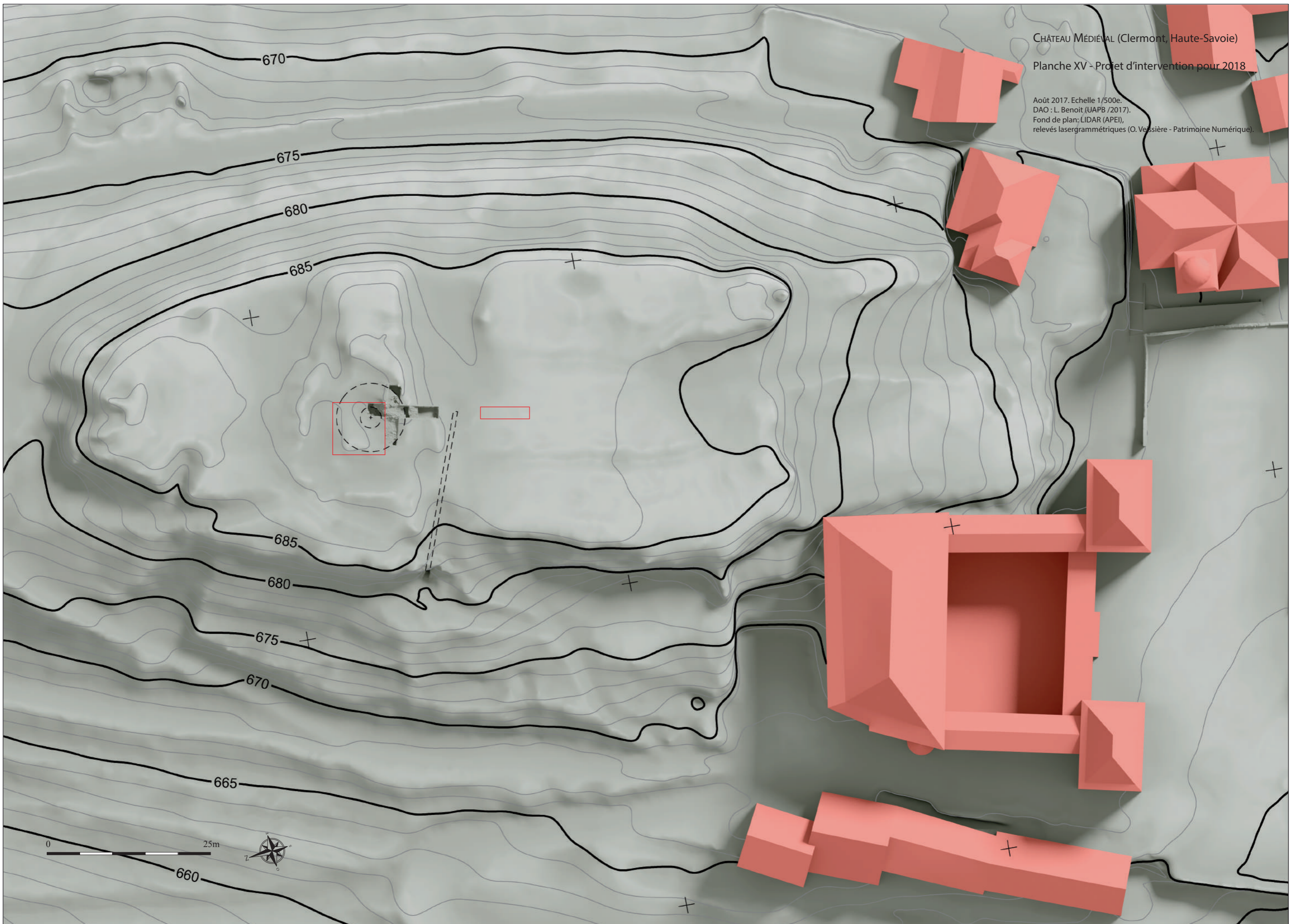


Légende:

-  : Sol en coupe
 -  : Maçonnerie en coupe
 -  : Maçonnerie en coupe
 -  : Galets
 -  : Blocs calcaire
- USC 10020 : unité stratigraphique

0 1m





ANNEXES :

Annexe 1 : Catalogue iconographique



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_001

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Carte postale

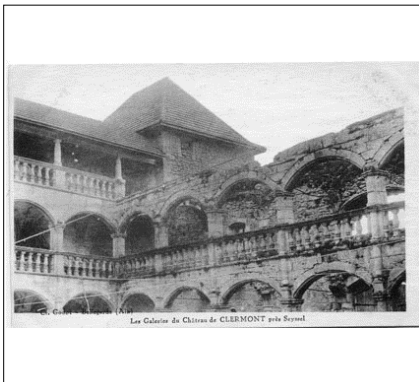
Auteur
Phot. Combier Macon

Date
vers 1940

Source
Collection Joël Serralongue

Titre
Clermont - Le château

Description
Vue du château



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_002

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Carte postale

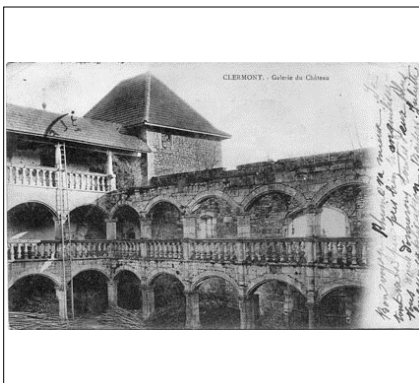
Auteur
Cl.Godot Bellegarde (Ain)

Date
vers 1910-1920

Source
Collection Joël Serralongue

Titre
Les galeries du château de Clermont près de Seyssel

Description
Vue de l'intérieur



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_003

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Carte postale

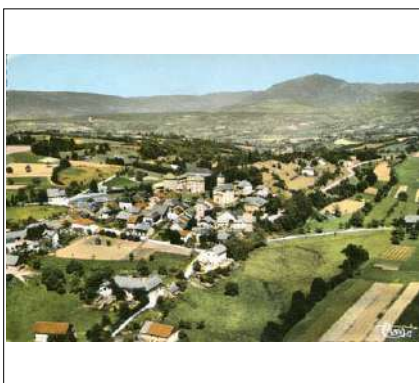
Auteur

Date
1909

Source
Collection Joël Serralongue

Titre
Clermont - Galerie de château

Description
Vue de la cour interne



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_004

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Carte postale

Auteur
Combier Imp.Macon

Date
vers 1960-1970

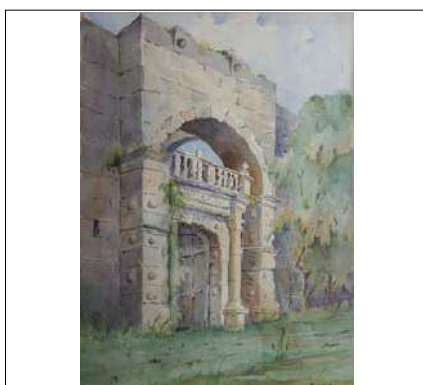
Source
Collection Joël Serralongue

Titre
Clermont - vue panoramique aérienne

Description
Vue aérienne du village et du château



N° AVER	N° Image	Commune	Nom du site
74078_02	74078_02_IN_005	Clermont	Château Renaissance
Type	Auteur	Date	
Peinture	GUELPA P.	1978	
Source	Collection Départementale 74, Conservatoire d'Art et Histoire - Fonds Payot, cote : 997.1.1.31		
Titre	<i>La porte d'honneur, vue horizontale</i>		
Description	Détail de l'entrée principale du château au sud		



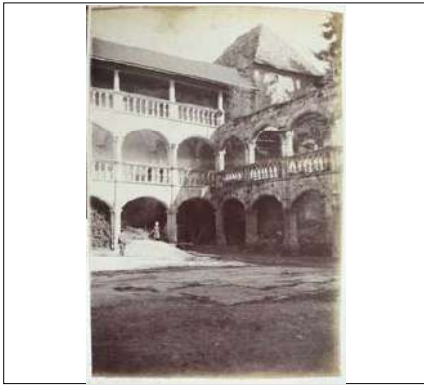
N° AVER	N° Image	Commune	Nom du site
74078_02	74078_02_IN_006	Clermont	Château Renaissance
Type	Auteur	Date	
Peinture	GUELPA P.		
Source	Collection Départementale 74, Conservatoire d'Art et Histoire - Fonds Payot, cote : 55		
Titre	<i>La porte d'honneur</i>		
Description	Détail de la porte d'honneur		



N° AVER	N° Image	Commune	Nom du site
74078_02	74078_02_IN_007	Clermont	Château Renaissance
Type	Auteur	Date	
Carte postale	Combiar Photo Macon	vers 1940	
Source	Fonds Dechavassine. Académie Salésienne		
Titre			
Description	Vue générale du château renaissance		



N° AVER	N° Image	Commune	Nom du site
74078_02	74078_02_IN_008	Clermont	Château Renaissance
Type	Auteur	Date	
Photographie		Vers 1880	
Source	Collection Françoise Burtin de Taninges / Fleirier (amie de Juliette Châtel)		
Titre			
Description			



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_009

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Auteur

Date
Vers 1880

Source
Collection Françoise Burtin de Taninges / Fleirier (amie de Juliette Châtel)

Titre

Description



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_010

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Carte postale

Auteur

Date

Source
Médiathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 96/25/837

Titre

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_011

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Photographie

Auteur
Cliché Sallez

Date
1945

Source
Médiathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 96/25/837

Titre
Portail d'entrée sur la cour d'honneur.

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_012

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Carte postale

Auteur

Date

Source
Médiathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 96/25/837.

Titre
Galleries bordant la cour

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_013

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Carte postale

Auteur

Date
Vers 1955

Source
Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 96/25/837.

Titre

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_014

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Photographie

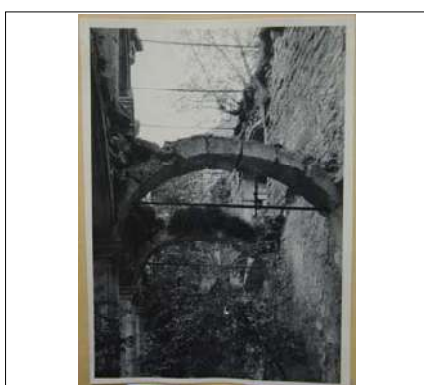
Auteur

Date
Vers 1955

Source
Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.

Titre
La galerie sud-est

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_015

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Photographie

Auteur

Date
Vers 1955

Source
Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.

Titre

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_016

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Photographie

Auteur

Date
Vers 1955

Source
Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.

Titre
Intérieur de la galerie sud-est

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER	N° Image	Commune	Nom du site
74078_02	74078_02_IN_017	Clermont	Château Renaissance
Type	Auteur		Date
			Vers 1955
Source	Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.		
Titre	<i>Galerie sud</i>		
Description	Pour toute repro s'adresser à la RMN.		



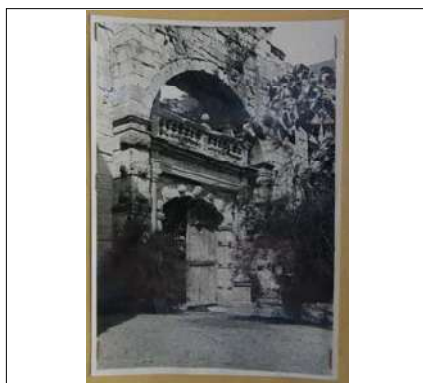
N° AVER	N° Image	Commune	Nom du site
74078_02	74078_02_IN_018	Clermont	Château Renaissance
Type	Auteur		Date
Photographie			Vers 1955
Source	Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.		
Titre	<i>L'est</i>		
Description	Pour toute repro s'adresser à la RMN.		



N° AVER	N° Image	Commune	Nom du site
74078_02	74078_02_IN_019	Clermont	Château Renaissance
Type	Auteur		Date
Photographie			Vers 1955
Source	Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.		
Titre	<i>Salle lambrissée du 1er étage.</i>		
Description	Pour toute repro s'adresser à la RMN.		



N° AVER	N° Image	Commune	Nom du site
74078_02	74078_02_IN_020	Clermont	Château Renaissance
Type	Auteur		Date
			Vers 1955
Source	Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.		
Titre	<i>Les voûtes de l'escalier.</i>		
Description	Pour toute repro s'adresser à la RMN.		



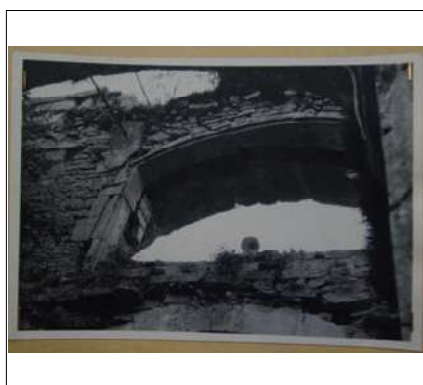
N° AVER 74078_02 **N° Image** 74078_02_IN_021 **Commune** Clermont **Nom du site** Château Renaissance

Type Photographie **Auteur** **Date** Vers 1955

Source
Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.

Titre
La porte d'entrée de la cour.

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER 74078_02 **N° Image** 74078_02_IN_022 **Commune** Clermont **Nom du site** Château Renaissance

Type Photographie **Auteur** **Date** Vers 1955

Source
Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.

Titre
Le portail et la loggia vues de l'intérieur de la galerie

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER 74078_02 **N° Image** 74078_02_IN_023 **Commune** Clermont **Nom du site** Château Renaissance

Type Photographie **Auteur** **Date** Vers 1955

Source
Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.

Titre
La galerie nord-est en bon état

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER 74078_02 **N° Image** 74078_02_IN_024 **Commune** Clermont **Nom du site** Château Renaissance

Type Photographie **Auteur** **Date** Vers 1955

Source
Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.

Titre
Galerie du château

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_025

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Photographie

Auteur

Date
Vers 1955

Source
Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.

Titre
La partie haute de la galerie sud-est.

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_026

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

Type
Photographie

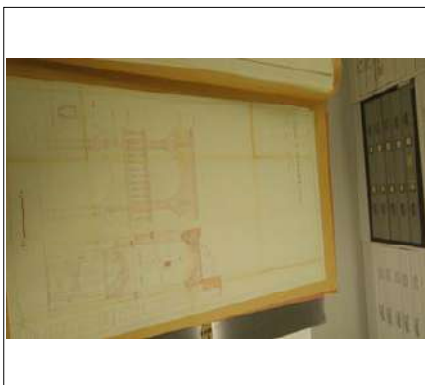
Auteur

Date
Vers 1955

Source
Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont). Cote MDP 84/74/4001.

Titre

Description
Pour toute repro s'adresser à la RMN.



N° AVER
74078_02

N° Image
74078_02_IN_027

Commune
Clermont

Nom du site
Château Renaissance

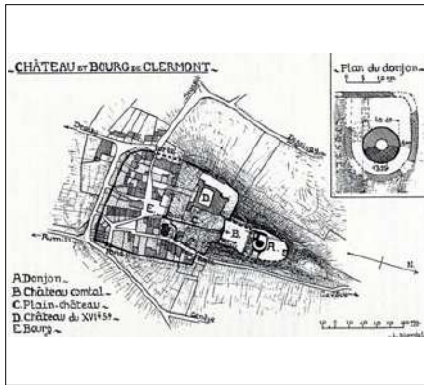
Type
Auteur

Date

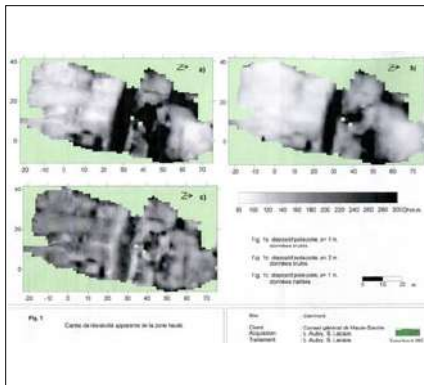
Source
Mediathèque du Patrimoine (Charenton-le-Pont).

Titre
GROS LOT DE PLANS, COUPES, RELEVES DU XX^e SIECLE A DEPOUILLER

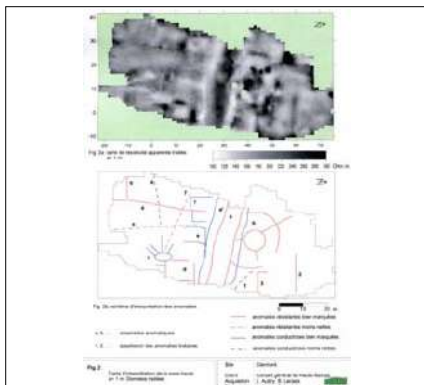
Description
Contact planothèque : Robert Haroutinian - 11 rue du Séminaire de Conflans - 94220 Charenton-le-Pont - 01 40 15 76 32
- robert.haroutinian@culture.gouv.fr



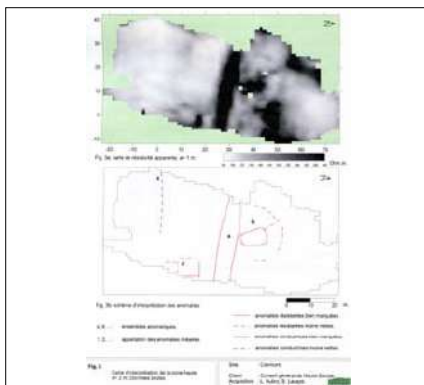
N° AVER 74078_01	N° Image 74078_01_IN_001	Commune Clermont	Nom du site Château de Clermont
Type Plan	Auteur BLONDEL Louis		Date 1956
Source BLONDEL 1956, p. 81			
Titre <i>Château et bourg de Clermont</i>			
Description Plan du château, du bourg, et du donjon de Clermont			



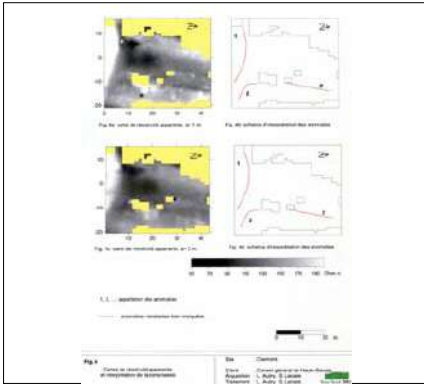
N° AVER 74078_01	N° Image 74078_01_IN_002	Commune Clermont	Nom du site Château de Clermont
Type Plan	Auteur AUBRY L., LACAZE S.		Date 2002
Source AUBRY, LACAZE D-2002, fig. 1			
Titre <i>Prospection géophysique. Cartes de résistivité apparente de la zone haute</i>			
Description Prospection géophysique			



N° AVER 74078_01	N° Image 74078_01_IN_003	Commune Clermont	Nom du site Château de Clermont
Type Plan	Auteur AUBRY L., LACAZE S.		Date 2002
Source AUBRY, LACAZE D-2002, fig. 2			
Titre <i>Prospection géophysique. Carte d'interprétation de la zone haute</i>			
Description			



N° AVER 74078_01	N° Image 74078_01_IN_004	Commune Clermont	Nom du site Château de Clermont
Type Plan	Auteur AUBRY L., LACAZE S.		Date 2002
Source AUBRY, LACAZE D-2002, fig. 3			
Titre <i>Prospection géophysique. Carte d'interprétation de la zone haute</i>			
Description			



N° AVER 74078_01 **N° Image** 74078_01_IN_005 **Commune** Clermont **Nom du site** Château de Clermont

Type Plan **Auteur** AUBRY L., LACAZE S. **Date** 2002

Source
AUBRY, LACAZE D-2002, fig. 4

Titre
Prospection géophysique. Carte de résistivité apparente et interprétation de la zone basse

Description



N° AVER 74078_01 **N° Image** 74078_018_IN_006 **Commune** Clermont **Nom du site** Château de Clermont

Type Photographie **Auteur** Ernest Bovier **Date** 1886

Source
Archives départementales de la Haute-Savoie 52 Fi 94

Titre

Description
Photos des vestiges de la tour avant sa destruction en 1938.

Annexe 2 : Catalogue iconographique

Définitions :

Zone : surface du site présentant une unité topographique ou fonctionnelle neutre ou interprétée (ex : Zone 1, plate-forme sommitale ; Zone 2, châtelet d'entrée...).

Entité Spatiale (ES) : ensemble d'Entités Archéologiques présentant une unité de fonction physique neutre ou interprétée (bâtiment, pièce d'un bâtiment...).

Entité Archéologique (EA) : unité de base utilisée pour la description, elle représente la plus petite unité de forme de la description (mur, voûte, baie...).

Unité stratigraphique (US) : la plus petite unité physique, homogène et indivisible reconnue par l'observation ; plusieurs U.S. peuvent former une Entité Archéologique (mortier, bloc...).

Numérotation :

Zones : Zone + numérotation continue à 1 chiffre, de 1 à n (ex : Zone 1, Zone 2...).

Entité Spatiale (ES) : le numéro d'Entité Spatiale se compose d'un Identifiant de deux lettres (ES) suivi du numéro de Zone et d'une numérotation continue, de 1 à n (ES 1.1, ES 1.2 pour la Zone 1 ; ES 3.2, ES 3.3 pour la Zone 3...).

Entité Archéologique (EA) : le numéro d'Entité Archéologique se compose d'un Identifiant de trois lettres et du numéro de la Zone à laquelle elle appartient, suivis d'une numérotation continue à 3 chiffres, de 001 à n. L'identifiant est donné sur des critères morphologiques et fonctionnels identifiables, correspondant au lexique défini (ex : OUV 1006, M 2012...).

Unités Stratigraphiques : le numéro d'U.S. se compose du numéro de la Zone à laquelle elle appartient, suivi d'une numérotation continue à 4 chiffres, de 0001 à n (US 10036, US 20154...).

Sondage : les sondages bénéficient d'une numérotation indépendante en chiffres romains de I à n (Sondage I, SondageVII...).

Abréviations Entités Archéologiques (liste indicative) :

ACH : archère

ARC : arc ou arcature

AUT : autel

BAI : baie

CAN : caniveau, canalisation, drain

CAV : caveau

CHE : cheminée

CIT :

CNN : canonnière

COR : corniche

CRB : corbeau

CTF : contrefort

EMM : emmarchement

ENC : encoche

ENF : enfeu

ESC : escalier

EVR : évier

FEN : fenêtre, baie, jour

FOS : fosse

FOY : foyer

FSÉ : fossé

LAT : latrine

M : mur, muret, cloison...

MAC : maçonnerie

NIC : niche

OUV : ouverture (porte ou fenêtre dont la fonction est mal définie ou a évolué)

PIL : pile, pilier, pilastre, colonne

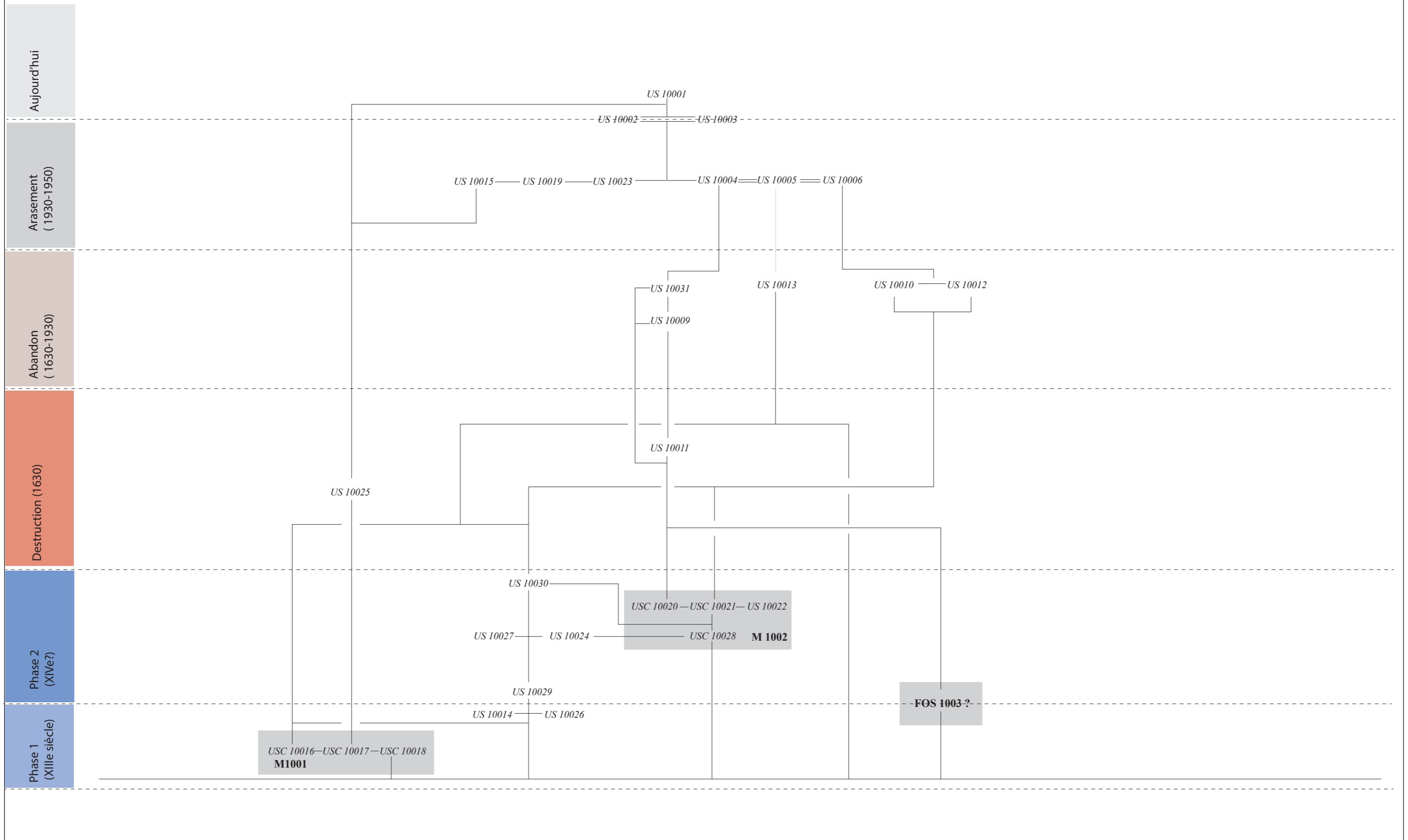
PLC : placard

PLN : plancher

POR : porte, portail

SOL : sol
ST : structure indéterminée
TMB : tombe
TRA : travée
TRB : trou de boulin
TRF : tranchée de fondation
TRN : tranchée
TRP : trou de poteau, de piquet, de poutre
TRR : tranchée de récupération
VOI : voie
VOU : voûte

Annexe 3 : Diagramme Stratigraphique



Annexe 4 : Inventaire des Entités Spatiales

Zone	1	Entité Spatiale	ES	1.1
-------------	----------	------------------------	-----------	------------

Identification

Tour maîtresse

Interprétation

Tour maîtresse	Longueur	min.	max.
	largeur / diam	3.20	10.60
	épaisseur / hauteur	1.30	

Description

Bien que partiellement fouillé, l'identification de l'espace **ES 1.1** a été possible grâce aux sources historiques ainsi que par les observations réalisées dans les années trente et sur la prospection géophysique. Cet espace est constitué du mur **M 1001** et semble être entouré par l'espace **ES 1.2** formant une sorte de réduit autour de lui. Aussi, nous pouvons dire qu'il s'agit de la tour maîtresse du château de Clermont. Il s'agit d'une tour circulaire d'un diamètre d'environ 10.60 m (longueur estimée car non retrouvée en intégralité pour le moment). L'épaisseur du mur de cette structure circulaire atteint 3.70m. Tandis que le diamètre restitué de l'intérieur du bâtiment est de 3.20 m.

<i>EA</i>	<i>Identification</i>	<i>Interprétation</i>
M_1001	Mur	Mur formant la tour maîtresse du château de Clermont. Il s'agit d'une tour circulaire en pierre de taille.

<i>US</i>	<i>Type</i>	<i>Activité</i>	<i>Identification</i>
US_10005	Positive	Destruction	Niveau de démolition
US_10006	Positive	Destruction	Niveau de démolition
US_10015	Positive	Destruction	Arrachement
US_10019	Fantôme	Abandon	Arase
US_10025	Positive	Destruction	Niveau de démolition
USC_10016	Construite	Construction	Parement
USC_10017	Construite	Construction	Parement
USC_10018	Construite	Construction	Blocage

Zone	1	Entité Spatiale	ES	1.2
-------------	----------	------------------------	-----------	------------

Identification

Enclos ou réduit ?

Interprétation

Enclos, réduit ?

min. max.

Longueur

largeur / diam

0.80

1.30

épaisseur / hauteur

Description

Espace situé entre la tour maîtresse et le fossé. L'espace **ES 1.2** semble entouré la tour maîtresse représenté par l'espace **ES 1.1**. Il est encore difficilement identifiable et caractérisable du fait d'une fouille, pour le moment, partielle. Néanmoins il semble délimité par des maçonneries (**M 1002**). D'après L. Blondel, il formait un fer à cheval autour de la tour maîtresse, isolant ainsi cette dernière dans une sorte d'enclos.

<i>EA</i>	<i>Identification</i>	<i>Interprétation</i>
M_1002	Mur	Mur nord du fossé. Il possède un axe est-ouest et sépare la tour maîtresse de la structure fossée.

<i>US</i>	<i>Type</i>	<i>Activité</i>	<i>Identification</i>
US_10005	Positive	Destruction	Niveau de démolition
US_10006	Positive	Destruction	Niveau de démolition
US_10010	Positive	Abandon	Remblai
US_10012	Positive	Abandon	Remblai
US_10013	Positive	Abandon	Remblai
US_10014	Positive	Indéterminée	Remblai
US_10023	Fantôme	Abandon	Arase
US_10024	Positive	Construction	Sol de chantier
US_10026	Positive	Indéterminée	Remblai
US_10027	Positive	Construction	Sol de chantier
US_10029	Négative	Construction	TRF - Creusement
US_10030	Positive	Construction	TRF - Comblement
USC_10020	Construite	Construction	Parement
USC_10021	Construite	Construction	Parement
USC_10022	Construite	Construction	Blocage
USC_10028	Construite	Construction	Fondation

Zone	1	Entité Spatiale	ES	1.3
-------------	----------	------------------------	-----------	------------

Identification

Fossé

Interprétation

Fossé	Longueur	min.	max.
	largeur / diam		40.5
	épaisseur / hauteur	1.8	

Description

L'espace **ES 1.3** n'a pu être fouillé dans toute ses dimensions de par le caractère limité des sondages mais aussi pour des raisons de sécurité (pour la profondeur). Néanmoins, la topographie du plateau ne laissait aucun doute quand à son interprétation. Il s'agit d'un fossé (**FOS 1003**). Ce dernier sépare la tour maîtresse et son enclos (**ES 1.1** et **1.2**) de la zone dite résidentielle qui sera abordé ultérieurement Il est délimité au nord par le mur **M 1002**. Il semblerait que ce soit aussi le cas au sud. Le fossé coupe le plateau rocheux naturel sur toute sa largeur d'après la topographie dans un axe est-ouest. Les dimensions renseignées proviennent des indices topographiques. Il faudra donc les préciser au fur et à mesure des opérations archéologiques.

<i>EA</i>	<i>Identification</i>	<i>Interprétation</i>
FOS_1003	Fossé	Fossé séparant la cour haute en deux via un axe est-ouest.

<i>US</i>	<i>Type</i>	<i>Activité</i>	<i>Identification</i>
US_10004	Positive	Destruction	Niveau de démolition
US_10006	Positive	Destruction	Niveau de démolition
US_10009	Positive	Abandon	Remblai
US_10011	Positive	Destruction	Niveau de démolition
US_10023	Fantôme	Abandon	Arase
US_10031	Positive	Destruction	Remblai
USC_10020	Construite	Construction	Parement
USC_10021	Construite	Construction	Parement
USC_10022	Construite	Construction	Blocage

Annexe 5 : Inventaire des Entités Archéologiques

Zone	1	Entité Archéologique	M	1001
-------------	----------	-----------------------------	----------	-------------

Identification

Mur

Interprétation

Mur formant la tour maîtresse du château de Clermont. Il s'agit d'une tour circulaire en pierre de taille.

	min.	max.
Longueur	7.40	8.0
largeur / diam	3.58	3.70
épaisseur / hauteur	0.50	1.60

Description

Mur circulaire formant et délimitant l'espace ES 1.1. Il s'agit de la tour maîtresse du château. Elle présente un chanfrein qui resserre le diamètre général d'une dizaine de centimètres.

ES	Identification	Interprétation
ES_1.1	Tour maîtresse	Tour maîtresse

US	Type	Activité	Identification
US_10015	Positive	Destruction	Arrachement
US_10019	Fantôme	Abandon	Arase
USC_10016	Construite	Construction	Parement
USC_10017	Construite	Construction	Parement
USC_10018	Construite	Construction	Blocage

Zone	1	Entité Archéologique	M	1002
-------------	----------	-----------------------------	----------	-------------

Identification

Mur

Interprétation

Mur nord du fossé. Il possède un axe est-ouest et sépare la tour maîtresse de la structure fossoyé.

	min.	max.
Longueur	2.0	
largeur / diam	1.43	1.50
épaisseur / hauteur	0.64	1.80

Description

Mur d'axe est-ouest délimitant le fossé au nord. Les dimensions correspondent à celles observées en fouilles. La maçonnerie fait partie de l'enclos présumé (ES 1.2) enserrant la tour maîtresse.

ES	Identification	Interprétation
ES_1.2	Enclos	Enclos, réduit ?

US	Type	Activité	Identification
US_10023	Fantôme	Abandon	Arase
US_10029	Négative	Construction	TRF - Creusement
US_10030	Positive	Construction	TRF - Comblement
USC_10020	Construite	Construction	Parement
USC_10021	Construite	Construction	Parement
USC_10022	Construite	Construction	Blocage
USC_10028	Construite	Construction	Fondation

Zone	1	Entité Archéologique	FOS 1003
-------------	----------	-----------------------------	-----------------

Identification

Fossé

min. max.

Interprétation

Fossé séparant la cour haute en deux via un axe est-ouest.

Longueur	40.5
largeur / diam	12.5
epaisseur / hauteur	1.80

Description

Fossé séparant la zone résidentielle au sud de la zone de la tour maîtresse. Les mesures correspondent aux zones observables en topographie et en fouille.

<i>ES</i>	<i>Identification</i>	<i>Interprétation</i>
ES_1.3	Fossé	Fossé

<i>US</i>	<i>Type</i>	<i>Activité</i>	<i>Identification</i>
US_10004	Positive	Destruction	Niveau de démolition
US_10009	Positive	Abandon	Remblai
US_10011	Positive	Destruction	Niveau de démolition
US_10031	Positive	Destruction	Remblai

Annexe 6 : Inventaire des Unités Stratigraphiques

Zone	US	Type	Activité	Identification
1	10001	Positive	Aucune	Terre végétale

Localisation

EA

ES

Interprétation

Terre végétale présente sur l'ensemble du plateau rocheux.

Description

Composition : ; Terre végétale (>90%) ; () ; () ; () ; (). Couleur : brun très foncé. Morphologie : peu compacte. Structure : homogène uniforme. Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : céramique objet métal (fer) verre (autre). Matériaux de construction : TCA Tuiles creuses.

Antérieur à

Postérieur à

US_10002

US_10003

US_10004

US_10006

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	10.9						min.	moy.	max.
longueur (min)									
larg / diam (max)	2.0	haut max	0.60	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
		Z_Sup	688.8	max			max		
larg / diam (min)		haut min	0.05	moy			moy		
		Z_Inf	686.4	min			min		

Zone	US	Type	Activité	Identification
1	10002	Positive	Aucune	Interface

Localisation SD1

EA

ES

Interprétation

Interface entre la terre végétale et la couche de démolition du XXe siècle. Cette US est équivalente à 10003 qui se trouve dans le sondage 2.

Description

Composition : ; Terre végétale (33% à 66%) ; Limon (33% à 66%) ; Calcaire (<10%) ; () ; (). Couleur : gris foncé. Morphologie : meuble. Structure : hétérogène uniforme. Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : monnaie. Matériaux de construction : TCA Tuiles creuses.

Antérieur à

Postérieur à

US_10001

US_10005

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	3.82						min.	moy.	max.
longueur (min)									
larg / diam (max)	2.0	haut max	0.08	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
		Z_Sup	688.643	max			max		
larg / diam (min)		haut min	0.06	moy			moy		
		Z_Inf	687.693	min			min		

Zone	1	US	10003	Type	Positive	Activité	Aucune	Identification	Interface
------	---	----	-------	------	----------	----------	--------	----------------	-----------

Localisation SD 2

EA

ES

Interprétation

Interface entre la terre végétale et la couche de démolition du XXe siècle. Cette US est équivalente à 10002 qui se trouve dans le sondage 1.

Description

Composition : ; Terre végétale (33% à 66%) ; Limon (33% à 66%) ; Calcaire (<10%) ; () ; (). Couleur : gris foncé. Morphologie : meuble. Structure : hétérogène uniforme. Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : objet métal (fer) céramique. Matériaux de construction : TCA Tuiles creuses.

Antérieur à

US_10001

Postérieur à

US_10006

longueur (max) 2.10				Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m) min. moy. max.		
longueur (min)								Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
larg / diam (max) 2.0		haut max 0.10		Z_Sup 688.483		L. (m) l. (m) haut. (m)		L. (m) l. (m) haut. (m)		max		max	
larg / diam (min)		haut min 0.06		Z_Inf 688.473						moy		moy	
										min		min	

Zone	1	US	10004	Type	Positive	Activité	Destruction	Identification	Niveau de démolition
------	---	----	-------	------	----------	----------	-------------	----------------	----------------------

Localisation SD 2

EA

FOS_1003

ES

ES_1.3

Interprétation

Niveau limoneux gris moyen peu compact comprenant quelques blocs et des inclusions de mortiers. Cette couche est très probablement lié à la démolition de la tour dans les années trente. Elle est ainsi équivalente aux couches US 10005 et 10006 localisées à différents endroits des sondages.

Description

Composition : ; Limon (10% à 33%) ; Gravier (10% à 33%) ; Calcaire (10% à 33%) ; Molasse (<10%) ; (). Couleur : gris moyen. Morphologie : peu compacte. Structure : hétérogène uniforme. Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : céramique verre (service) objet métal (fer). Matériaux de construction : Mortier.

Antérieur à

US_10001

Postérieur à

US_10009
US_10031

longueur (max) 3.88				Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m) min. moy. max.		
longueur (min) 3.66								Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
larg / diam (max) 2.0		haut max 0.60		Z_Sup 688.09		L. (m) l. (m) haut. (m)		L. (m) l. (m) haut. (m)		max		max	
larg / diam (min) 1.90		haut min 0.10		Z_Inf 686.69						moy		moy	
										min		min	

Zone	1	US	10005	Type	Activité	Identification
				Positive	Destruction	Niveau de démolition

Localisation SD 1

EA

ES

Interprétation

Niveau de démolition inhérent à la purge des vestiges effectuée au XXe siècle.

Description

Composition : ; Limon (33% à 66%) ; () ; Calcaire (10% à 33%) ; Molasse (10% à 33%) ; (). Couleur : gris jaune

clair. Morphologie : . Structure : hétérogène

uniforme. Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : . Matériaux de construction : .

Antérieur à

Postérieur à

US_10019

US_10013

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)		Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	4.28					min.	moy.	max.
longueur (min)	0.88							
larg / diam (max)	2.0	haut max	0.32	Z_Sup 688.00		Modules des parements		
larg / diam (min)		haut min	0.06	Z_Inf 687.34		L. (m)	l. (m)	haut. (m)
						max		
						moy		
						min		

Zone	1	US	10006	Type	Activité	Identification
				Positive	Destruction	Niveau de démolition

Localisation SD 1 et 2

EA

ES

ES_1.1

ES_1.2

Interprétation

Niveau de démolition générale scellant les vestiges anciens. Il s'agit d'une couche limoneuse contenant des blocs calcaires décimétrique ainsi que quelques inclusions de mortier. Proche de la terre végétale il s'agit sans doute d'une couche lié à la démolition de la tour au XXe siècle. Cette unité est équivalente aux US 10004 et 10005.

Description

Composition : ; Limon (33% à 66%) ; Sable (10% à 33%) ; Molasse (10% à 33%) ; Calcaire (10% à 33%) ; (). Couleur : gris

moyen. Morphologie : meuble. Structure : hétérogène

uniforme. Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : céramique

objet métal (fer)

verre (service). Matériaux de construction : Mortier.

Antérieur à

Postérieur à

US_10003

US_10001

US_10010

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)		Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.90					min.	moy.	max.
longueur (min)	1.48							
larg / diam (max)	1.90	haut max	0.36	Z_Sup 688.83		Modules des parements		
larg / diam (min)		haut min	0.06	Z_Inf 688.12		L. (m)	l. (m)	haut. (m)
						max		
						moy		
						min		

Zone	1	US	10007	Type	Activité	Identification
				Virtuelle	Aucune	US annulée

Localisation

EA

ES

Interprétation

US annulée

Description

Antérieur à

Postérieur à

longueur (max)			Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m) min. moy. max.		
longueur (min)						Modules des chaînes d'angles L. (m) l. (m) haut. (m)			Modules des parements L. (m) l. (m) haut. (m)		
larg / diam (max)			haut max			max			max		
larg / diam (min)			haut min			moy			moy		
			Z_Sup			min			min		
			Z_Inf								

Zone	1	US	10008	Type	Activité	Identification
				Virtuelle	Aucune	US annulée

Localisation

EA

ES

Interprétation

US annulée

Description

Antérieur à

Postérieur à

longueur (max)			Mesures (mètres)			Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m) min. moy. max.		
longueur (min)						Modules des chaînes d'angles L. (m) l. (m) haut. (m)			Modules des parements L. (m) l. (m) haut. (m)		
larg / diam (max)			haut max			max			max		
larg / diam (min)			haut min			moy			moy		
			Z_Sup			min			min		
			Z_Inf								

Zone	1	US	10009	Type	Activité	Identification
				Positive	Abandon	Remblai

Localisation SD 2

EA

FOS_1003

ES

ES_1.3

Interprétation

Niveau sablo-limoneux peu compact jaune/verdâtre homogène. Il s'agit d'un niveau de remblai postérieur à la destruction du site médiéval (US 10011) qu'il recouvre. Potentielle accumulation stratigraphique liée au temps.

Description

Composition : ; Sable (33% à 66%) ; Limon (33% à 66%) ; () ; () ; (). Couleur : verdâtre
jaune

clair. Morphologie : peu compacte. Structure : homogène

uniforme. Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : objet métal (fer). Matériaux de construction : TCA
Briques

TCA Tuiles creuses

TCA Tuiles à crochet. Présence de graviers.

Antérieur à

US_10004

US_10031

Postérieur à

US_10011

USC_10020

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	3.18						min. moy. max.		
longueur (min)	0.78								
larg / diam (max)	1.9	haut max	0.50	Z_Sup 686.89					
larg / diam (min)		haut min	0.04	Z_Inf 686.19					
				Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L. (m) l. (m) haut. (m)			L. (m) l. (m) haut. (m)		
				max			max		
				moy			moy		
				min			min		

Zone	1	US	10010	Type	Activité	Identification
				Positive	Abandon	Remblai

Localisation SD 1

EA

ES

ES_1.2

Interprétation

Couche sableuse jaune homogène et meuble. Il s'agit d'un remblai. Cette couche a été retrouvée à différents endroits de l'espace 1.2. Aussi, les US suivantes sont équivalente: 10010, 10012 et 10013.

Description

Composition : ; Sable (>90%) ; () ; Calcaire (<10%) ; Molasse (<10%) ; (). Couleur : jaune

clair. Morphologie : meuble. Structure : homogène

uniforme. Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : céramique. Matériaux de construction : .

Antérieur à

US_10006

Postérieur à

US_10029

US_10027

US_10030

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.34						min. moy. max.		
longueur (min)	0.70								
larg / diam (max)	1.9	haut max	0.42	Z_Sup 688.28					
larg / diam (min)		haut min	0.06	Z_Inf 687.72					
				Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L. (m) l. (m) haut. (m)			L. (m) l. (m) haut. (m)		
				max			max		
				moy			moy		
				min			min		

Zone	1	US	10011	Type	Activité	Identification
				Positive	Destruction	Niveau de démolition

Localisation SD 2

EA	FOS_1003	ES	ES_1.3
----	----------	----	--------

Interprétation

Niveau important composé principalement de blocs de calcaires et de gravât dans une matrice pulvérulente jaune presque absente. Les blocs imposants issus de ce niveau permettent de l'associer sans hésitation à la démolition de la tour (M 1001) et du mur M 1002 au XVIIIe siècle.

Nous n'avons pas le fond de cette couche car nous avons été limité par les hauteurs de sécurité.

Description

Composition : ; Gravier (10% à 33%) ; Sable (10% à 33%) ; Calcaire (33% à 66%) ; Molasse (33% à 66%) ; (). Couleur : jaune

moyen. Morphologie : Pulvérulente. Structure : hétérogène

uniforme. Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : céramique. Matériaux de construction : Moellons équarris

Galets

Blocs bruts.

Antérieur à	US_10009	Postérieur à	USC_10020
	US_10031		
	US_10004		

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	3.18						min. moy. max.		
longueur (min)									
larg / diam (max)	1.90	haut max	0.80	Z_Sup 686.79					
larg / diam (min)		haut min	0.26	Z_Inf 685.89					
				Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m) l (m) haut (m)			L (m) l (m) haut (m)		
				max			max		
				moy			moy		
				min			min		

Zone	1	US	10012	Type	Activité	Identification
				Positive	Abandon	Remblai

Localisation SD 1

EA		ES	ES_1.2
----	--	----	--------

Interprétation

Couche sableuse jaune homogène et meuble. Il s'agit d'un remblai. Cette couche a été retrouvée à différents endroits de l'espace 1.2. Aussi, les US suivantes sont équivalente: 10010, 10012 et 10013.

Description

Composition : ; Sable (>90%) ; () ; Molasse (<10%) ; Calcaire (<10%) ; (). Couleur : jaune clair. Morphologie : meuble. Structure : homogène

uniforme. Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : céramique

objet métal (fer). Matériaux de construction : .

Antérieur à	US_10006	Postérieur à	US_10026
			US_10024

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.88						min. moy. max.		
longueur (min)	1.78								
larg / diam (max)	1.90	haut max	0.86	Z_Sup 688.83					
larg / diam (min)		haut min	0.58	Z_Inf 687.83					
				Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m) l (m) haut (m)			L (m) l (m) haut (m)		
				max			max		
				moy			moy		
				min			min		

Zone	1	US	10013	Type	Activité	Identification
				Positive	Abandon	Remblai

Localisation SD 1

EA

ES

Interprétation

Couche sableuse jaune homogène et meuble. Il s'agit d'un remblai. Cette couche a été retrouvée à différents endroits de l'espace 1.2. Aussi, les US suivantes sont équivalente: 10010, 10012 et 10013.

Description

Composition : ; Sable (>90%) ; () ; Calcaire (<10%) ; Molasse (<10%) ; (). Couleur : jaune clair. Morphologie : meuble. Structure : homogène uniforme. Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : . Matériaux de construction : .

Antérieur à

US_10005

Postérieur à

--

<p>longueur (max) 0.88</p> <p>longueur (min) 0.52</p> <p>larg / diam (max) 0.60</p> <p>larg / diam (min)</p>				<p>Mesures (mètres)</p> <p>haut max 0.50</p> <p>haut min 0.18</p> <p>Z_Sup 687.40</p> <p>Z_Inf 686.80</p>		<p>Assises et modules (mètres)</p> <p>Modules des chaînes d'angles</p> <p>L (m) l (m) haut (m)</p> <p>max</p> <p>moy</p> <p>min</p>			<p>Hauteur des assises (m)</p> <p>min. moy. max.</p> <p>Modules des parements</p> <p>L (m) l (m) haut (m)</p> <p>max</p> <p>moy</p> <p>min</p>		
--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--

Zone	1	US	10014	Type	Activité	Identification
				Positive	Indéterminée	Remblai

Localisation SD 2

EA

ES

Interprétation

Couche charbonneuse meuble, hétérogène et uniforme de couleur vert-jaunâtre. Elle se situe sous le niveau de chantier US 10027 et semble donc correspondre à un premier remblai mis en place avant l'installation de M 1002. Cette US équivaut l'US 10026.

Description

Composition : ; Sable (>90%) ; () ; Molasse (<10%) ; Calcaire (<10%) ; (). Couleur : jaune moyen verdâtre. Morphologie : meuble. Structure : hétérogène uniforme. Traces : . Composants organiques : charbons os de faune. Mobilier : céramique. Matériaux de construction : .

Antérieur à

US_10027
US_10029
US_10030

Postérieur à

--

<p>longueur (max) 0.66</p> <p>longueur (min) 0.50</p> <p>larg / diam (max) 1.90</p> <p>larg / diam (min)</p>				<p>Mesures (mètres)</p> <p>haut max 0.58</p> <p>haut min</p> <p>Z_Sup 687.72</p> <p>Z_Inf 687.10</p>		<p>Assises et modules (mètres)</p> <p>Modules des chaînes d'angles</p> <p>L (m) l (m) haut (m)</p> <p>max</p> <p>moy</p> <p>min</p>			<p>Hauteur des assises (m)</p> <p>min. moy. max.</p> <p>Modules des parements</p> <p>L (m) l (m) haut (m)</p> <p>max</p> <p>moy</p> <p>min</p>		
--	--	--	--	---	--	---	--	--	--	--	--

Zone	1	US	10015	Type	Activité	Identification
				Positive	Destruction	Arrachement

Localisation SD 2

EA	M_1001	ES	ES_1.1
-----------	--------	-----------	--------

Interprétation

Niveau de démolition jaune, très sableux. Ce dernier couvre partiellement la démolition XVIIe et lui est donc postérieur. Cette unité pourrait correspondre à un prélèvement du parement, celui-ci ayant pu intervenir dans les années trente lorsque la tour est démolie.

Description

Composition : ; Sable (33% à 66%) ; Mortier (33% à 66%) ; Calcaire (10% à 33%) ; () ; (). Couleur : jaune clair. Morphologie : très meuble. Structure : hétérogène uniforme. Traces : . Composants organiques : . Mobilier : céramique verre (service). Matériaux de construction : TCA Briques.

Antérieur à		Postérieur à	US_10025
			USC_10017

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	0.85						min.	moy.	max.
longueur (min)	0.80								
larg / diam (max)	0.84	haut max	1.30	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
larg / diam (min)	0.50	haut min		max			max		
			Z_Sup	moy			moy		
			Z_Inf	min			min		

Zone	1	USC	10016	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Parement

Localisation SD 1 et SD 2

EA		ES	
-----------	--	-----------	--

Interprétation

Parement extérieur du mur M 1001 formant la tour maîtresse. Le Parement est courbe car il s'agit d'une tour ronde. De même, un chanfrein est observable sur la partie basse de la maçonnerie, la resserrant légèrement (12cm). Des traces de taille sont observables sur les blocs de pierre de taille. Aussi, le parement est smillé à la broche tandis que le biseau est ciselé, piqueté et présente des traces de laie ou marteau taillant. La fondation n'a pas encore été observée.

Description

Appareil : Moyen appareil irrégulier. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; () ; () ; () ; morphologie : Pierre de taille ; traces d'outils : Pic
Marteau taillant
Ciseau. Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : fins.

Antérieur à	US_10014	Postérieur à	
	US_10026		
	US_10024		
	US_10019		

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)			
longueur (max)	2.31						min.	moy.	max.	
longueur (min)	0.80						0.16		0.44	
larg / diam (max)	0.38	haut max	1.35	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements			
				L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)	
larg / diam (min)		haut min	1.38	max			max	0.85	0.38	0.42
			Z_Sup	moy			moy			
			Z_Inf	min			min	0.38		0.14

Zone	1	USC	10017	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Parement

Localisation SD 2

EA

ES

M_1001

ES_1.1

Interprétation

Parement intérieur de la tour circulaire. Le parement est courbe de par la forme de la tour. Quelques traces de broche sont observable sur les blocs. S'il ne s'agit pas ici de pierre de taille comme l'extérieur, la construction reste tout de même très soignée.

De même que pour le parement USC 10016, la fondation n'a pas encore été observée.

Description

Appareil : Moellons équarris à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Calcaire (>90%) ; () ; () ; () ; morphologie : Moellons équarris à face dressée ; traces d'outils : Broche. Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : très dégradés.

Antérieur à

US_10025

Postérieur à

US_10019

US_10015

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	2.20						min.	moy.	max.
longueur (min)	1.78						0.19		0.37
larg / diam (max)	0.40	haut max	1.32	Z_Sup 687.98			Modules des parements		
larg / diam (min)	0.30	haut min		Z_Inf 686.70			L. (m)	l. (m)	haut. (m)
							max		0.70
							moy		0.34
							min		0.47
									0.15

Zone	1	USC	10018	Type	Activité	Identification
				Construite	Construction	Blocage

Localisation

EA

ES

M_1001

ES_1.1

Interprétation

Blocage du mur M 1001. Quelques blocs de tuf et galets viennent compléter un assemblage majoritairement constitué de calcaire et de molasse. Un blocs taillé semble avoir été utilisé en remploi.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : Broche. Blocage : Calcaire (33% à 66%) ; Molasse (10% à 33%) ; Tuf calcaire (<10%) ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés

Galets

Moellons ébauchés. Signes lapidaires : non ; remplois : oui. Liant : Mortier de chaux ; joints : gras.

Antérieur à

US_10019

Postérieur à

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)							min.	moy.	max.
longueur (min)									
larg / diam (max)	3.05	haut max		Z_Sup 688.88			Modules des parements		
larg / diam (min)		haut min		Z_Inf 688.14			L. (m)	l. (m)	haut. (m)
							max		
							moy		
							min		

Zone	1	US 10019	Type	Activité	Identification
			Fantôme	Abandon	Arase

Localisation SD 1 et 2

EA	M_1001	ES	ES_1.1

Interprétation

Arase de M 1001.

Description

Antérieur à		Postérieur à	USC_10016
			USC_10017
			USC_10018

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)							min.	moy.	max.
longueur (min)									
larg / diam (max)	3.7	haut max	Z_Sup 688.88	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
larg / diam (min)		haut min	Z_Inf 688.14	L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
				max			max		
				moy			moy		
				min			min		

Zone	1	USC 10020	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Parement

Localisation SD 2

EA	M_1002	ES	ES_1.2
			ES_1.3

Interprétation

Parement sud du mur M 1002. Réalisé en moellons bien appareillés, les joints à la chaux sont beurrés et débordent sur les blocs de pierre. Les fondations de ce côté du mur n'ont pas été atteintes.

Description

Appareil : Moellons équarris à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Molasse (66% à 90%) ; Calcaire (10% à 33%) ; () ; () ; morphologie : Moellons équarris à face dressée
Moellons équarris
Galets ; traces d'outils : Aucune. Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : beurrés. Mortier avec beaucoup de gravier.

Antérieur à	US_10023	Postérieur à	USC_10016
			USC_10017
	USC_10027		USC_10018

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)				
longueur (max)	1.50						min.	moy.	max.		
longueur (min)	1.03										
larg / diam (max)	0.27	haut max	1.64	Z_Sup	687.59	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
larg / diam (min)		haut min	1.37	Z_Inf	685.75	L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
				max				max	0.14		
				moy				moy	0.45		0.18
				min				min	0.16		0.09

Zone	1	USC 10021	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Parement

Localisation SD 2

EA M_1002

ES ES_1.2

Interprétation

Parement nord de M 1002. Il se situe au dessus de l'USC 10028 mais est synchrone avec ce dernier car il s'agit de la fondation nord du mur. Ce parement est très peu conservé à cet endroit.

Description

Appareil : Moellons bruts à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Molasse (>90%) ; () ; () ; () ; morphologie : Moellons ébauchés ; traces d'outils : Aucune. Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : beurrés. Présence de gravier en quantité dans le mortier.

Antérieur à

US_10023

Postérieur à

USC_10016

USC_10017

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	0.60						min.	moy.	max.
longueur (min)	0.30							0.18	
larg / diam (max)	0.34	haut max	0.46	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
		haut min	0	L. (m)	l. (m)	haut. (m)	L. (m)	l. (m)	haut. (m)
				max			max		
				moy			moy		
				min			min	0.18	0.11
		Z_Sup	688.64						
		Z_Inf	687.96						

Zone	1	USC 10022	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Blocage

Localisation SD 2

EA M_1002

ES ES_1.2

Interprétation

Blocage du mur M 1002.

Description

Appareil : . Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : () ; () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Blocage : Calcaire (33% à 66%) ; Molasse (33% à 66%) ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés. Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : beurrés.

Antérieur à

US_10023

US_10001

Postérieur à

USC_10016

USC_10017

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)							min.	moy.	max.
longueur (min)									
larg / diam (max)	0.93	haut max		Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
		haut min		L. (m)	l. (m)	haut. (m)	L. (m)	l. (m)	haut. (m)
				max			max		
				moy			moy		
				min			min		
		Z_Sup	688.64						
		Z_Inf	687.59						

Zone	1	US	10023	Type	Activité	Identification
				Fantôme	Abandon	Arase

Localisation SD 2

EA	M_1002	ES	ES_1.2
			ES_1.3

Interprétation

Arase du mur M 1002.

Description

Antérieur à		Postérieur à	USC_10020
			USC_10021
			USC_10028

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)							min. moy. max.		
longueur (min)									
larg / diam (max)	haut max	Z_Sup	688.64	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
larg / diam (min)	haut min	Z_Inf	687.59	L (m) l (m) haut (m)			L (m) l (m) haut (m)		
				max moy min			max moy min		

Zone	1	US	10024	Type	Activité	Identification
				Positive	Construction	Sol de chantier

Localisation SD 1

EA		ES	ES_1.2
----	--	----	--------

Interprétation

Niveau de gravillon et de mortier très induré de couleur blanc/beige. Ce niveau pourrait correspondre à un sol de chantier lié à la mise en place du mur M 1002. Cette unité est équivalente à l'US 10027.

Description

Composition : ; Gravillons (33% à 66%) ; Chaux (33% à 66%) ; () ; () ; (). Couleur : blanc beige

clair. Morphologie : compacte. Structure : homogène

uniforme. Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : objet métal (fer)

céramique. Matériaux de construction : .

Antérieur à	US_10012	Postérieur à	US_10026
-------------	----------	--------------	----------

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.80						min. moy. max.		
longueur (min)									
larg / diam (max)	1.90	haut max	0.26	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
larg / diam (min)		haut min	0.10	L (m) l (m) haut (m)			L (m) l (m) haut (m)		
				Z_Sup 687.86			max moy min		
				Z_Inf 687.72			max moy min		

Zone	1	US	10025	Type	Activité	Identification
				Positive	Destruction	Niveau de démolition

Localisation SD 2

EA

ES

ES_1.1

Interprétation

Niveau de démolition présent à l'intérieur de la tour circulaire. Si la surface de cette couche a pu être polluée quand la maçonnerie était encore visible hors sol, les parties inférieures sont en place et date de la destruction du site castral en 1631.

Description

Composition : ; Terre (10% à 33%) ; () ; Calcaire (66% à 90%) ; () ; (). Couleur : marron clair. Morphologie : peu compacte. Structure : . Traces : . Composants organiques : os de faune. Mobilier : céramique verre (service) verre (vitre). Matériaux de construction : Mortier.

Antérieur à

US_10001

Postérieur à

US_10015

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	2.30						min. moy. max.		
longueur (min)	1.90								
larg / diam (max)	1.00	haut max	1.30	Z_Sup 687.78					
larg / diam (min)	0.70	haut min	0.70	Z_Inf 686.54					
				Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
				max			max		
				moy			moy		
				min			min		

Zone	1	US	10026	Type	Activité	Identification
				Positive	Indéterminée	Remblai

Localisation SD 1

EA

ES

ES_1.2

Interprétation

Couche charbonneuse meuble, hétérogène et uniforme de couleur vert-jaunâtre. Elle se situe sous le niveau de chantier et semble donc correspondre à un premier remblai mis en place avant l'installation de M 1002. Cette US équivaut l'US 10014.

Description

Composition : ; Sable (>90%) ; () ; Molasse (<10%) ; Calcaire (<10%) ; (). Couleur : jaune moyen. Morphologie : meuble. Structure : uniforme hétérogène. Traces : . Composants organiques : charbons os de faune. Mobilier : céramique. Matériaux de construction : .

Antérieur à

US_10024

Postérieur à

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.80						min. moy. max.		
longueur (min)	1.78								
larg / diam (max)	1.80	haut max	0.36	Z_Sup 687.84					
larg / diam (min)		haut min	0.30	Z_Inf 687.50					
				Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
				max			max		
				moy			moy		
				min			min		

Zone	1	US 10027	Type	Activité	Identification
			Positive	Construction	Sol de chantier

Localisation SD 2

EA		ES	
			ES_1.2

Interprétation

Niveau de gravillon et de mortier très induré de couleur blanc/beige. Ce niveau pourrait correspondre à un sol de chantier lié à la mise en place du mur M 1002. Cette unité est équivalente à l'US 10024.

Description

Composition : ; Gravillons (33% à 66%) ; Mortier (33% à 66%) ; () ; () ; (). Couleur : blanc beige

clair. Morphologie : compacte. Structure : homogène

uniforme. Traces : . Composants organiques : . Mobilier : . Matériaux de construction : Mortier.

Antérieur à		Postérieur à	
	US_10010		US_10014

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	0.60						min.	moy.	max.
longueur (min)	0.46			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m)	I (m)	haut (m)	L (m)	I (m)	haut (m)
larg / diam (max)	1.90	haut max	0.20						
				max			max		
larg / diam (min)		haut min	0.14	moy			moy		
				min			min		
		Z_Sup	687.86						
		Z_Inf	687.72						

Zone	1	USC 10028	Type	Activité	Identification
			Construite	Construction	Fondation

Localisation SD 2.

EA	M_1002	ES	ES_1.2

Interprétation

Fondation nord du mur M 1002. Ce dernier a été construit en tranchée étroite expliquant ainsi la différence d'appareil entre les USC 10021 et 10028. Une zone de travail (US 10027) est associé à sa mise en place. Néanmoins, nous n'avons pas pu atteindre le fond de cette construction.

Description

Appareil : Moellons bruts à assises réglées. Chaînes d'angles : () ; () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Aménagements : () ; () ; morphologie : ; traces d'outils : . Parements : Molasse (66% à 90%) ; Calcaire (10% à 33%) ; () ; () ; morphologie : Blocs bruts ou éclatés ; traces d'outils : Aucune. Blocage : () ; () ; () ; morphologie : . Signes lapidaires : non ; remplois : non. Liant : Mortier de chaux ; joints : beurrés. Deux types de molasse sont présents: une molasse verte et une molasse grise. Cela peut être du aux différents banc de taille.

Les assises sont peu observables à cause du mortier.

Antérieur à	US_10023	Postérieur à	

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	1.70						min.	moy.	max.
longueur (min)	1.38			Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m)	I (m)	haut (m)	L (m)	I (m)	haut (m)
larg / diam (max)		haut max	0.96				max	0.38	0.21
							moy		
larg / diam (min)		haut min	0.60	min			min	0.06	0.18
		Z_Sup	687.96						
		Z_Inf	687.06						

Zone	1	US	10029	Type	Activité	Identification
				Négative	Construction	TRF - Creusement

Localisation SD 2

EA M_1002

ES ES_1.2

Interprétation

Creusement de la tranchée de fondation (étroite) nord du mur M 1002. Le profil est en "V" très resserré sur lui-même.

Description

Traces : .

Antérieur à

US_10030

USC_10028

US_10010

Postérieur à

US_10014

US_10027

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	0.24						min. moy. max.		
longueur (min)	0.02								
larg / diam (max)	1.90	haut max	0.66	Z_Sup 687.72					
larg / diam (min)		haut min		Z_Inf 687.06					
				Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L. (m) l. (m) haut. (m)			L. (m) l. (m) haut. (m)		
				max			max		
				moy			moy		
				min			min		

Zone	1	US	10030	Type	Activité	Identification
				Positive	Construction	TRF - Comblement

Localisation SD 2

EA M_1002

ES ES_1.2

Interprétation

Comblement de la tranchée étroite de fondation du mur M 1002. Il s'agit d'un niveau sableux très meuble gris/verdâtre. Il fonctionne avec le niveau de travail US 10027.

Description

Composition : ; Sable (66% à 90%) ; Gravillons (10% à 33%) ; () ; () ; (). Couleur : gris verdâtre

foncé. Morphologie : très meuble. Structure : homogène

uniforme. Traces : . Composants organiques : . Mobilier : . Matériaux de construction : .

Antérieur à

US_10010

Postérieur à

USC_10028

US_10029

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	0.24						min. moy. max.		
longueur (min)									
larg / diam (max)	1.90	haut max	0.66	Z_Sup 687.72					
larg / diam (min)		haut min		Z_Inf 687.06					
				Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L. (m) l. (m) haut. (m)			L. (m) l. (m) haut. (m)		
				max			max		
				moy			moy		
				min			min		

Zone	1	US	10031	Type	Activité	Identification
				Positive	Destruction	Remblai

Localisation SD 2

EA

FOS_1003

ES

ES_1.3

Interprétation

Niveau de remblais contenant beaucoup de nodules de mortier de chaux. Il s'agit d'un niveau sableux jaune tirant sur le blanc en raison des inclusions. Le niveau est homogène et compact. Il semble être lié à la démolition de la tour dans les années 50.

Description

Composition : ; Gravillons (66% à 90%) ; Sable (10% à 33%) ; () ; () ; (). Couleur : blanc jaune

moyen. Morphologie : compacte. Structure : homogène. Traces : . Composants organiques : . Mobilier : . Matériaux de construction : Mortier.

Antérieur à

US_10004

Postérieur à

US_10009

Mesures (mètres)				Assises et modules (mètres)			Hauteur des assises (m)		
longueur (max)	2.40						min.	moy.	max.
longueur (min)									
larg / diam (max)	1.90	haut max	0.56	Modules des chaînes d'angles			Modules des parements		
				L (m)	l (m)	haut (m)	L (m)	l (m)	haut (m)
larg / diam (min)		haut min	0.20	max			max		
				moy			moy		
				min			min		
		Z_Sup	687.57						
		Z_Inf	686.49						

Annexe 7 : Inventaire des Minutes

Dép	INSEE	Opération	N°	Type de document	Format	Titre	Auteur
74	74078	12558	G1	Doc. graphique	Calque A3	Parement intérieur sud-est de M 1001	V. Girard
74	74078	12558	G2	Doc. graphique	Calque A3	Parement extérieur est de M 1001	P. Guégan
74	74078	12558	G3	Doc. graphique	Calque A3	Parement extérieur sud de M 1001 et parement nord de M 1002	H. Bonnefon
74	74078	12558	G4	Doc. graphique	Calque A3	Parement sud de M 1002	J. Falque
74	74078	12558	G5	Doc. graphique	Calque A3	Coupe orientale du sondage 1 (axe N-S)	P. Guégan
74	74078	12558	G6	Doc. graphique	Calque A3	Coupe sud du sondage 1 (axe E-O) - 1/2	P. Guégan
74	74078	12558	G7	Doc. graphique	Calque A3	Coupe sud du sondage 1 (axe E-O) - 2/2	P. Guégan
74	74078	12558	G8	Doc. graphique	Calque A3	Coupe occidentale du sondage 2 (axe S-N) - 1/2	H. Bonnefon
74	74078	12558	G9	Doc. graphique	Calque A3	Coupe occidentale du sondage 2 (axe S-N) - 2/2	P. Guégan
74	74078	12558	G10	Doc. graphique	Calque A3	Coupe orientale du sondage 2 (axe N-S) - 1/3	J. Falque
74	74078	12558	G11	Doc. graphique	Calque A3	Coupe orientale du sondage 2 (axe N-S) - 2/3	J. Falque
74	74078	12558	G12	Doc. graphique	Calque A3	Coupe orientale du sondage 2 (axe N-S) - 3/3	J. Falque
74	74078	12558	G13	Doc. graphique	Calque A3	Coupe nord du sondage 2 (axe O-E)	H. Bonnefon
74	74078	12558	G14	Doc. graphique	Papier	Relevé lasergrammétrique et photogrammétrique du plan	O. Veissière

Annexe 8 : Inventaire des Photographies

L'ensemble des photographies ont été prises par l'équipe de fouille				
Code Opé	N° inv	Type	Sujet	Vue
2212558	PN-Clermont-001	Vue générale	Site avant fouille	Nord-est
2212558	PN-Clermont-002	Vue générale	Site avant fouille	Nord-ouest
2212558	PN-Clermont-003	Vue générale	Site avant fouille	Ouest
2212558	PN-Clermont-004	Vue générale	Site avant fouille	Ouest
2212558	PN-Clermont-005	Détail	Apparition des vestiges	Ouest
2212558	PN-Clermont-006	Détail	Apparition des vestiges	Nord
2212558	PN-Clermont-007	Vue générale	Sondage 1 après décapage	Nord
2212558	PN-Clermont-008	Vue générale	Sondage 2 à l'apparition des vestiges	Est
2212558	PN-Clermont-009	Vue générale	Sondage 1 à l'apparition des vestiges	Est
2212558	PN-Clermont-010	Vue générale	Sondage 2 partie nord - M 1002	Est
2212558	PN-Clermont-011	Vue générale	Sondage 1 à l'apparition des vestiges	Est
2212558	PN-Clermont-012	Plan	Blocage du mur M 1001	Ouest
2212558	PN-Clermont-013	Plan	Vue du mur M1002	Sud
2212558	PN-Clermont-014	Détail	Apparition du mur M 1001 dans le sondage 2	Sud
2212558	PN-Clermont-015	Coupe	M 1002	Ouest
2212558	PN-Clermont-016	Vue générale	Sondages 1 et 2 à l'apparition des vestiges	Est
2212558	PN-Clermont-017	Vue générale	Blocage du mur M 1001	Est
2212558	PN-Clermont-018	Coupe	Coupe nord du sondage 2	Sud
2212558	PN-Clermont-019	Travail	Vue axonométrique de l'espace 1.2	Ouest
2212558	PN-Clermont-020	Plan	M 1002	Ouest
2212558	PN-Clermont-021	Photo aérienne	Vue du site à 15 m	-
2212558	PN-Clermont-022	Plan	US 100024	Nord
2212558	PN-Clermont-023	Plan	M 1001 et US 10024	Nord
2212558	PN-Clermont-024	Plan	Mur M 1001 et espace 1.1	Ouest
2212558	PN-Clermont-025	Détail	Troude de boulin dans l'USC 10016	Est
2212558	PN-Clermont-026	Détail	Bloc effondré dans l'espace 1.1	Ouest
2212558	PN-Clermont-027	Coupe	Coupe ouest du sondage 1 - partie nord	Est
2212558	PN-Clermont-028	Coupe	Coupe nord du sondage 1	Sud
2212558	PN-Clermont-029	Détail	Céramique écrasée dans le comblement de l'espace 1,1	-
2212558	PN-Clermont-030	Détail	Céramique écrasée dans le comblement de l'espace 1,1	-
2212558	PN-Clermont-031	Plan	Espace 1,1	Ouest
2212558	PN-Clermont-032	Plan	Espace 1,1	Nord
2212558	PN-Clermont-033	Elévation	Mur M 1001 - USC 10017	Ouest
2212558	PN-Clermont-034	Coupe	Coupe nord du sondage 1	Sud
2212558	PN-Clermont-035	Détail	Trace de taille dans un bloc en coupe	Est
2212558	PN-Clermont-036	Détail	Trace de taille dans un bloc en coupe	Est

2212558	PN-Clermont-037	Détail	Trace de taille dans un bloc de l'USC10018	Nord
2212558	PN-Clermont-038	Elévation	Mur M 1002 - USC 10020	Sud
2212558	PN-Clermont-039	Plan	M 1002	Ouest
2212558	PN-Clermont-040	Coupe	Coupe orientale du sondage 2 partie médiane	Ouest
2212558	PN-Clermont-041	Coupe	Coupe orientale du sondage 2 partie médiane	Ouest
2212558	PN-Clermont-042	Coupe	Coupe orientale du sondage 2 partie sud	Ouest
2212558	PN-Clermont-043	Coupe	Coupe occidentale du sondage 2 partie sud	Est
2212558	PN-Clermont-044	Coupe	Coupe méridionale du sondage 2	Nord
2212558	PN-Clermont-045	Coupe	Coupe méridionale du sondage 2	Nord
2212558	PN-Clermont-046	Elévation	M 1002 - USC 10020	Sud
2212558	PN-Clermont-047	Coupe	Coupe orientale du sondage 1	Ouest
2212558	PN-Clermont-048	Coupe	Coupe méridionale du sondage 1 partie est	Nord
2212558	PN-Clermont-049	Elévation	Elévation du mur M 1001 - USC 10016	Est
2212558	PN-Clermont-050	Coupe	Coupe occidentale du sondage 1 partie nord	Est
2212558	PN-Clermont-051	Elévation	Elévation du mur M 1001 - USC 10016	Sud
2212558	PN-Clermont-052	Elévation	Elévation du mur M 1001 - USC 10017	Nord
2212558	PN-Clermont-053	Elévation	Elévation du mur M 1002 - USC 10021/10028	Nord
2212558	PN-Clermont-054	Coupe	Coupe méridionale du sondage 1 partie ouest	Nord
2212558	PN-Clermont-055	Plan	Mur M 1001	Nord-est
2212558	PN-Clermont-056	Elévation	Mur M1001 - USC 10016	Est
2212558	PN-Clermont-057	Détail	Chanfrein sur USC 10016	Est
2212558	PN-Clermont-058	Détail	Chanfrein sur USC 10016	Est
2212558	PN-Clermont-059	Détail	Traces de taille sur un bloc de l'USC 10016	Est
2212558	PN-Clermont-060	Détail	Chanfrein sur USC 10016	Est
2212558	PN-Clermont-061	Vue générale	Site après rebouchage	Sud-ouest
2212558	PN-Clermont-062	Vue générale	Site après rebouchage	Est
2212558	PN-Clermont-063	Vue générale	Site après rebouchage	Nord-est
2212558	PN-Clermont-064	Détail	Objet en verre	
2212558	PN-Clermont-065	Détail	Echantillon du verre trouvé	
2212558	PN-Clermont-066	Détail	Echantillon de la céramique trouvée	
2212558	PN-Clermont-067	Détail	Tesson de céramique le plus ancien	

Annexe 9 : Inventaires des Points topographiques

Inventaire des bornes et des points topographiques				
(Lambert 93 CC46, NGF-IGN 69)				
<i>les bornes fixes portent le préfixe B et les points mesurés le préfixe PT</i>				
Nom	Est (m)	Nord (m)	Altitude (m)	Observations
B 11	1925365,416	5201183,721	686,627	Piquet + clou
B 12	1925386,648	5201219,214	687,807	Piquet + clou
B 13	1925367,427	5201125,564	684,79	Piquet + clou
B 15	1925363,926	5201128,306	685,106	Anglet pique fer
B 16	1925378,846	5201175,372	687,483	Anglet pique fer
B 17	1925357,082	5201136,914	685,23	Anglet pique fer
B 101	1925391,428	5201277,667	681,918	Clou topo
B 103	1925319,155	5201140,202	667,696	Clou topo
B 104	1925311,625	5201117,373	668,164	Clou topo
PT 0001	1925381,996	5201178,448	687,3	point mesuré
PT 0002	1925382,732	5201179,157	687,638	point mesuré
PT 0003	1925381,475	5201179,537	687,699	point mesuré
PT 0004	1925380,848	5201178,859	687,564	point mesuré
PT 0005	1925380,552	5201177,414	686,914	point mesuré
PT 0006	1925382,062	5201177,226	686,893	point mesuré
PT 0007	1925383,986	5201179,859	688,218	point mesuré
PT 0008	1925385,839	5201180,98	688,227	point mesuré
PT 0009	1925386,104	5201180,855	688,702	point mesuré
PT 0010	annulé			
PT 0011	1925378,796	5201175,353	686,624	point mesuré
PT 0012	1925380,47	5201177,438	687,084	point mesuré
PT 0013	1925385,557	5201179,402	688,656	point mesuré
PT 0014	1925383,051	5201179,954	688,626	point mesuré
PT 0015	1925380,574	5201180,462	688,615	point mesuré
PT 0016	1925380,52	5201180,445	688,203	point mesuré
PT 0017	1925376,775	5201181,551	688,205	point mesuré
PT 0018	1925383,183	5201183,812	687,381	point mesuré
PT 0019	1925382,008	5201183,063	687,366	point mesuré
PT 0020	1925382,369	5201177,189	688,649	point mesuré
PT 0021	1925382,868	5201179,871	688,618	point mesuré
PT 0022	1925383,125	5201180,933	688,606	point mesuré
PT 0023	1925383,543	5201182,436	688,541	point mesuré
PT 0024	1925384,238	5201184,973	688,535	point mesuré
PT 0025	1925381,768	5201185,421	688,138	point mesuré
PT 0026	1925384,227	5201184,668	688,165	point mesuré
PT 0027	1925380,722	5201179,275	688,286	point mesuré
PT 0028	1925381,518	5201182,388	688,292	point mesuré
PT 0029	1925382,403	5201185,849	688,289	point mesuré
PT 0030	1925381,723	5201174,259	686,885	point mesuré

Annexe 10 : Inventaire des Prélèvements

Dép	INSEE	Opération	Code support	N° inventaire	Type de document	Nature	N° structure	N° US	Objectifs	Observations
74	74078	12558	P	1	Prélèvement	Mortier	M 1001	10018		ES 1.1
74	74078	12558	P	2	Prélèvement	Charbon	M 1001	10018	C14	ES 1.1
74	74078	12558	P	3	Prélèvement	Charbon		10014	C14	ES 1.2
74	74078	12558	P	4	Prélèvement	Faune		10001		1 sachet
74	74078	12558	P	5	Prélèvement	Faune		10002		1 sachet
74	74078	12558	P	6	Prélèvement	Faune		10003		1 sachet
74	74078	12558	P	7	Prélèvement	Faune		10004		1 sachet
74	74078	12558	P	8	Prélèvement	Faune		10006		1 sachet
74	74078	12558	P	9	Prélèvement	Faune		10007		1 sachet
74	74078	12558	P	10	Prélèvement	Faune		10009	étude	1 sachet
74	74078	12558	P	11	Prélèvement	Faune		10010		1 sachet
74	74078	12558	P	12	Prélèvement	Faune		10011	étude	1 sachet
74	74078	12558	P	13	Prélèvement	Faune		10012		1 sachet
74	74078	12558	P	14	Prélèvement	Faune		10013		1 sachet
74	74078	12558	P	15	Prélèvement	Faune		10014	étude	1 sachet
74	74078	12558	P	16	Prélèvement	Faune		10024	étude	1 sachet
74	74078	12558	P	17	Prélèvement	Faune		10025		2 sachets
74	74078	12558	P	18	Prélèvement	Faune		10026	étude	1 sachet

Annexe 11 : Inventaire du Mobilier étudié

Annexe 12 : Rapport de Prospection Géophysique

Conseil général de Haute-Savoie.

Service départemental de l'archéologie
J. Serralongue.

Conseil Général de la Haute-Savoie
Direction des Affaires Culturelles
Bibliothèque du Service Archéologique
N° d'entrée :

Prospection électrique sur le site
du château médiéval de
Clermont (Haute-Savoie).



Terra NovA
*Services cartographiques pour
la patrimoine archéologique*

Château de Clermont.

Prospection géophysique par méthode électrique.

1.	Contexte. Objectif	p. 2
2.	Méthode. Moyens mis en œuvre	p. 3
2. 1.	<u>La méthode électrique.</u>	p. 3
2. 2.	<u>Le matériel.</u>	p. 3
3.	Mesures. Modus Operandi.	p. 4
3. 1.	<u>Zones prospectées.</u>	p. 4
3. 2.	<u>Prospection.</u>	p. 4
	3. 2. 1. <i>Protocole d'acquisition.</i>	p. 4
	3. 2. 2. <i>Acquisition des données.</i>	p. 4
	3. 2. 3. <i>Traitement des données.</i>	p. 5
4.	Premiers résultats et interprétation générale.	p. 6
4.1.	<u>Commentaire général.</u>	p. 6
	4. 1. 1. <i>La zone haute</i>	p. 6
	4. 1. 2. <i>La zone basse.</i>	p. 6
4.2.	<u>Analyse des anomalies.</u>	p. 6
	4. 2. 1. <i>La zone haute.</i>	p. 6
	a. les ensembles anomaliques.	p. 7
	b. les anomalies linéaires.	p. 7
	4. 2. 2. <i>La zone basse.</i>	p. 8
5.	Conclusion.	p. 9
6.	Table des figures.	p. 9

Terra NovA.

Acquisition des données
Traitement et rapport

L. Aubry, S. Lacaze.
L. Aubry, S. Lacaze

Prospection géophysique 2002. Château de Clermont (Haute-Savoie).

1. Contexte. Objectifs.

C'est à la demande du Conseil général de Haute-Savoie et plus particulièrement de M. Serralongue (Service départemental d'archéologie- Conseil général de Haute Savoie) que la société Terra NovA est intervenue sur le site du château de Clermont (Haute-Savoie), en Avril 2002. Cabinet d'ingénieurs spécialisé dans la cartographie pour le patrimoine archéologique, la société Terra NovA est intervenue au préalable à un projet de mise en valeur du site. L'intérêt de cette campagne étant de cartographier les éventuels vestiges mentionnés dans les textes, situés au niveau de l'ancien château médiéval, aujourd'hui disparu :

- l'ancien donjon du château médiéval et les différents éléments qui l'entourent (poudrière, caserne, etc.).
- la résidence d'été des nobles locaux.
- une chapelle.

La méthode électrique a été préconisée, étant la plus appropriée pour répondre à ce type de problématique. Elle a été utilisée en mode multi profondeur de manière à obtenir une cartographie distincte pour les deux profondeurs d'investigation, 1 m et 2 m.

2. Méthodes. Moyens mis en Oeuvre.

2. 1. Méthode électrique.

La méthode électrique permet de caractériser les variations de la résistivité électrique apparente du sous-sol. Elle consiste en la mesure de la différence de potentiel (tension électrique mesurée en Volt) générée par un courant, d'intensité fixée (qq. mA) injecté dans le sol. La valeur de la résistivité électrique apparente (notée Rho, mesurée en Ohm.m) se déduit des valeurs de l'intensité du courant, de la différence de potentiel et du facteur géométrique propre à la géométrie du dispositif employé lors de l'acquisition des données.

La résistivité varie principalement selon la nature des matériaux constitutifs du terrain et de la teneur en eau de ceux-ci. Les variations de résistivité seront donc sensibles aussi bien à des structures en "dur" (pierres, maçonneries, ...) qu'à des structures de type remblais ou fossés. En règle générale, une structure empierrée, ou maçonnée, sera plus résistante qu'une structure fossoyée. C'est cette variation de résistivité apparente qui sera mise en évidence lors de la prospection et qui pourra être interprétée en terme de structures archéologiques.

C'est la méthode d'investigation géophysique la mieux adaptée pour la détection du type de structures attendues (murs, ...).

2. 2. Le matériel

Le matériel mis en oeuvre comprend un résistivimètre (RM15) couplé à un multiplexeur (MPX-15) de Geoscan Research et un système d'acquisition de données développé par Terra Nova, qui teste la stabilité des mesures avant de les enregistrer.

La configuration des électrodes de mesure que nous avons employée est dite "pôle-pôle". Ce dispositif est bien adapté aux types de structures que l'on cherche à mettre en évidence lors d'études archéologiques.

Un ordinateur portable permet de visualiser sur le site les valeurs mesurées. Une première image grossièrement traitée est ainsi disponible sur le terrain, immédiatement après la phase d'acquisition des mesures, ce qui permet de mieux cibler la prospection. Les données sont complètement traitées durant l'étude, postérieurement à la phase d'acquisition. Ces données après traitement sont représentées sous forme d'image des variations de la résistivité apparente du sous sol.

Lors de cette prospection, nous avons utilisé deux écartements d'électrodes de 1 mètre et de 2 mètres. Sachant que la profondeur d'investigation est du même ordre de grandeur que l'écartement des électrodes, ces différentes configurations nous permettent généralement de visualiser la résistivité apparente jusqu'à deux profondeurs du site (1 m et 2 m).

Prospection géophysique 2002. Château de Clermont (Haute-Savoie).

3. Mesures. Modus Operandi.

3. 1. Zones prospectées.

La figure 0 présente l'emprise des prospections géophysiques par la méthode électrique effectuées au niveau de l'ancien château médiéval de Clermont, situé sur un éperon. La prospection comporte deux zones proches et qui ont été prospectées selon un même axe (nord/sud). Elles n'ont pu être prospectées en continu, bien que contiguës, en raison de leur différence de niveau qui empêche une prospection en un seul tenant.

En herbe, la zone haute (Fig. 0a) a une topographie très mouvementée liée notamment au donjon, et à l'ancien fossé, qui sont toujours visibles topographiquement sur le terrain. Ainsi, la zone du donjon est surélevée.

En contrebas, la zone basse est située à proximité d'une chapelle. Topographiquement, elle est marquée par un banc de molasse qui affleure, ainsi que par des arbres qui ont quelque peu gêné l'acquisition (absence de mesures).

3. 2. Prospection.

3. 2. 1. *Protocole d'acquisition.*

Les mesures ont été acquises le long de profils pouvant avoir pour longueur maximum 60 m, à raison d'une séquence de mesures tous les mètres. Les profils étant espacés d'un mètre les uns des autres, une mesure représente 1 m². La longueur des profils est adaptée aux contraintes du terrain.

Les prospections en maille fine (1m x 1m) et maille large (2m x 2m) ont été effectuées simultanément, grâce au porte électrode utilisé en configuration 2 m (3 électrodes disposées régulièrement sur un axe d'une longueur de deux mètres). Lors de cette étape, les profils de prospection sont espacés de 2 m, et les mesures sont acquises tous les mètres le long de ceux-ci. A chaque déplacement trois mesures ont été acquises (une mesure correspondant à l'écartement de 2 mètres des électrodes et deux mesures correspondant à l'écartement métrique). Ainsi, une mesure correspond à 1 m² et 2 m² sur le terrain, respectivement aux configurations « 1 m » et « 2 m ».

3. 2. 2. *Acquisition des données.*

Au cours de la prospection, du 15 au 17 avril 2002, 4771 mesures furent acquises.

La zone haute, où se situe le donjon, correspond à 3555 mesures en configuration 1 mètre, et 1772 mesures en configuration 2 mètres. Tandis que la zone basse, près de la chapelle, représente 1216 mesures pour le dispositif de 1 mètre et 606 mesures pour le dispositif de 2 mètres.

La prospection s'est déroulée sans problème notable.

3. 2. 3. *Traitement des données.*

Le traitement des données de résistivité apparente a consisté en un filtrage systématique des valeurs de résistivité afin d'éliminer les valeurs aberrantes, valeurs qui n'ont pas de réalité physique, et *a priori*, pas de réalité archéologique (fig. 1a et 1b ; fig. 4a et 4c).

Nous pouvons constater que les valeurs obéissent à une distribution bimodale ce qui nous donne des cartes contrastées. Ainsi, la partie sud de la zone haute est relativement conductrice tandis que la partie nord présente des valeurs plus résistantes. Sur la carte présentée sur la fig. 1c, nous avons appliqué un filtre correctif dit de la « régionale » afin d'éliminer les valeurs de grande longueur d'onde pour ne garder que les petites variations qui sont *a priori* d'origine archéologique. Ce filtre redistribue les données selon un schéma gaussien, mettant ainsi sur un même niveau les informations que le contraste général empêchait de percevoir clairement.

Prospection géophysique 2002. Château de Clermont (Haute-Savoie).

4. Premiers résultats et interprétation générale.

4.1. Commentaire général.

4.1.1. *La zone haute*

Les résultats de la prospection électrique sont représentés sur la fig. 1. Les fig. 1a et 1b présentent respectivement les cartographies obtenues à partir des données acquises avec l'écartement des électrodes de 1 m et 2m. La fig. 1c présente la carte de 1 m traitée selon un filtrage par la régionale.

Les variations de la résistivité apparente sont comprises entre 80 et 300 Ohm.m pour les données brutes en 1 m et 2 m, et entre 100 et 300 Ohm.m. pour la carte en 1 m traitée. Les valeurs sont représentées en niveaux de gris, du blanc vers le noir de manière croissante. Ainsi, les zones à dominante blanche correspondent à des zones conductrices (fossés remblayés, zones humides), les zones à dominante noire, à des zones résistives (zones indurées, maçonneries etc.).

Les fig. 1a et 1b présentent les mêmes types de variations de résistivité : les valeurs de 1 m et 2 m sont relativement semblables alors que nous pensions être gênés, pour les données de 2 m, par la molasse qui affleure à certains endroits. Cela dénote une absence de variation de la résistivité selon la profondeur. Les fig. 1a et 1c présentent les mêmes anomalies, mais celles-ci sont mieux perçues sur la fig. 1c.

4.1.2. *la zone basse*

Les résultats de la prospection électrique sont présentés sur la fig. 4. Les fig. 4a et 4c correspondent aux cartes obtenues à partir des données acquises en configuration 1 m et en configuration 2 m. Les valeurs sont représentées entre 50 et 200 Ohm.m.

Les valeurs de résistivité sont représentées en niveaux de gris, du noir vers le blanc de manière croissante. Ainsi, les zones à dominante noire correspondent à des zones conductrices et les zones à dominante blanche à des zones de résistivité.

4.2. Analyse des anomalies.

4.2.1. *La zone haute*

Sur les fig. 2b et 3b les anomalies importantes, et celles jugées intéressantes, ont été annotées. Elles ont été tracées réciproquement à partir des cartes de 1 m traitée et de 2 m. Les ensembles anomaliques ont été notés par des lettres et les anomalies à tendance linéaire par des chiffres.

Rouge : (trait plein) anomalies résistantes bien définies.

Rouge : (pointillés) anomalies résistantes mal définies.

Bleu : (trait plein) anomalies conductrices bien définies.

Bleu : (pointillés) anomalies conductrices mal définies.

a. Les ensembles anomaliques.

Les ensembles anomaliques **a** et **b** correspondent à deux zones, contiguës, de forte résistivité, qui sont marquées topographiquement.

L'ensemble **a** correspond sur la carte à une zone allongée fortement résistante, aux bords conducteurs, et sur le terrain à un fossé fortement marqué topographiquement. Généralement, en prospection électrique, les fossés apparaissent d'une manière conductrice, en raison de leur comblement. L'homme a dû le sur creuser et atteindre un banc de mollasse ce qui donne des valeurs résistantes.

L'ensemble **b** correspond sur le terrain à une zone surélevée sur laquelle des arbres ont élu domicile. Elle est formée par une anomalie principale arrondie d'où rayonnent trois faisceaux résistants. De plus, elle est entourée d'anomalies, en demi cercles, plus fines. Par sa forme particulière, sa position et les textes, nous pouvons rapprocher cet ensemble du donjon du château médiéval. Celui-ci était pourvu d'une chemise.

A tendance conductrice, l'ensemble anomalique **c** correspond à une anomalie plus ou moins ovale à partir de laquelle rayonnent des anomalies linéaires. Par sa forme et sa nature conductrice, on pourrait associer cet ensemble à un élément hydraulique (citerne, puit, canalisations etc.). Cet ensemble n'a pas été cartographié sur la carte de 2 m.

A tendance résistante, l'ensemble **d** par sa forme rectangulaire, et sa nature, fait penser à un bâtiment. Bien marquée sur la carte en 1 m, sa structure est moins bien définie en 2 m. Dans cette zone est attendue une chapelle. Topographiquement, nous sommes ici sur une zone de replat.

Constitués d'éléments linéaires, les ensembles **e** et **f** sont conducteurs et bien cartographiés. A l'inverse, l'anomalie **g** est résistante. Dans cette zone, les archéologues attendent des bâtiments correspondant aux résidences d'été des nobles locaux.

b. Les anomalies linéaires.

Plus ou moins conductrice, l'anomalie linéaire **1** pourrait être liée au donjon en raison de sa position proche. Mais part sa nature on aurait tendance à la rapprocher d'un élément hydraulique (conduite).

Mieux définie que la précédente et résistante, l'anomalie **2** est isolée dans une zone où l'on attend une poudrière ou les bâtiments de la garnison. Mais rien ne permet, au vu de cette carte,

Prospection géophysique 2002. Château de Clermont (Haute-Savoie).

d'affirmer l'utilisation de cette zone comme telle. En effet, elle est vide de structures apparentes en géophysique. Résistante l'anomalie 3 par sa forme et son angle pourrait correspondre à un tel bâtiment. Sur la carte en 1 m non traitée, elle était noyée dans un amas résistant. Elle peut être reliée à l'anomalie 2 de même nature.

Résistantes et mal cartographiées, les anomalies 4 et 5 structurent fortement la carte. Leur orientation est perpendiculaire à celle des ensembles e et f décrits précédemment. Elles recoupent l'anomalie 7 qui est parallèle au fossé.

Conductrice, l'anomalie 6 traverse verticalement la carte. Elle se situe dans le prolongement d'un des rayons de l'ensemble anomalique c. Elle est toujours visible sur la carte en 2 m.

4. 2. 2. *La zone basse*

Sur la fig. 4b et 4d les anomalies de résistivité ont été tracées à partir de la carte de 1 m et de 2 m. Elles ont été notées par des chiffres.

Résistante, l'anomalie 1 correspond à des éboulis liés à la falaise qui limite la prospection dans cette direction. Quant aux anomalies 2 et 2', à tendance résistante, elles sont visibles sur le terrain. Il s'agit, en effet, d'un niveau de molasse qui affleure sans perturber d'une façon importante les mesures.

Nous n'avons pas cartographié clairement dans cette zone des anomalies géophysiques pouvant avoir une origine anthropique. Cette zone d'après les textes a été occupée par des jardins qui n'ont pas toujours une influence sur les paramètres physiques mesurés en prospection électrique.

5. Conclusion.

La prospection électrique a détecté sur la zone haute une série d'anomalies dont certaines sont organisées, à la différence de la zone basse qui en est dépourvue. Ces données apportent des informations sur l'occupation à l'époque médiévale. Cependant, il faut rappeler que nous avons ici une image diachronique de l'occupation. Les différents éléments cartographiés ne sont pas obligatoirement contemporains du donjon.

Cette carte permet de compléter les informations tirées des textes sur l'occupation de cette zone. Ainsi, la prospection géophysique a mis en évidence la structure du donjon avec sa chemise. La partie résidence d'été de la noblesse locale est difficile à interpréter, les anomalies étant mal cartographiées. Cela est probablement dû à leur nature ou à une érosion de la zone.

Il serait intéressant d'effectuer des sondages afin de comprendre l'organisation de la partie sud de la zone haute, qui semble être très perturbée et difficile d'interprétation. Une étude de micro topographie permettrait également de mieux comprendre cette zone qui est fortement marquée topographiquement. Ces perturbations ayant probablement une origine anthropique au vu des résultats géophysiques. L'homme a en effet fortement marqué cette zone. Aujourd'hui encore, la nature n'a pas repris entièrement ses droits.

6. Table des figures.

- Fig. 0 :** Emprise des zones de prospection.
- Fig. 1 :** Cartes de résistivité apparente de la zone haute.
- Fig. 2 :** Carte d'interprétation de la zone haute.
a= 1 m. Données traitées.
- Fig. 3 :** Carte d'interprétation de la zone haute.
a= 2 m. Données brutes.
- Fig. 4 :** Cartes de résistivité apparente de la zone basse et interprétation.

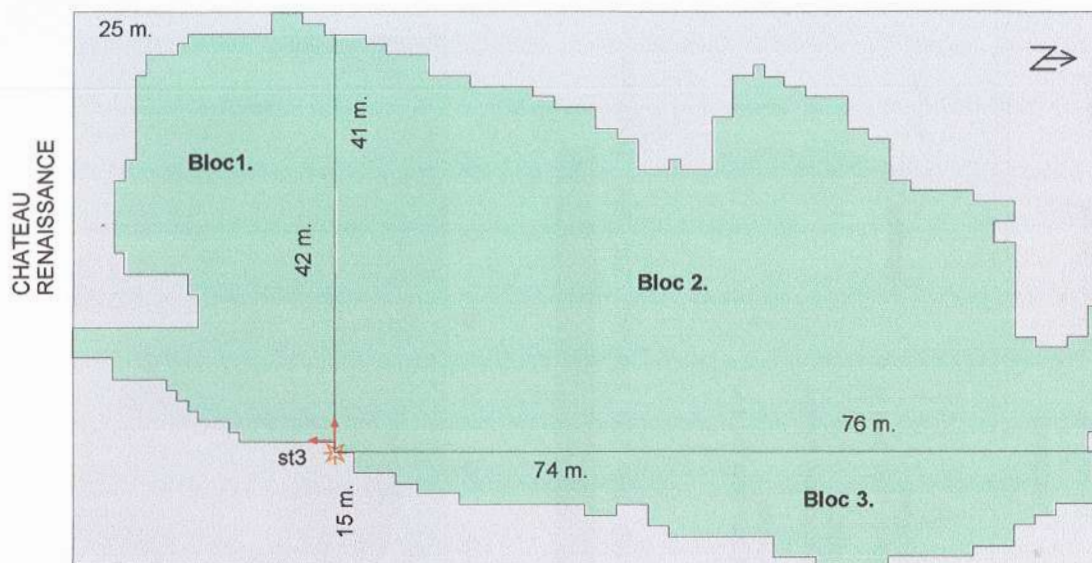


Fig. 0a: Emprise de la zone haute.

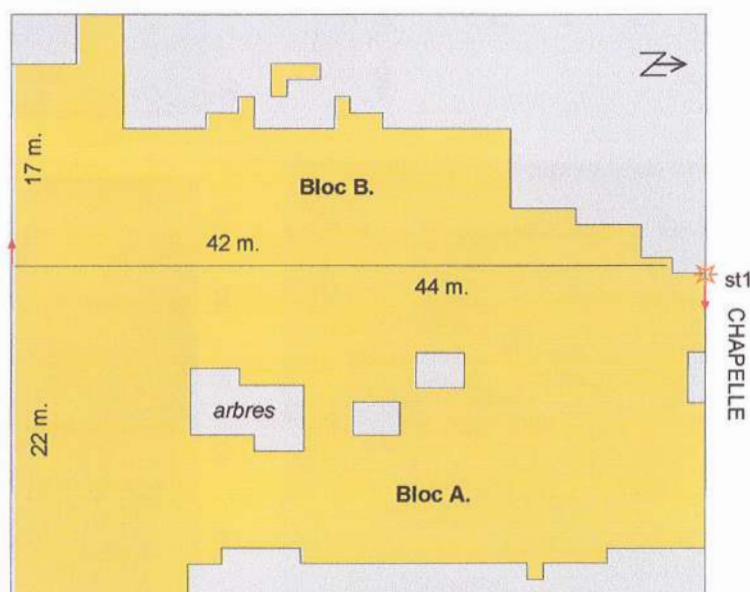
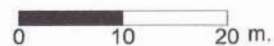
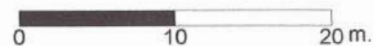


Fig. 0b: Emprise de la zone basse.



- ✱ st1/ st3: emplacement des bornes.
- ↑ Sens de la prospection.

Fig. O

Emprise des zones de prospection.

Site : Clermont.

Client : Conseil général de Haute-Savoie.

Acquisition : L. Aubry, S. Lacaze.

Traitement : L. Aubry, S. Lacaze.



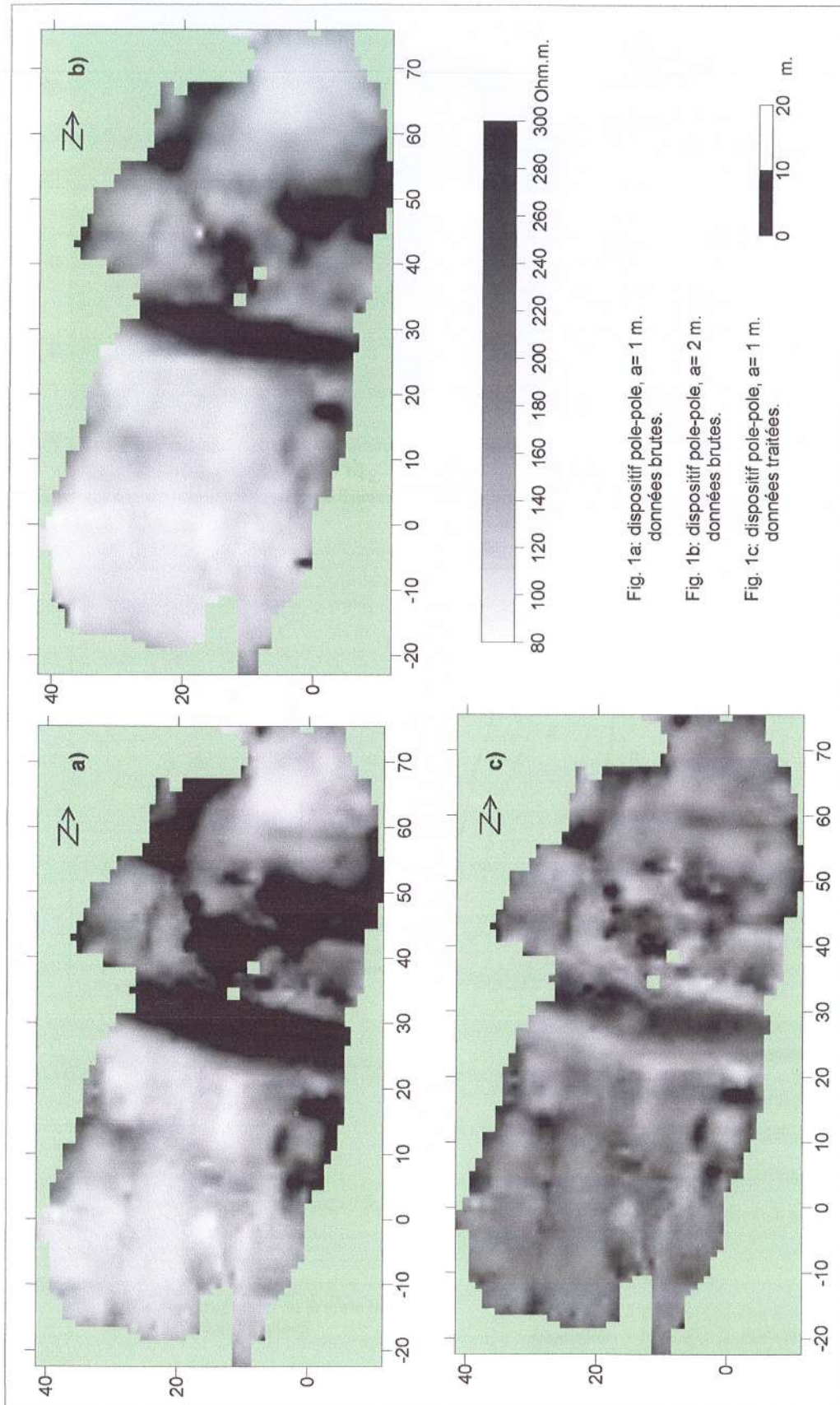


Fig. 1 Cartes de résistivité apparente de la zone haute.

Site : Clermont.
 Client : Conseil général de Haute-Savoie.
 Acquisition : L. Aubry, S. Lacaze.
 Traitement : L. Aubry, S. Lacaze.
 Terra Nova 2002

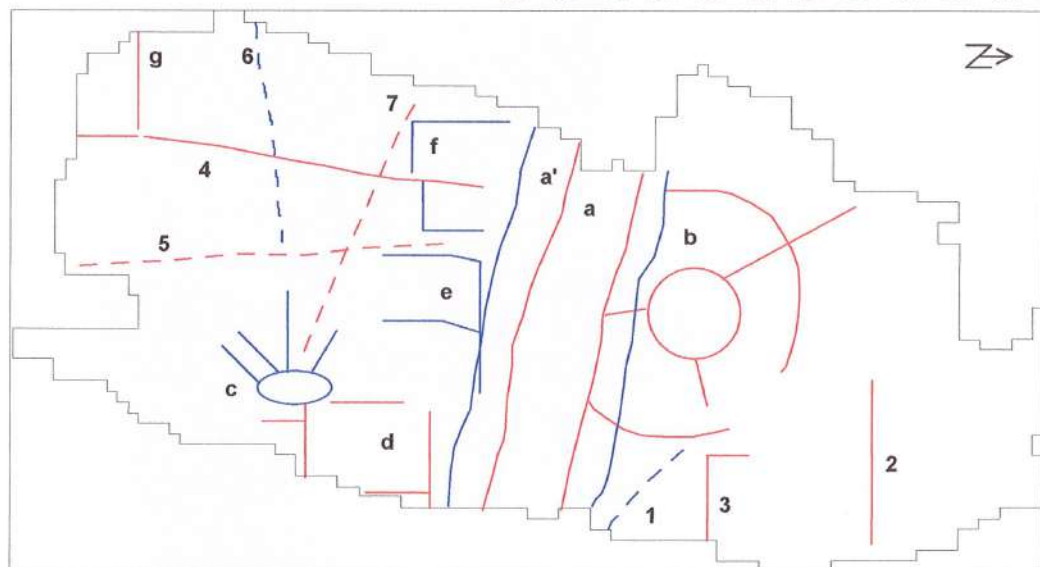
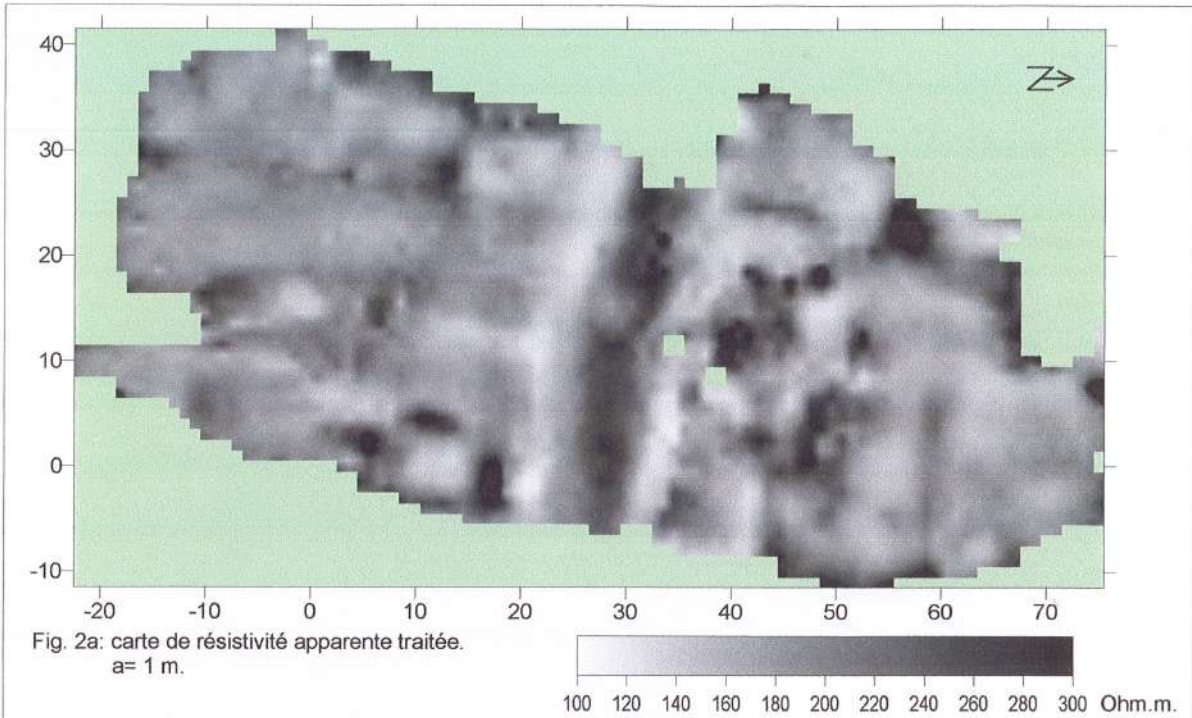


Fig. 2b: schéma d'interprétation des anomalies.

a, b ... : ensembles anomaliques.

1, 2, ... : appellation des anomalies linéaires.

— anomalies résistantes bien marquées.

- - - anomalies résistantes moins nettes.

— anomalies conductrices bien marquées.

- - - anomalies conductrices moins nettes.

Fig. 2

Carte d'interprétation de la zone haute.
a= 1 m. Données traitées.

Site : Clermont.

Client : Conseil général de Haute-Savoie.

Acquisition : L. Aubry, S. Lacaze.

Traitement : L. Aubry, S. Lacaze.



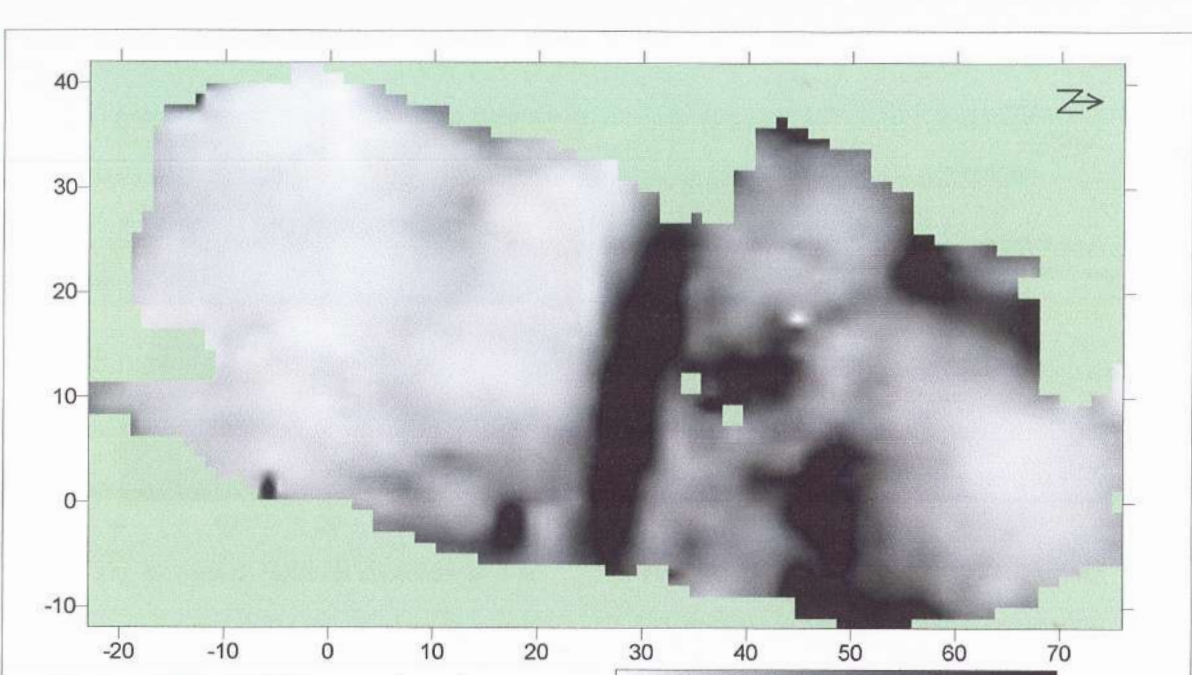


Fig. 3a: carte de résistivité apparente, a= 1 m.

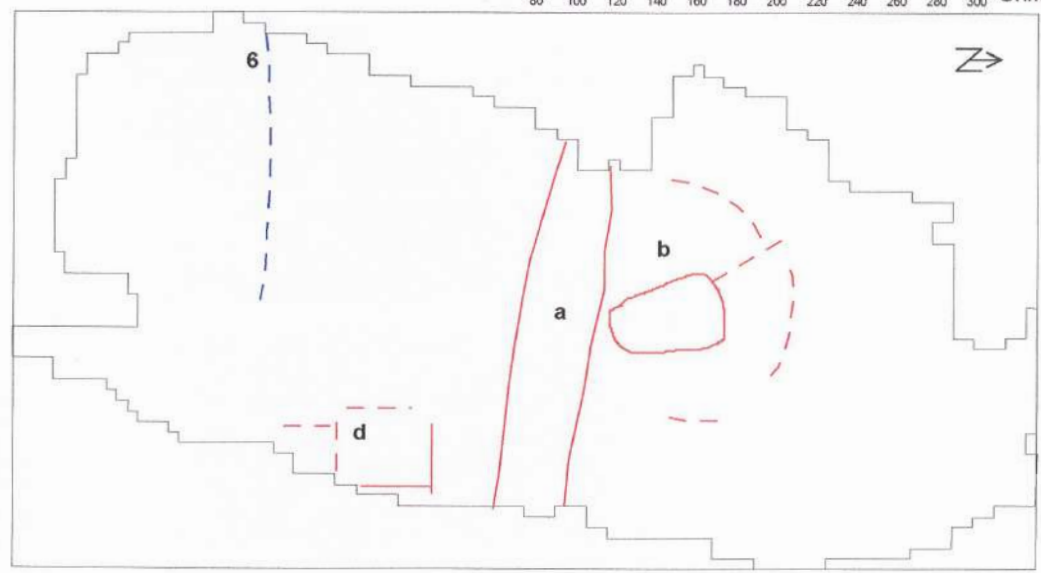
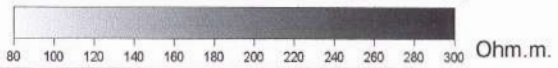
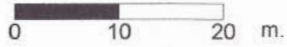



Fig. 3b: schéma d'interprétation des anomalies.



- anomalies résistantes bien marquées.
 - - - anomalies résistantes moins nettes.
 - anomalies conductrices bien marquées.
 - - - anomalies conductrices moins nettes.
- a, b ...: ensembles anomalies.
 1, 2, ...: appellation des anomalies linéaires.

Fig. 3
 Carte d'interprétation de la zone haute.
 a= 2 m. Données brutes.

Site : Clermont.
 Client : Conseil général de Haute-Savoie.
 Acquisition : L. Aubry, S. Lacaze.
 Traitement : L. Aubry, S. Lacaze.



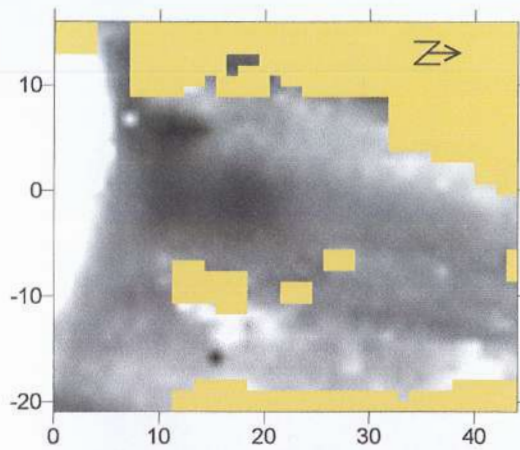


Fig. 4a: carte de résistivité apparente, a= 1 m.

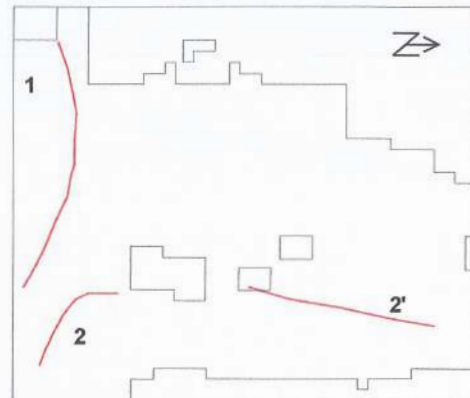


Fig. 4b: schéma d'interprétation des anomalies.

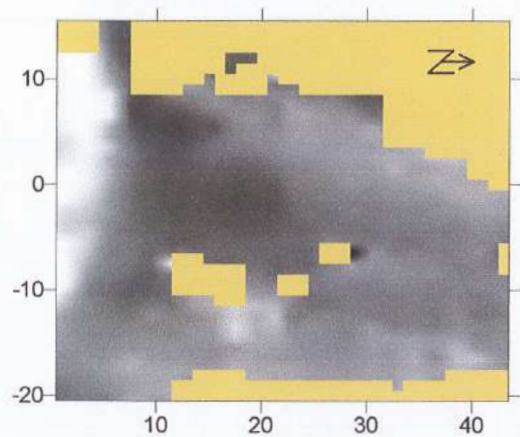


Fig. 4c: carte de résistivité apparente, a= 2 m.

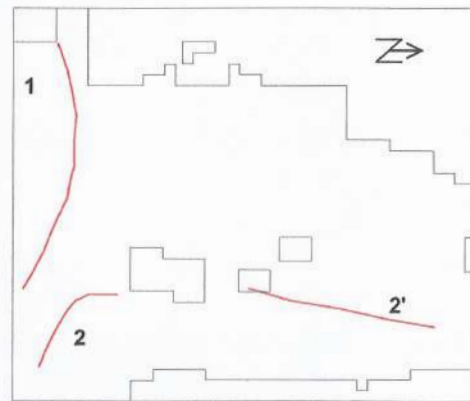
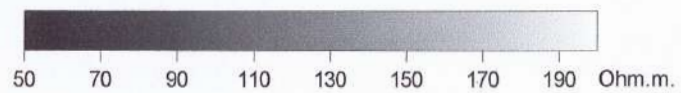


Fig. 4d: schéma d'interprétation des anomalies.



1, 2,: appellation des anomalies.

— anomalies résistantes bien marquées.

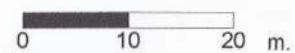


Fig. 4

Cartes de résistivité apparente
et interprétation de la zone basse.

Site : Clermont.

Client : Conseil général de Haute-Savoie.

Acquisition : L. Aubry, S. Lacaze.

Traitement : L. Aubry, S. Lacaze.



Annexe 13 : Lettre de Louis XIII

on feue. mes deuiant vous oue appria l'arredution de la Ville
 de Chambéry et l'heureux courrouce de ma loyge. S^{te} qui va
 s'estendaut de sorte que desia Je possede l'ce necessaire contee
 de ce Duché ayant reduit en un moment plusieurs places qui mes
 Amicya espoyone deffendre. Celle de Niccy et son Chastau
 s'estendaut. Clermont na oze attendre de S^{te} attaquie et la
 Ville quy que t^{re} bonne par nature et fortiffiee avec au
 et deffense, Mays de ce qui eston necessaire poue la deffendre
 et d'vn fort barin son tam de Cauallerie que Juy fantoir ayant
 seen mon armer e ma p^{er}sonne en vne place voisine na oze
 toute l'arrouce d'vn siege de les habitans demandant les
 affectz de ma bonte en s^{te} souzmettant ou este s^{te} de
 gens de guerre lesquels Jay fait conduire en l'ue de l'arrouce
 et approudam par que les trouppes du Prince Thomas s^{te}
 grossissent de les y ay envoyez. Je possede maintenant le
 Chastel de la Roche, ben uoye, fortiffiee de dix ou et de vint de
 melleurs et plus grands de la Saouye. Vous s^{te} par de
 cette nouuelle a mes officiers s^{te} s^{te} qui J'ay p^{er} estu
 bien tost s^{te} de plus grands succiez et s^{te} et s^{te}
 la protection e assistant de Dieu en toute ma s^{te} et s^{te}
 qui Je prie vous auer mon feue en la s^{te} e dign^{er} garde.
 A Paris a Amilly le xxiii^e Jour de May 1630.

Vostre bien bon frere



Louis XIII

